

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« YOU HAVE ZERO CHANCE OF SUCCESS ». CAMPAGNES DISSUASIVES  
ET DEMANDEUSES D'ASILE : UNE ANALYSE IMMERSIVE ET DISCURSIVE  
DU CAS AUSTRALIEN

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PRÉSENTÉ À KATHARINA NIEMEYER (DIR.) ET  
CATERINE BOURASSA-DANSEREAU ET  
GABY HSAB (JURY)

PAR CHLOÉ TREMBLAY-GOYETTE

JUIN 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier plusieurs personnes sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pu être possible.

Tout d'abord j'aimerais remercier ma directrice de mémoire, Katharina Niemeyer, qui m'a accompagnée et encouragée pendant ces deux dernières années, mais surtout, qui ne s'est pas laissée intimider par l'idée de superviser une étudiante malgré la distance. Chacune de nos rencontres via Zoom m'a procuré un nouvel enthousiasme pour cette recherche qui, par moment, m'a semblé insurmontable.

Merci également aux membres de mon jury, Catherine Bourassa-Dansereau et Gaby Hsab dont les suggestions ont permis un enrichissement de ce travail de recherche et m'ont encouragée à explorer des perspectives différentes.

J'aimerais également remercier le révérend John Jegasothy ainsi que la *Jesuit Refugee Service Australia* pour avoir placé leur confiance en cette recherche, et sans qui le recrutement de nos participantes n'aurait pas été possible.

Les différentes étapes de ce travail de recherche n'auraient pu être menées à bien sans le support financier de certains organismes. Je souhaite donc remercier la Faculté de Communication de l'UQÀM, le Service des Relations Internationales de l'UQÀM ainsi que le Centre de Recherche Cultures-Arts-Sociétés (CELAT) pour les diverses bourses reçues lors de mon parcours de recherche.

Enfin, merci à mon conjoint Jared, qui m'a été d'un support inestimable tout au long de ma maîtrise et de la rédaction de ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| LISTE DES FIGURES.....                                                                                         | vii  |
| LISTE DES TABLEAUX.....                                                                                        | vii  |
| RÉSUMÉ .....                                                                                                   | viii |
| POSITIONNEMENT DE LA CHERCHEUSE.....                                                                           | ix   |
| INTRODUCTION .....                                                                                             | 1    |
| CHAPITRE 1                                                                                                     |      |
| PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL .....                                                                        | 1    |
| 1.1. Synthèse historique de l'évolution des politiques australiennes en matière de<br>réfugié.e.s.....         | 1    |
| 1.1.1. Détention obligatoire .....                                                                             | 2    |
| 1.1.2. La Solution du Pacifique et le <i>Offshore Processing</i> .....                                         | 3    |
| 1.1.3. De la <i>Pacific Solution</i> à l' <i>Operation Sovereign Borders</i> .....                             | 5    |
| 1.2. Les obligations internationales de l'Australie.....                                                       | 7    |
| 1.2.1. Le principe du non-refoulement .....                                                                    | 8    |
| 1.2.2. Détention arbitraire .....                                                                              | 9    |
| 1.3. Les <i>Critical Security Studies</i> .....                                                                | 10   |
| 1.3.1 De la sécurité à la sécurisation .....                                                                   | 12   |
| 1.4. La théorie de la dissuasion et sa pertinence communicationnelle .....                                     | 16   |
| 1.4.1. La dissuasion en relations internationales.....                                                         | 16   |
| 1.4.2. La dissuasion en criminologie .....                                                                     | 18   |
| 1.4.3. Le concept de dissuasion et la gouvernance néolibérale .....                                            | 20   |
| 1.5. Les campagnes communicationnelles.....                                                                    | 22   |
| 1.5.1. Les campagnes de communication outremer .....                                                           | 25   |
| 1.5.2. Quand la fin justifie les moyens : la dissuasion par la communication .....                             | 27   |
| 1.6. Les enjeux de la réception selon un angle communicationnel .....                                          | 28   |
| 1.6.1. Le public comme construction discursive.....                                                            | 31   |
| 1.7. Le rôle de l'information migratoire au cours de la migration irrégulière: État des<br>connaissances ..... | 32   |
| 1.8. Femmes et migration irrégulière vers l'Australie .....                                                    | 37   |

|                                                                                                  |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.8.1. Une invisibilité genrée.....                                                              | 40 |
| 1.9. L'intersectionnalité comme outil de compréhension .....                                     | 43 |
| 1.10. Intérêt de recherche et problématisation .....                                             | 47 |
| 1.12. Questions de recherche.....                                                                | 50 |
| CHAPITRE 2                                                                                       |    |
| MÉTHODOLOGIE.....                                                                                | 51 |
| 2.1. L'étude de cas .....                                                                        | 51 |
| 2.2. En amont du terrain : l'analyse sémio-discursive .....                                      | 52 |
| 2.2.1. L'analyse sémio-discursive et l'apport de la sémio-pragmatique .....                      | 52 |
| 2.2.2. L'apport de la sémio-pragmatique.....                                                     | 54 |
| 2.2.3. Le matériel choisi .....                                                                  | 55 |
| 2.3. Démarche de recherche : les entretiens semi-directifs et les entretiens de groupe .....     | 56 |
| 2.4. La population .....                                                                         | 57 |
| 2.5. Recrutement et composition de l'échantillon .....                                           | 59 |
| 2.6. Le guide d'entretien .....                                                                  | 60 |
| 2.7. Étapes de la recherche et échéancier .....                                                  | 61 |
| 2.8. Limites méthodologiques .....                                                               | 63 |
| 2.9. Considérations éthiques.....                                                                | 65 |
| 2.9.1. Les risques et bénéfices de notre recherche .....                                         | 68 |
| CHAPITRE 3                                                                                       |    |
| PREMIÈRE PARTIE DES RÉSULTATS : L'ANALYSE SÉMIO-DISCURSIVE DU<br>MATÉRIEL COMMUNICATIONNEL ..... | 71 |
| 3.1. Retour sur le matériel communicationnel sélectionné .....                                   | 71 |
| 3.2. Vers la militarisation de la communication .....                                            | 73 |
| 3.2.1. Une emphase mise sur la criminalité .....                                                 | 75 |
| 3.3. La construction de l'échec au travers la « petite phrase » .....                            | 78 |
| 3.3.1. Les symboles comme outils de communication .....                                          | 83 |
| 3.4. Remarques.....                                                                              | 86 |
| CHAPITRE 4                                                                                       |    |
| PRÉSENTATION DES RÉSULTATS D'ENTRETIEN.....                                                      | 88 |
| 4.1. Vue d'ensemble sur les participantes .....                                                  | 88 |
| 4.2. Les entretiens auprès des personnes ayant subi des traumatismes .....                       | 89 |

|                                                                                                                                                    |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.2. Présentation des résultats d'entretiens .....                                                                                                 | 92  |
| 4.2.1. Connaissance de l'Australie et choix de la destination .....                                                                                | 92  |
| 4.3. Réseaux social et migratoire comme source d'information .....                                                                                 | 94  |
| 4.4. Accessibilité et exposition à la communication gouvernementale australienne .....                                                             | 96  |
| 4.5. Information transmise aux pairs post-migration .....                                                                                          | 99  |
| 4.6. Interprétation et positionnement par rapport au matériel communicationnel .....                                                               | 100 |
| CHAPITRE 5                                                                                                                                         |     |
| ANALYSE DES RÉSULTATS .....                                                                                                                        | 103 |
| 5.1. L'Australie : une destination prisée? .....                                                                                                   | 103 |
| 5.2. Sur quelles informations se fier pour organiser une migration irrégulière? .....                                                              | 104 |
| 5.3. La communication post-migration.....                                                                                                          | 106 |
| 5.4. La réception du message gouvernemental .....                                                                                                  | 107 |
| 6.5. À quoi donc servent les campagnes communicationnelles du gouvernement australien<br>en lien avec l' <i>Operation Sovereign Borders</i> ?..... | 111 |
| ANNEXE .....                                                                                                                                       | 120 |
| APPENDICE A.....                                                                                                                                   | 168 |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                                                                                                | 169 |

## LISTE DES FIGURES

| Figure                                                                                                                                        | Page |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Figure 1. 1. Demande de détermination du statut de réfugié selon le genre (2008-2013).....                                                    | 38   |
| Figure 1. 2. Gazouilli de Donald Trump, 27 juin 2019.....                                                                                     | 49   |
| Figure 3. 1. Vidéo 2 - 00:00:01 .....                                                                                                         | 73   |
| Figure 3. 2. Vidéo 3 - 00:00:04 .....                                                                                                         | 74   |
| Figure 3. 3. Vidéos 2 - 00:00:22 et 4 - 00:00:27.....                                                                                         | 76   |
| Figure 3. 4. Image 1 .....                                                                                                                    | 77   |
| Figure 3. 5. Vidéo 1 – 00:00:55 .....                                                                                                         | 80   |
| Figure 3. 6. Première vidéo publiée par le gouvernement australien dans le cadre de<br>l’Operation Sovereign Borders en 2014 - 00:00:01 ..... | 80   |
| Figure 3. 7. Vidéo 1 – 00:00:32 .....                                                                                                         | 84   |
| Figure 3. 8. Vidéo 1 – 00:00:55 .....                                                                                                         | 84   |
| Figure 3. 9. Vidéo 3 – 00:00:04 .....                                                                                                         | 85   |
| Figure 3. 10. Vidéos 2 - 00:00:20 et 4 - 00:00:01.....                                                                                        | 86   |

## LISTE DES TABLEAUX

| Tableau                                                                                      | Page |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Tableau 1. 1. Demande de détermination du statut de réfugié selon le genre (2008-2013) ..... | 38   |
| Tableau 4. 1. Caractéristiques des participantes .....                                       | 88   |



## RÉSUMÉ

L'Australie se démarque au sein du monde occidental par la relation qu'elle entretient avec les personnes tentant de migrer de manière irrégulière dans le but de demander l'asile. Si le pays est tristement célèbre pour son recours à des centres de détention extra-territoriaux en lien avec l'étude des demandes de protection de ceux et celles ayant tenté d'atteindre son territoire par bateau, l'usage par le gouvernement australien de campagnes communicationnelles ayant pour but de dissuader les potentiels demandeurs et demandeuses d'asile de migrer de manière irrégulière demeure peu connu à l'extérieur de la zone océanique. D'une part, l'argument sur lequel s'appuie le gouvernement australien pour justifier la diffusion de ces campagnes dissuasives n'a fait l'objet que de peu de critiques basées sur des recherches empiriques. D'autre part, aucune recherche ne s'est intéressée à l'opinion des femmes demandeuses d'asile en Australie en lien avec le message gouvernemental auquel elles sont exposées. L'objectif de cette recherche est d'établir quel sens est attribué au message gouvernemental par les femmes demandeuses d'asile et réfugiées ayant migré par bateau en Australie. De nature qualitative, cette étude s'intéresse dans un premier temps au matériel communicationnel disponible sur le site web de l'*Operation Sovereign Borders*, géré par le Département des Affaires Intérieures. Au travers une analyse sémio-discursive, le matériel communicationnel est décortiqué afin de dégager le sens que le gouvernement australien souhaite projeter. Dans un deuxième temps, une étude de la réception est menée auprès de quatorze femmes demandeuses d'asile et réfugiées ayant migré de manière irrégulière en Australie. Lors d'entrevues semi-dirigées et d'entrevues de groupe qui ont lieu à Sydney, le matériel communicationnel gouvernemental est présenté aux participantes qui partagent ensuite leurs interprétations du message. Nos résultats nous permettent d'affirmer que le gouvernement australien ne possède qu'une compréhension limitée du processus migratoire en lien avec l'asile, ainsi que du rôle des réseaux d'information et de communication mobilisés par les personnes, mais surtout les femmes migrant en dehors des canaux réguliers de l'immigration. L'analyse de nos résultats suggère également que ce même gouvernement échoue à prendre en compte le fait que les femmes demandeuses d'asile et réfugiées sont influencées par leurs expériences individuelles largement teintées par leur genre, qui ont à leur tour un impact sur la façon dont elles interagissent avec le matériel communicationnel.

**MOTS CLÉS :** Campagnes communicationnelles, migration irrégulière, demandeurs et demandeuses d'asile, étude de la réception, Australie

## POSITIONNEMENT DE LA CHERCHEUSE

*There is a quotidian violence that comes from non-recognition, turning away from witnessing the refugee's predicament, disparaging or trivialism it or co-opting it for local political gain. To counter this non-recognition, there is a need to represent, mediate and give space to voices of those who are marginalised, neglected or actively silenced by others who do not want to hear their stories. (Kirmayer, 2013, p. ix)*

Les enjeux relatifs au traitement des demandeurs et demandeuses d'asile par les autorités australiennes ont d'abord suscité notre intérêt lors de notre baccalauréat en relations internationales et droit international à l'UQÀM. Lors de la dernière année de notre cheminement au premier cycle, nous avons eu l'opportunité de vivre en Australie pendant près d'une année lors de laquelle nous avons été exposée aux divers débats publics portant sur les politiques d'immigration du gouvernement australien en matière d'asile. Étant aujourd'hui étudiante de deuxième cycle à l'UQÀM en communication internationale et interculturelle, notre souhait s'est renforcé de creuser davantage la question du rapport du gouvernement aux demandeur,euse.s d'asile sous un angle communicationnel. Nous sommes retournée en Australie suite à la complétion de nos cours de deuxième cycle afin de mener cette recherche à terme.

Le fait de mener notre recherche à Sydney a constitué une opportunité de rencontrer des acteurs et actrices non seulement lors de notre terrain, mais également en amont de celui-ci afin de mieux cerner les multiples enjeux que présente notre sujet de recherche. Depuis notre retour en Australie, nous nous sommes impliquée auprès de trois organisations à but non-lucratif travaillant de différentes façons avec les demandeur,euse.s d'asile. La première organisation, la *Refugee Action Coalition* (RAC) (<http://www.refugeeaction.org.au>), agit en tant que défenseur des droits des demandeur,euse.s d'asile et ce, en sensibilisant la population quant à la situation dans laquelle se trouvent ceux et celles-ci sous la tutelle du gouvernement australien. La

seconde organisation, le *Asylum Seekers Centre* (ASC) (<https://asylumseekerscentre.org.au>), se veut un « *safe place* » qui offre un certain nombre de services aux demandeur.euse.s d'asile se trouvant déjà sur le territoire australien, plus précisément à Sydney. La troisième organisation, *Amnesty International Australia* (AIA), est une organisation non gouvernementale de défense des droits humains qui exerce une pression sur les leaders politiques via un travail de plaidoyer et offre des services d'accompagnement aux demandeur.euse.s d'asile en situation de détention en Australie.

Bien que nous connaissions la notion de neutralité scientifique en recherche, nous estimons que la transparence et la reconnaissance de la subjectivité de la recherche sont d'autant plus importantes. À notre avis, on ne peut prétendre que la connaissance scientifique correspond aux idéaux d'universalisme et au désintéressement traditionnellement associés à l'activité scientifique. Lors de ce mémoire, nous nous appuierons plutôt sur la prémisse selon laquelle la connaissance scientifique est largement influencée par son contexte social et historique, mais également par l'apport personnel du chercheur ou de la chercheuse (Olliver et Tremblay, 2000 ; Hsab et Stoiciu, 2011). De même, si la recherche scientifique se veut « neutre » et distante de son sujet, cette soi-disant objectivité échoue à rendre compte de la subjectivité du chercheur ou de la chercheuse ainsi que son apport tant dans la construction du sujet que dans la relation sujet-chercheur/chercheuse (Ekki-Berrada et al, 2001). Selon Uhl, les sciences humaines doivent considérer la subjectivité non comme un obstacle à neutraliser ou refouler au nom de la neutralité scientifique, mais plutôt comme « la substance, la vie, la force et la finalité mêmes du savoir » (Uhl, 2008, p. 104).

Il semble ainsi aller de soi d'exposer notre positionnement en tant que chercheuse s'inscrivant dans le monde académique producteur de savoirs. En tant qu'étudiante

caucasienne de cycle supérieur, nous nous sommes posé plusieurs questions quant à notre légitimité d'aborder un enjeu touchant les demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s. Nous avons choisi de croire que, menée de manière à partager les résultats aux profits des demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s, cette recherche peut être éthique, puisque « *the research process can give voice and agency to refugees* » (Kirmayer, 2013, p. viii). Au travers cette recherche, nous n'avons point pour objectif de parler au nom des demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s : nous souhaitons plutôt nous positionner en tant qu'alliée. Par le concept d'allié.e, nous retenons la définition proposée par Griffin selon laquelle un ou une allié.e est « *a member of the agent group who rejects the dominant ideology and takes action against oppression out of a belief that eliminating oppression will benefit agents and targets* » (Griffin, 1997, p. 76, cité dans Gibson, 2014, p. 200). Nous avons conscience que nos engagements passés auprès de RAC, de l'ASC ainsi que d'AIA, et que notre positionnement critique vis-à-vis des politiques gouvernementales australiennes en matière d'asile représentent un biais, que nous reconnaissons d'emblée. Finalement, il nous semble nécessaire de reconnaître notre statut de migrante, temporaire, mais privilégiée en Australie.

## INTRODUCTION

L'Australie se démarque sur la scène internationale depuis le début du millénaire par l'adoption de politiques d'immigration controversées en lien avec l'asile. On assiste, depuis les années 1990, à une escalade de politiques qui visent principalement les personnes voyageant par bateau vers l'Australie sans visa valide pour y demander l'asile. Détention obligatoire dans des centres de détention extraterritoriaux, retour forcé des bateaux interceptés ainsi que visas de protection temporaire pour ceux et celles se voyant reconnu le statut de réfugié sont des exemples de ces récentes politiques dont le but, tel qu'annoncé par le gouvernement australien, est de dissuader les potentiel.le.s demandeur,euse.s d'asile de rejoindre l'Australie par bateau. Pour accompagner ces politiques ainsi que pour communiquer leur adoption, le gouvernement australien a mis en place des campagnes de communication dont les messages sont diffusés tant sur le territoire australien que dans les pays d'où est issu un nombre important de demandeur,euse.s d'asile. Depuis l'adoption de *l'Operation Sovereign Borders* en 2013, le matériel communicationnel gouvernemental se démarque par sa ligne dure. Le gouvernement australien affirme que les nouvelles politiques ainsi que les campagnes de communication envoient un message clair aux passeurs et aux personnes songeant à rejoindre l'Australie par bateau pour y demander l'asile.

Alors que les migrations internationales s'accroissent et que le nombre de personnes déplacées de force est plus élevé que jamais auparavant, certains États et groupe d'États occidentaux tels que les États-Unis (Trump, 2019) ainsi que l'Union Européenne (Teule, 2017) ont commencé à se tourner vers l'Australie en tant que source d'inspiration lorsque confrontés à une augmentation des arrivées irrégulières à leurs frontières. Or, l'Australie fait face à de nombreuses critiques sur la scène internationale pour les violations de droits fondamentaux qu'ont pour effet ses politiques d'asile. Si

les politiques australiennes ont fait l'objet de plusieurs études (Gregory, 2016; McPhail, Ochoki Niamori et Taylor, 2016; Schloenhardt et Craig, 2015; Fleay et Hoffman, 2014; Pennington Hill, 2014) les études disponibles sur l'impact des campagnes de communication du gouvernement australien sont largement limitées. Il s'agit du contexte dans lequel nous nous sommes questionnée quant aux effets des campagnes communicationnelles australiennes dans le cadre de *l'Operation Sovereign Borders*. Plus concrètement, nous nous sommes interrogée quant à la manière dont les personnes en quête d'asile plus précisément les femmes demandeuses d'asile, reçoivent (ou non) et comprennent le message gouvernemental.

Ainsi, la présente étude prend pour objet d'analyse la réception par les femmes demandeuses d'asile du message gouvernemental australien dans le cadre de *l'Operation Sovereign Borders*. Nous avons centré dans un premier temps notre analyse sur une sélection du matériel communicationnel disponible sur le site web du Département des Affaires Intérieures (*Home Affairs*), puis nous sommes allée à la rencontre de femmes ayant migré par bateau en Australie pour y demander l'asile. Le but était non seulement de comprendre quel pouvait être leur perception du message gouvernemental australien, mais également d'en apprendre davantage sur les réseaux d'information et de communication auxquels elles ont eu recours en amont, pendant ainsi qu'en aval de leur migration irrégulière. Nous avons conduit notre recherche spécifiquement auprès de femmes demandeuses d'asile puisque celles-ci sont faiblement représentées dans l'espace public et que leur voix n'est que peu entendue (Cornaglia, 2016; Jesuit Refugee Service, 2018; Threadgold, 2006). Or, comme nous l'exposerons lors de ce mémoire, les femmes demandeuses d'asile et réfugiées font face à de plus grands obstacles lors de la migration ainsi qu'au sein du processus d'intégration que leurs homologues masculins.

Le premier chapitre de ce mémoire est consacré à la problématique de notre recherche ainsi qu'aux notions clés nous ayant permis d'établir notre cadre conceptuel. Nous

débutons en dressant un portrait du contexte historique dans lequel les politiques d'immigration australiennes ainsi que les campagnes de communication gouvernementales ont été adoptées. Nous présentons ensuite les concepts clés ayant guidé notre recherche en commençant par les études critiques de sécurité ainsi que la théorie de la dissuasion, puis nous nous penchons sur les études de la réception ainsi que sur la notion de public. Par la suite, nous procédons à une revue de la littérature concernant la sélection et le partage d'informations migratoires en lien avec la migration irrégulière, puis nous procédons à une synthèse des études portant sur la migration irrégulière en lien avec le genre. Suit la présentation de notre question générale de recherche ainsi que de notre sous-question de recherche dont l'objectif est de saisir l'interprétation du message gouvernemental par les femmes demandeuses d'asile ainsi que leur exposition à ce message.

Dans le second chapitre, nous présentons notre démarche méthodologique ayant guidé notre collecte ainsi que notre analyse des données. Dans un premier temps, nous nous penchons sur la sémiotique discursive comme cadre d'analyse des campagnes communicationnelles australiennes, puis nous présentons le matériel retenu tant pour les fins de cette analyse que pour notre étude de la réception. Dans un second temps, nous présentons l'autre côté de notre démarche de recherche, constituée de deux entretiens de groupe ainsi que de deux entretiens semi-dirigés. Nous expliquons ensuite notre démarche de recrutement, ainsi que les détails logistiques liés à la conduite de nos entretiens. Suivant la présentation de notre échantillon, nous présentons nos instruments de traitement des données. Ensuite, nous discutons des considérations éthiques liées non seulement à notre recherche, mais à toute recherche à laquelle prennent part des demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous soulignons les risques et bénéfices liés à notre recherche.

Le troisième chapitre consiste en l'analyse sémio-discursive du matériel communicationnel sélectionné. Nous procédons à l'analyse des composantes internes

de notre corpus et en dégageons les principaux thèmes, images et symboles tout en isolant le discours. Au travers l'analyse de quatre vidéos ainsi que d'une série d'images, nous procédons à une interprétation du message gouvernemental et tâchons de dégager le sens que le gouvernement souhaite projeter. Cette étape nous a permis de mieux préparer la rencontre avec les femmes demandeuses d'asile et réfugiées.

Notre quatrième chapitre comprend la présentation des résultats de nos entretiens. Après avoir discuté de notre expérience en lien avec la conduite de nos entretiens, nous dégageons les résultats pertinents dont nous croyons pouvoir nous aider à répondre à nos questions de recherche. Nous présentons dans un premier temps les réponses des participantes en lien avec leur sélection et partage d'informations migratoires - en amont, pendant ainsi qu'en aval de leur migration - puis, nous présentons et discutons les réponses obtenues suivant le visionnement du matériel communicationnel par nos participantes.

Dans notre cinquième et dernier chapitre, nous procédons à l'analyse de nos résultats d'entretiens, avec lesquels nous tressons des liens avec notre analyse sémio-discursive. Nous faisons un retour sur le contexte propre à nos participantes ainsi que leurs réseaux d'information et de communication, et nous discutons de la manière dont le message gouvernemental est reçu par nos participantes. Nous approfondissons ensuite l'analyse par la mise en relation entre la réalité vécue par nos participantes ainsi que la compréhension limitée, voire même, l'incompréhension pure et simple du gouvernement projetée au travers son matériel communicationnel. Nous poursuivons en offrant un regard plus général ainsi qu'une réflexion sur ce que nous croyons être le véritable objectif gouvernemental caché derrière les campagnes communicationnelles. En conclusion, nous faisons la synthèse de ce travail de recherche et présentons ses limites, à partir desquelles nous offrons de nouvelles perspectives pour la poursuite de recherches futures.



## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

#### 1.1. Synthèse historique de l'évolution des politiques australiennes en matière de réfugié.e.s

En tant que nation insulaire, l'Australie a longtemps souffert d'une peur disproportionnée d'être la proie d'une invasion par la mer (Crock et Ghezelbash, 2010 ; McAdam, 2013). Dès la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'idée selon laquelle l'identité « blanche » du pays est menacée par une immigration « massive » en provenance de ses voisins asiatiques s'installe dans l'imaginaire politique australien, donnant lieu à l'expression « péril jaune ». Cette peur est notamment à l'origine de la *White Australia Policy*<sup>1</sup>, dont les lignes directrices ne seront que formellement abandonnées avec l'adhésion du pays au multiculturalisme en 1973. Malgré l'adoption de politiques que l'Australie déclare « multiculturelles » (Piquet, 2012), le pays d'Océanie se démarque toutefois, depuis le tournant du millénaire, par l'adoption de politiques d'immigration connues pour leur rigidité vis-à-vis des *Boat People*<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La *White Australia Policy*, aussi connue sous le nom officiel de *Immigration Restriction Act*, en place de 1901 à 1973, avait pour objectif de limiter l'immigration non britannique ainsi que d'autoriser la déportation d'individus qualifiés « d'indésirables » s'étant établi en Australie avant que le pays ne devienne une fédération (National Museum Australia, sans date).

<sup>2</sup> « Following the end of the Vietnam War, the arrival of more than 50 boats carrying asylum seekers from South East Asia prompted an increase in concern regarding people arriving by boat, and as a result the term 'boat people' emerged in the media, public and political discourses » (Rowe et O'Brien, 2014, p. 172).

### 1.1.1. Détention obligatoire

Bien qu'avant 1992, le droit australien permettait la détention d'individus étant arrivés en Australie sans visa valide, cette détention n'était toutefois pas obligatoire. L'introduction de lois rendant obligatoire la détention en 1992 fut une réaction à l'arrivée par bateau de 438 personnes originaires du Vietnam, de la Chine et du Cambodge entre novembre 1989 et janvier 1992. L'inquiétude d'une augmentation des arrivées maritimes motiva un soutien bipartisan pour des mesures de plus en plus sévère vis-à-vis des personnes arrivant en Australie sans visa (Australian Human Rights Commission, 2004). Les lois adoptées en 1992 limitaient toutefois la détention des individus à 273 jours. Une augmentation des arrivées par bateau en 1993 et 1994 eurent pour effet que le parlement décida d'élargir l'application de la détention obligatoire à toute personne sur le territoire australien sans visa, ou possédant un visa invalide ou expiré. Les amendements apportés en 1994 supprimèrent la limite de 273 jours et établirent qu'un ou une non-ressortissant ou non-ressortissante en situation irrégulière ne puisse seulement être libéré.e d'un centre de détention de l'immigration que s'il ou elle se voit attribuer un visa, ou s'il ou elle est déporté.e de l'Australie. Ces amendements introduisirent un pouvoir discrétionnaire donné au ministre d'octroyer ou non des visas intérimaires permettant la libération de personnes qui seraient autrement obligatoirement détenues (Australian Human Rights Commission, 2004).

### 1.1.2. La Solution du Pacifique et le *Offshore Processing*

Si la question relative à la migration irrégulière<sup>3</sup> a traditionnellement été à l'origine de tensions sociales et politiques en Australie, une suite d'événements en 2001, dont les attentats du 11 Septembre, marquent un tournant dans la façon dont l'Australie gère les personnes tentant d'atteindre ses côtes par bateau. En août de la même année, un navire norvégien, le *MV Tampa*, répond à un appel de détresse d'un bateau en eaux internationales comptant à bord 433 personnes en quête d'asile, dont la majorité sont des Afghans et Afghanes issu.e.s du groupe ethnique hazara (Maley, 2003). Lorsque le navire se dirige vers l'île Christmas, un territoire australien situé dans l'océan indien à 345 kilomètres au sud-ouest de la province de Java, le gouvernement australien lui interdit l'entrée dans ses eaux territoriales. Devant le refus du capitaine de faire demi-tour, le gouvernement australien envoie sa garde côtière prendre en charge les demandeur.euse.s d'asile qui seront ensuite transféré.e.s vers un centre de détention de l'immigration sur l'île de Nauru ouvert spécialement pour les accueillir<sup>4</sup>. Dans les semaines qui suivent, le gouvernement de la Coalition<sup>5</sup> annonce l'entrée en vigueur de la *Pacific Solution*, qui sera en place de 2001 à 2007. Des modifications aux lois migratoires sont alors adoptées pour exciser les îles Christmas, Ashmore, Cartier et Cocos du territoire migratoire australien. Ces modifications permettent le transfert de toute personne interceptée en mer, ou qui atterrirait ou accosterait sur ces îles, vers des centres de détention de l'immigration situés sur l'île de Manus et sur l'île de Nauru (Mountz, 2011 ; Australian Human Rights Commission, 2004). De même, si le centre de détention sur l'île Christmas est techniquement situé en territoire australien,

---

<sup>3</sup> En opposition à la migration « régulière », la migration irrégulière renvoie à la migration se produisant en dehors des canaux « légaux » de l'immigration (Gerard et Pickering, 2013).

<sup>4</sup> L'île de Nauru, aussi connue sous le nom de République de Nauru, est une île de 21 km située au nord-est de l'Australie, à 42 kilomètres au sud de l'Équateur (The Government of the Republic of Nauru, 2018).

<sup>5</sup> En Australie, la « Coalition » réfère à l'alliance (conservatrice) du parti libéral et du parti national au niveau fédéral.

l'excision de l'île de la zone migratoire de l'Australie en réaction à l'Affaire Tampa soustrait le droit à toute personne accédant au territoire d'y soumettre une demande d'asile en vertu de la Convention relative au statut des réfugiés (Gelber et McDonald, 2006). En ce qui a trait des centres de détention de Manus et de Nauru, ceux-ci sont situés en Papouasie Nouvelle Guinée ainsi qu'en République de Nauru. Dans cette mesure, bien que ces centres soient gérés par les autorités australiennes, ils sont toutefois qualifiés « d'extraterritoriaux » puisqu'ils sont situés en dehors de la zone de juridiction du gouvernement australien (Gelber et McDonald, 2006). La *Pacific Solution* est également caractérisée par le *Push Back*, qui consiste en le raccompagnement, volontaire ou non, des bateaux interceptés par la garde côtière australienne vers leur port d'origine, notamment en Indonésie<sup>6</sup> (McAdam, 2013). Sous la *Pacific Solution* (2001-2007), les demandeur.euse.s d'asile dont la demande de protection est validée en concordance avec la Convention peuvent, et sont en grande partie relocalisé.e.s en Australie (Refugee Council of Australia, 2016). Ceux et celles-ci se voient attribué.e.s un visa de protection temporaire (*Temporary Protection Visa - TPV*). Les visas de protection temporaire offrent une protection d'une durée de trois ans après laquelle une nouvelle application pour le même visa doit être soumise, n'offrant ainsi aucune voie vers une protection permanente. Les détenteurs et détentrices de l'un de ces visas se voient également refuser certains droits qu'ont les résidents et résidentes permanent.e.s, tels que le droit de sortie et d'entrée du territoire, le droit d'être réuni.e à leur famille au travers de mécanismes formels de l'immigration, le droit à l'enseignement de la langue anglaise et n'ont accès qu'à une version limitée des services d'aide à l'établissement (Parliament of Australia, 2013). Puisque les détenteurs de visa de protection temporaire ne sont pas éligibles pour appliquer en vue d'être réunis à leurs familles, certains membres de leurs familles faisant face à la persécution dans leur pays d'origine, en majorité des femmes et des enfants, ont été

---

<sup>6</sup> L'Indonésie est le plus important lieu de transition des demandeur.euse.s d'asile dans leur voyage vers l'Australie par voie maritime. Ils/elles y demeurent jusqu'à des mois avant d'entamer le dangereux voyage en direction des côtes australiennes (McAdam, 2013).

poussé.e.s à entreprendre une dangereuse migration par bateau vers l’Australie. Ainsi, après l’introduction de ces visas, la proportion des femmes et des enfants au sein des personnes en quête d’asile migrant par bateau est passée de 25% à 40%. Parmi les 353 personnes décédées lors du naufrage du navire non autorisé SIEV X en octobre 2001, 142 étaient des femmes et 146 des enfants, la plupart tentant de rejoindre leurs maris ou leurs pères déjà présents en Australie, mais détenteurs de visas de protection temporaire (Refugee Council of Australia, 2018; Asylum Seekers, sans date).

### 1.1.3. De la *Pacific Solution* à l’*Operation Sovereign Borders*

En 2008, lorsque le premier ministre travailliste Kevin Rudd prend conscience des conditions déplorables dans les centres de détention sur les îles de Nauru et de Manus, il déclare la fermeture de ceux-ci et renonce aux visas de protection temporaire, mettant fin à la *Pacific Solution* (Parliament of Australia, 2013; Pennington-Hill, 2014). Il annonce que les arrivées futures seront évaluées sur l’île Christmas, toujours excisée du territoire migratoire australien. Devant une reprise importante de l’arrivée des bateaux, le même gouvernement, mené par Julia Gillard, succombe à la pression du parti d’opposition, et ouvre à nouveau les centres de détention de l’immigration sur les îles de Manus et de Nauru (Fleay et Hoffman, 2014). Les demandeur.euse.s d’asile intercepté.e.s par bateau sont transféré.e.s vers les centres de détention de l’île de Manus et de Nauru, et s’ils et elles se voient reconnu le statut de réfugié, seront rétabli.e.s en Australie, toutefois selon le « principe du non-avantage ». Ce principe signifie, selon le gouvernement, que ces personnes ne seront pas relocalisées en Australie plus rapidement qu’elles ne l’auraient été si elles n’avaient pas entrepris de rejoindre l’Australie par bateau (Parliament of Australia, 2013 ; McNair Ingenuity Research, 2013). En juillet 2013, de nouveau premier ministre, Kevin Rudd annonce que désormais, aucun et aucune demandeur et demandeuse d’asile intercepté.e par

bateau ne se verra réinstallé.e en Australie, et verra sa demande traitée et sa protection octroyée par la Papouasie Nouvelle Guinée ou la République de Nauru (Refugee Council of Australia, 2016 ; McNair Ingenuity Research, 2013)

Lorsque la coalition gagne les élections en septembre 2013, il ne lui faut qu'une dizaine de jours pour lancer l'*Operation Sovereign Borders*, qui consiste en une opération de protection des frontières menée par les forces de défense australiennes (Australian Government, 2019 ; Schloenhardt et Colin, 2015). Dans la foulée, le département de l'immigration et de la citoyenneté est renommé « département de l'immigration et de la protection des frontières » (*Department of Immigration and Border Protection*). En ce qui a trait de l'*Operation Sovereign Borders*, elle est accompagnée d'une politique d'immigration semblable à la *Pacific Solution*, mis à part le fait qu'elle applique une « tolérance zéro » aux arrivées maritimes irrégulières. *Le Push Back* est réimplanté et les forces australiennes peuvent dorénavant raccompagner de force les bateaux jusqu'en Indonésie et jusqu'au Sri Lanka (Schloenhardt et Colin, 2015). Les visas de protection temporaire (TPV)<sup>7</sup>, qui avaient été abandonnés en 2008, sont réintroduits en décembre 2014 dans l'espoir de freiner les arrivées maritimes (Andrew and Renata Kaldor Centre for Refugee Law, 2019). En addition à ces mesures, le gouvernement de la coalition annonce en 2016 le bannissement à vie des demandeur.euse.s d'asile intercepté.e.s par bateau et ce, qu'ils et elles se voient reconnu le statut de réfugié ou non (Dutton, 2016). L'*Operation Sovereign Borders* eu un tel succès pour freiner et repousser les bateaux que les arrivées de personnes passèrent de 25 173 lors de l'année 2012-2013 à 17 lors de l'année 2018-2019 (Asylum Insight, 2019).

Au final, on assiste depuis 1992 à un durcissement des mesures entreprises par le gouvernement australien pour dissuader les demandeur.euse.s d'asile de tenter de

---

<sup>7</sup> « TPV » est l'abréviation anglaise de *Temporary Protection Visa*.

rejoindre l'Australie par bateau. La fermeture du centre de détention de l'immigration de Manus en octobre 2017 conformément à la décision de la Cour Suprême de la Papouasie-Nouvelle-Guinée n'a toutefois mené pas à la relocalisation des demandeurs d'asile<sup>8</sup> y résidant vers l'Australie. Si certains d'entre eux ont été relocalisés aux États-Unis, la grande majorité des demandeurs d'asile demeurant en Papouasie Nouvelle Guinée a été relocalisée temporairement à Port Moresby (Whiting, 2019 ; Refugee Council of Australia, 2019). En date du 30 septembre 2019 il demeurait 536 demandeur,euse.s d'asile sur l'île de Nauru et en Papouasie Nouvelle Guinée (Refugee Council of Australia, 2019).

## 1.2. Les obligations internationales de l'Australie

L'Australie fait face à de vives critiques sur la scène internationale quant à la façon dont elle gère l'arrivée de demandeur,euse.s d'asile par bateau. Ce mémoire pourrait porter en entier sur les violations du droit international commises par l'Australie. Toutefois, comme la problématique de cette recherche concerne principalement les aspects relevant du domaine de la communication et comme ne s'agit pas d'un mémoire en droit, nous ne nous attarderons que brièvement à ces violations à titre de problématisation générale.

Bien qu'elle siège au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (United Nations Human Rights Council, 2019), l'Australie fait l'oreille sourde lorsqu'elle est critiquée pour violation des droits garantis aux personnes, notamment par la Déclaration des droits de l'homme, par la Convention relative au statut du réfugié, par

---

<sup>8</sup> Seuls des hommes demandeurs d'asile et réfugiés sont encore présents en Papouasie Nouvelle Guinée.

la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que par la Convention relative aux droits de l'enfant (Office of the High Commissioner for Human Rights, 2019 ; Human Rights Council, 2015 ; Amnesty International 2013).

### 1.2.1. Le principe du non-refoulement

Le principe pour lequel l'Australie est sans doute plus facilement critiquée est son non-respect du principe du non-refoulement. L'article 33.1. de la Convention relative au statut des réfugiés CRSR stipule que :

Aucun des États contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques (Convention relative au statut des réfugiés, 1951).

De manière plus large, le principe du non-refoulement prohibe aux États de transférer, directement ou indirectement, quiconque à un endroit où il ou elle aurait une crainte de persécution bien fondée ou ferait face à un risque de torture ou de peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'Australie est tenue de respecter le principe du non-refoulement en vertu de ses obligations en tant qu'État signataire de la Convention relative au statut des réfugiés, la Convention contre la torture et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Or, repoussant les bateaux vers l'Indonésie et en déportant les demandeurs d'asile Sri Lankais et Sri Lankaises vers le Sri Lanka (Australian Government, 2019) sans évaluation adéquate des demandes d'asile, le gouvernement australien contrevient de manière évidente au principe de non-refoulement (Amnesty International, 2013).



### 1.2.2. Détention arbitraire

De même, la détention obligatoire sans limite de temps des personnes en quête d'asile ayant cherché à atteindre l'Australie par bateau est vivement critiquée sur la scène internationale. L'Australie fut un des huit États mandaté en 1948 par les Nations Unies pour rédiger la Déclaration universelle des droits de l'Homme DUDH (Australian Human Rights Commission, 2019a). La Déclaration stipule que « Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé » (DUDH, article 9), et que « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ». Bien que l'Australie justifie la détention d'individus entrant sur son territoire par la protection de ses frontières et par le risque que ces personnes posent à la société (Human Rights Council, 2018), le traitement des demandeur.euse.s d'asile en détention, notamment en Papouasie Nouvelle Guinée ou sur l'île de Nauru est également pointé du doigt. Bien que l'Australie se « débarrasse » en quelques sortes des demandeur.euse.s d'asile en les envoyant vers les centres extraterritoriaux, elle demeure toutefois responsable, selon le droit international et le droit domestique, du bien-être de ces personnes. Cette responsabilité est connue sous l'expression de « *duty of care* » en Australie (Parliament of Australia, 2014 ; Garang, 2019). Or, les conditions dans les centres de détention extraterritoriaux ont été dénoncées à plusieurs occasions et qualifiées de dégradantes, cruelles et inhumaines (Amnesty International, 2013 ; Human Rights Watch, 2019 ; Human Rights Council, 2017). Ces conditions sont en violation des engagements internationaux de l'Australie, notamment en tant qu'État signataire de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, dégradants et inhumains (Convention contre la torture, 1984). Jusqu'à février 2019, des mineur.e.s étaient également détenu.e.s dans le centre de détention de l'immigration de Nauru, en violation des principes de la Convention relative aux droits de l'enfant (Convention relative aux droits de l'enfant, 1989). Dans la section suivante, nous explorerons l'apport théorique des *Critical Security Studies* afin de mieux cerner la

logique qui, aux yeux du gouvernement australien, justifie les violations que nous venons d'exposer.

### 1.3. Les *Critical Security Studies*

Les *Critical security studies* nous semblent pertinentes afin de bien cerner le raisonnement des gouvernements australiens successifs des vingt-cinq dernières années ayant mené à l'aboutissement de la politique d'asile actuelle en Australie. En conséquence, nous nous pencherons donc sur leurs grandes lignes. Les *Critical security studies*, ou études critiques de sécurité font surface dans les années 1990 dans les circonstances d'un renouvellement paradigmatique de la discipline des relations internationales. Elles émergent notamment en réaction au stato-centrisme des études de sécurité, qui se concentrent sur les menaces et sur les types d'acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques de défense. Elles englobent l'étude des dangers au-delà de la sécurité nationale ainsi que des risques de violence armée ou non, tels qu'entre autres les risques de conflits asymétriques, les pandémies, et les migrations environnementales (Simoneau, 2015). Les études critiques de sécurité se sont développées à partir du fondement selon lequel les études de sécurité étaient à l'époque fortement marquées par le raisonnement stratégique, et que tous deux étaient restés largement imperméables au tournant autoréflexif de Cox et Ashley en 1981 (Bertrand et Delori, 2015). Les études stratégiques prenaient alors racine d'une conception stato-centriste et militariste largement influencée par les théories réalistes des relations internationales (Bertrand et Delori, 2015). Depuis les trois dernières décennies, un riche corpus littéraire en études critiques de sécurité a apporté des contributions importantes en termes de dénaturalisation des hypothèses considérées comme acquises, lesquelles constituant le fondement des prétentions de la sécurité traditionnelle (Çalkivik, 2015). Ce nouveau corpus exposa entre autres la nature chargée de pouvoir

des discours et des pratiques de sécurité, posant ainsi un défi de taille aux débats classiques de la discipline des relations internationales (Çalkivik, 2015). Elles ont permis notamment de contrebalancer les tendances « scolastiques » de la discipline en remettant en question son repli sur des débats autoréférencés des nouveaux questionnements des sciences sociales, notamment en lien avec les tournants constructivistes, pragmatiques, linguistique, etc. ou encore des études de genre post-coloniales (Bertrand et Delori, 2015). Selon Çalkivik, en s'institutionnalisant, les études critiques de sécurité ont évolué en un domaine de recherche dynamique qui a amené des sous-champs distincts tels que les études de sécurité féministes et les études critiques du terrorisme (Çalkivik, 2015).

Les études critiques de sécurité font toutefois face à des nombreux reproches. Bertrand et Delori (2015) sont d'avis que le succès des études critiques de sécurité, ainsi que les positions de pouvoir qu'ont obtenues les tenants et tenantes de cette approche au sein de la discipline des relations internationales (Présidence de *l'International Studies Association* et domination structurelle de *l'European International Studies Association*) ont eu pour effet que « l'on peut se demander si le positionnement 'contre-hégémonique' de ces approches ne s'apparente pas, désormais, à une figure de style » (Bertrand et Delori, 2015, p. 140). D'autres mécontentements ont souligné que les discours critiques de la sécurité sont devenus une nouvelle orthodoxie se faisant complice de la reproduction des rapports de pouvoirs existants et qu'au final, les études critiques de sécurité n'ont pas su proposer des solutions de rechange aux discours hégémoniques et aux pratiques de sécurité. Comme le souligne Çalkivik, « Le diagnostic partagé exprimé par les mécontentements à propos de la situation actuelle du champ est que la pensée critique a perdu son objectif émancipateur » (Çalkivik, 2015, p. 256-257).

Les études critiques de la sécurité, en dépit de la variété de leur positionnement ontologiques et épistémologiques, ont toutefois su élargir la vision étroite d'une littérature sur la sécurité anhistorique, étatiste et instrumentaliste qui avait traditionnellement été la norme en termes de la production de la connaissance académique de la sécurité (Çalkivik, 2015). Plutôt que de s'appuyer sur des hypothèses au premier abord d'un monde objectif attendant d'être rendu plus sûr, les études critiques se penchent sur les rapports de pouvoirs qui structurent la production d'insécurités (Çalkivik, 2015). Les études critiques de sécurité révèlent les processus situés historiquement, culturellement et socialement, dont le but est de sécuriser tant les États que les nations et ses individus. Si les études de la sécurité perçoivent les menaces telles qu'émanant de la puissance militaire d'États souverains situés dans un système international anarchique, les études critiques avancent que les menaces et intentions ne sont pas un produit objectif, mais qu'elles sont socialement construites, impliquant l'histoire, la culture et les relations de pouvoir qui ne peuvent être comprises dans des analyses réductionnistes qui réduisent celles-ci à une « matrice de capacité militaire objective » (Çalkivik, 2015, p. 258-259).

### 1.3.1 De la sécurité à la sécurisation

La théorie de la sécurisation, produit de l'École de Copenhague, s'inscrit dans la famille des études critiques de sécurité. Elle vise à faire évoluer la compréhension de la sécurité au-delà d'une définition basée sur une perspective traditionnelle stato-centrée et militariste, vers un concept constructiviste plus ouvert (Aradau, 2004). Pensé en 1995 par Ole Waever, le concept de la sécurisation est aussitôt perçu tel qu'une réelle alternative aux perceptions réalistes et néoréalistes de la sécurité, et est rapidement mobilisé dans des analyses visant la construction de menaces, particulièrement en lien avec les migrations, les réfugié.e.s, le crime organisé, le

terrorisme, le trafic humain et le SIDA (Aradau, 2004). Avant de plonger plus en profondeur dans les attributs de la théorie de la sécurisation, il convient de nous questionner sur ce qu'on entend par le concept de sécurité.

La sécurité n'a pas la même signification au sein de la discipline des relations internationales qu'elle a dans le langage quotidien. Bien qu'elle partage certaines similarités avec la « sécurité sociale », la sécurité internationale possède une signification distincte plus extrême. Contrairement à la sécurité sociale qui entretient de forts liens avec la justice sociale, la sécurité internationale est fermement inscrite dans une tradition de politiques de pouvoirs (Buzan et al, 1998). Selon Buzan et ses collaborateurs, ce qui constitue une menace à la sécurité internationale est déterminé par une conception politico-militaire traditionnelle. Dans ce contexte, la sécurité revient à la survie. Le problème est présenté telle une menace existentielle à l'encontre d'un objet référent (normalement, mais pas nécessairement, l'État, le gouvernement, le territoire, la société, etc.) et justifie l'emploi de mesures extraordinaires (Buzan et al, 1998). En ce qui a trait du secteur politique, les menaces existentielles sont traditionnellement définies en termes de principe de souveraineté, mais parfois également en termes d'idéologie d'État. Quant au secteur social, Buzan et ses collaborateurs estiment que l'objet référent est les identités collectives de grande échelle qui peuvent fonctionner de manière indépendante de l'État, telles que les nations et les religions (Buzan et al, 1998). La sécurité est toutefois une matière de perception : « *Security is a quality actors inject into issues by securitising them, which means to stage them in the political arena [...] and then have them accepted by a sufficient audience to sanction extraordinary defense moves* » (Buzan et al, 1998, cité dans Aradau, 2004, p. 391). Il n'est pas surprenant, dans cette mesure, que l'École de Copenhague considère la sécurisation comme un acte de langage et une pratique performative (Aradau, 2004 ; Simonneau, 2015) : « en qualifiant un problème de 'sécuritaire', l'acteur sécurisant construit une structure de sens commune aux individus

d'une société considérant le problème comme une menace qui nécessite une réponse par des moyens existentiels » (Simonneau, 2015, p. 156). L'invocation de la sécurité pose problème dans le sens où non seulement elle « justifie » des mesures exceptionnelles, mais expédie l'adoption de mesures n'ayant pas le temps d'être soumises à la procédure habituelle et empêche ainsi toute possibilité de délibération réfléchie, de contestation et de dissidence (Aradau, 2004) : « *CopS problematizes 'securitization' of political, social, or other issues as a move which breaches routines of (democratic) politics and invokes exceptional measures* (Behnke, 200, p. 91) . Deux manières d'étudier la sécurisation existent, soit par l'analyse de discours sur la menace, soit par l'étude du processus politique de légitimation de la menace ainsi que de la création de mesures pour gérer cette dernière (Simonneau, 2015). Dans le contexte de notre étude, nous nous inspirerons de ces deux manières d'étudier la sécurisation pour la réalisation de notre analyse du matériel communicationnel produit par le gouvernement australien.

Ainsi, la sécurité n'est pas simplement un projet politique, mais une méthode politique, et les discours de sécurité sont construits au travers des discours de danger (Çalkivik, 2015). La production d'insécurité devient donc nécessaire à la condition de possibilité de la promesse de sécurité (Çalkivik, 2015). L'Autre est mobilisé comme menace de danger : « Utilisant la menace et la différence de l'Autre comme fondement de l'unité et de l'identité du corps politique, la politique de sécurité subjugue l'action et les perspectives politiques » (Çalkivik, 2015, p. 262). Huysman (2006) s'est intéressé à comment la sécurisation est non seulement un acte de parole, mais un phénomène bien plus complexe liant discours de malaise, pratiques bureaucratiques et techniques ainsi que ce qui constitue la connaissance et l'expertise en matière de sécurité dans le contexte de la migration et de l'asile en Europe. Selon Huysmans, l'insécurité est un phénomène politique et social construit, et il va même jusqu'à parler de « politique d'insécurité » (Huysmans, 2006). Les insécurités, telles qu'il les décrit, diffèrent en

fonction de la nature de la menace et de l'objet référent menacé. Les insécurités peuvent être organisées sous formes de secteurs, comme Buzan et ses collaborateurs (1998) l'ont fait avec les menaces (pour le secteur sociétal, l'identité est l'objet référant alors que pour le politique, il s'agit de l'État ou de la souveraineté, par exemple) (Buzan et al, 1998 ; Huysmans, 2006). Dans ce contexte, la contestation des définitions traditionnelles des menaces est la caractéristique fondamentale de la politique d'insécurité. Le façonnement social et politique des insécurités joue également un rôle important dans l'élaboration de ce qui est perçu comme une menace. En référence aux demandeur.euse.s d'asile, Huysmans affirme que l'asile n'a pas besoin d'être explicitement défini en tant que menace majeure contre la société pour devenir une question de sécurité. Sa modulation de sécurité peut émerger du contexte dans lequel il est intégré plutôt qu'à partir d'une réelle menace posée par l'asile. Ainsi, même lorsqu'il n'est pas parlé de l'asile en termes de menaces, l'asile peut être modulé sous forme de question de sécurité en étant intégré institutionnellement et discursivement dans des cadres politiques mettant l'accent sur le maintien de l'ordre et la Défense :

*Phenomena are not necessarily directly targeted as threats. Instead security framing can discursively and/or administratively link up phenomena like asylum and immigration with more traditional security phenomena facilitating a transfer of insecurity from the latter to the former phenomena.* (Huysman, 2006, page non disponible)

La théorie de la sécurisation semble pertinente pour l'étude de l'évolution des politiques d'asile adoptées par l'Australie, considérant la façon dont le gouvernement dépeint les demandeur.euse.s d'asile. Le vocabulaire employé par les gouvernements successifs tel que : « *queue jumpers* », « *criminals* », « *potential terrorists* », pour désigner les personnes en quête d'asile n'a pas qu'une faible connotation de menace. Cette menace est-elle réelle ou perçue? Gelber et McDonald estiment que « [...] *some of these characterisations where empirically questionable, while other government claims about asylum-seekers were quite simply fabrications* » (Gelber et McDonald,

2006, p. 282). Ainsi, si nous nous servons de l'apport de la théorie de la sécurisation pour les fins de cette recherche, nous nous pencherons également sur un concept spécifique aux études traditionnelles de sécurité, c'est-à-dire la théorie de la dissuasion. Ce concept, répandu au 20<sup>ème</sup> siècle en réponse à la menace nucléaire lors de la guerre froide, a toutefois historiquement évolué sous le joug de diverses disciplines telles que les relations internationales et la criminologie, et constitue aujourd'hui le noyau dur de la politique d'asile australienne. La prochaine partie de ce chapitre se concentrera sur l'évolution théorique du concept de la dissuasion.

#### 1.4. La théorie de la dissuasion et sa pertinence communicationnelle

Nous avons cru nécessaire compte tenu de l'objectif des messages gouvernementaux dont il sera question lors de ce mémoire, d'explorer les racines théoriques du concept de la dissuasion, mieux connu sous le nom de « *deterrence theory* » en anglais. Nous aborderons d'abord l'origine du concept en relations internationales, puis nous verrons comment il est utilisé en criminologie. Finalement, nous terminerons en nous intéressant à la réutilisation du concept de la dissuasion par la gouvernance néolibérale.

##### 1.4.1. La dissuasion en relations internationales

Le concept de la dissuasion est un concept abondamment utilisé au sein des relations internationales, plus spécifiquement dans le cadre de conflits internationaux. Selon Quackenbush, la dissuasion se résume à « *the use of a threat (explicit or not) by one party in an attempt to convince another party not to upset the status quo* »



(Quackenbush, 2010, p. 60). Il y aurait, selon l'auteur, deux types de dissuasion, soit la dissuasion « immédiate » ainsi que la dissuasion « générale ». La dissuasion « immédiate » désigne la relation entre deux États opposés où l'un des deux acteurs considère attaquer alors que l'autre acteur brandit une menace de représailles dans le but de dissuader le premier. Ce type de dissuasion concerne donc les crises aiguës dont les exemples sont entre autres la crise de juillet de 1914 ainsi que la crise des missiles de Cuba en 1962 (Quackenbush, 2010). La dissuasion « générale », pour sa part, consiste en l'opposition de deux acteurs maintenant leurs armements dans le but de réguler leurs rapports bien qu'aucune des deux parties ne prévoit d'attaque. Selon l'auteur, le recours à la dissuasion « immédiate » n'a lieu que lorsque la dissuasion « générale » a échoué : « *if general deterrence succeeds, crises and wars do not occur* » (Quackenbush, 2010, p. 61).

Le principe de la dissuasion fondée sur l'information (*Information-based deterrence*), tel que défini par Nichiporuk, a pour but de manipuler un potentiel adversaire dans l'espoir d'influencer ses actions. « *The overarching goal of the information-based deterrence is successfully manipulating the attitude of a potential adversary during peacetime or a crisis to prevent him from ever attacking* » (Nichiporuk, 1999, p. 193). Cette technique y parvient notamment en semant le doute dans l'esprit du potentiel adversaire quant aux résultats de son agression. Selon Nichiporuk, la dissuasion fondée sur l'information peut semer le doute de trois manières : premièrement, en influençant « l'opinion mondiale » contre l'agresseur ; deuxièmement, en altérant la perception de l'adversaire quant aux rapports de forces ; troisièmement, en favorisant l'instabilité au sein de l'État adversaire (Nichiporuk, 1999). Une combinaison de ces trois facteurs n'est toutefois pas nécessaire pour avoir l'effet escompté : « *it can include a combination of two or three option, depending on the circumstances* » (Nichiporuk, 1999, p. 193). Finalement, bien que ces trois mécanismes peuvent être utilisés en temps

de guerre pour contraindre l'ennemi, Nichiporuk souligne toutefois que la coercition de celui-ci dans le cadre d'un conflit armé est plus ardue que la dissuasion.

#### 1.4.2. La dissuasion en criminologie

La dissuasion est un concept qui tire ses racines de l'École traditionnelle de la criminologie et de son intérêt pour le comportement humain. Ce concept est notamment utilisé pour expliquer les comportements criminels et leurs relations avec les sanctions judiciaires. De manière plus récente, la criminologie s'est intéressée au concept de la dissuasion pour analyser l'influence de diverses politiques sur les flux migratoires irréguliers. Similairement à la façon dont le concept est conçu en relations internationales, la dissuasion en criminologie « *is based on increasing risks so that the negative costs outweigh positive gains [and] is marked by a focus on the certainty, timeliness, and severity of punishment* » (Pickering et Weber, 2014, p. 1006). La dissuasion, dans ce contexte, dépend donc traditionnellement de condamnations dépendantes de processus judiciaires. Selon Pickering et Weber, le discours associé à la dissuasion tend à souligner le coût lié aux politiques peu punitives et à attribuer une image d'illégalité sans équivoque à la personne ou à l'acte dont il est question, en plus de priver une approche générale (c'est-à-dire sans exception) dans l'infliction des mesures punitives (Pickering et Weber, 2014).

Stack, propose une distinction entre dissuasion « générale » et dissuasion « spécifique », apportant ainsi une dimension micro et macro au concept. La dissuasion « générale » a pour but de prévenir le crime au sein de la population : « *the state punishment of offenders serve an example for others in the general population who have not yet participated in criminal events. It is meant to make them aware of the*

*horrors of official sanctions in order to put them off committing crimes* » (Stack, 2010, p. 233). Selon l'auteur, la peine de mort et le châtement corporel sont des exemples traditionnels de peines dissuasives. Quant à la dissuasion « spécifique », elle aurait plutôt pour but – à travers la punition de l'offenseur ou de l'offenseuse – de dissuader celui-ci ou celle-ci de commettre à nouveau le même crime dans le futur. Les partisans et partisans de la dissuasion spécifique sont d'avis que les peines sévères ont pour résultat de rendre les offenseur,euse.s réticent,e.s à l'idée d'enfreindre à nouveau la loi. Stack se sert de l'exemple de la conduite en état d'ébriété pour illustrer le raisonnement derrière la dissuasion spécifique : « *a drunk driver, for example, would be deterred from drinking and driving because of the unpleasant experience he or she suffered from being arrested [...]* The state must apply enough pain to offset the amount of pleasure derived from drinking » (Stack, 2010, p. 234).

Cullen, Wright et Blevins suggèrent que la dissuasion possède deux caractéristiques rendant celle-ci particulièrement attrayante en dehors de la sphère académique. Premièrement, contrairement à plusieurs de ses rivaux théoriques s'appuyant sur des perspectives sociologiques, « *it offers an easily understood, straightforward explanation of crime* » (Cullen et al, 2011, p. 367). Deuxièmement, contrairement à la plupart des autres approches, « *it offers an easily understood, straightforward solution to crime* » (Cullen et al, 2011, p. 367). Les auteurs dénoncent toutefois les limites empiriques de la théorie de la dissuasion vis-à-vis du crime. Celles-ci résideraient dans la prémisse selon laquelle chaque contrevenant et contrevenante entreprend – au minimum – une rapide analyse « coût-bénéfice » menant à une estimation perceptuelle quant à la probabilité de répréhensions. Or, comme le soulignent Cullen et ses collaborateurs, cette prémisse échoue à rendre compte du rôle des facteurs externes dans le processus de prise de décision : « *an individual's cost/benefit analysis – the central concept of deterrence theory – is endogenous to a number of other factors that*

*may or may not have anything to do with the treat of formal for criminal behaviour »* (Cullen et al, 2011, p. 374).

#### 1.4.3. Le concept de dissuasion et la gouvernance néolibérale

Selon Pickering et Weber, il y aurait un glissement du principe de la dissuasion traditionnellement utilisé dans le processus judiciaire vers une nouvelle version de structures d'incitations propres à la gouvernance néolibérale<sup>9</sup> en matière d'immigration (Pickering et Weber, 2014). Selon les autrices, on assisterait, dans les dernières années, à une ascension du recours à la dissuasion néolibérale notamment dans la gestion de politiques d'immigration. Il s'agirait d'un nouveau type de dissuasion mis en branle par le régime néolibéral au travers de politiques d'immigration qui tentent de s'auto-justifier, sur le plan domestique, en mettant l'emphasis sur des principes libéraux tels que l'équité et le principe de non-avantage, dissimulant du même souffle leur caractère punitif, rappelant le caractère discursif de la sécurisation mobilisée par les leaders politiques.

Pickering et Weber prennent pour exemple la législation adoptée par le parti travailliste australien ayant pour effet d'ouvrir à nouveau les centres de détention de l'immigration en Papouasie Nouvelle Guinée et sur l'île de Nauru en 2012, conformément aux recommandations d'un panel d'experts sommé par le même gouvernement pour évaluer les défis en lien avec l'augmentation de l'arrivée irrégulière de bateaux depuis

---

<sup>9</sup> Si la notion de gouvernance n'est pas nouvelle, c'est son expression néolibérale qui donne au concept un caractère nouveau. Introduit par les politiques de Margaret Thatcher dans les années 1980, ce concept a évolué vers l'argument central justifiant la décentralisation de l'État. La logique de gouvernance traduit l'importation au sein des institutions publiques du mode de régulation du secteur privé (Berthiaume, 2016).

2008 (Report of the Expert Panel on Asylum Seekers, 2012) : « *the non-advantage principle, couched in terms of fairness and equity, operated as something of a Trojan horse, concealing the essentially punitive character of the policy within* » (Pickering et Weber, 2014, p. 1016). Le vocabulaire de la dissuasion au cœur de ces politiques est remplacé par un vocabulaire « inoffensif » d'incitation et de désincitation, de risques et de bénéfices ainsi que d'avantages et de non-avantages. Cette approche néolibérale, selon les auteures, emprunte largement aux nouvelles stratégies de la « *focused deterrence* » en matière de prévention du crime. (Pickering et Weber, 2014). Selon Braga et Weisburd :

*Focused deterrence is a policing strategy that involves a carrot and a stick approach, which typically involves direct communication with the targets [and] creates a wide range of consequences for non-compliance, with punitive consequences operating as a last resort* (Braga et Weisburd dans Pickering et Weber, 2014, p. 1016).

Ainsi, lorsque appliquée à la logique de contrôle frontalier, la dissuasion néolibérale revêt un caractère hybride jonglant entre réduction des risques, dissuasion classique ainsi que promotion de la conformité.

Lors de ce mémoire, nous garderons à l'esprit que le gouvernement australien a recours à la dissuasion néolibérale lorsqu'il est question de contrôle des frontières en ayant recours à deux façons. Premièrement, en mettant l'accent sur l'éventail de conséquences liées à la migration par bateau, dont l'incarcération dans des centres de détention de l'immigration sans limite de durée de détention, le refoulement ainsi que le rapatriement forcé des demandeur.euse.s d'asile ne se voyant pas reconnu le statut de réfugié. La seconde façon consiste en la communication de ces conséquences au travers de messages destinés aux passeurs ainsi qu'aux potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile. Toutefois, pour que les conséquences aient l'effet dissuasif escompté, encore faut-il que les personnes ciblées aient connaissance de ces mesures punitives, d'où

l'importance du rôle de la communication lorsqu'il est question de dissuasion néolibérale. Il s'agit précisément de ces communications dont il sera question lors de cette recherche. Ainsi, lorsque nous nous référerons à des « messages dissuasifs/campagnes dissuasives » nous considérerons ceux et celles-ci tels qu'étant situés dans un contexte de dissuasion néolibérale en matière d'immigration.

### 1.5. Les campagnes communicationnelles

Les messages dissuasifs font partie intégrale des stratégies adoptées par le gouvernement australien visant à dissuader les potentiel.le.s demandeur et demandeuses d'asile de choisir l'Australie pour destination. Dès juin 2000, le ministre de l'immigration Philipp Ruddock distribuait une vidéo aux ambassades et consulats australiens susceptibles de voir l'arrivée de demandeur,euse.s d'asile « indésirables »<sup>10</sup>. L'objectif de cette vidéo était d'illustrer la route vers l'Australie telle que parsemée de difficultés ainsi que de dépeindre l'Australie telle une destination peu inspirante, en mettant notamment l'accent sur le danger que représente la faune australienne, dont entre autres les requins, les crocodiles et les serpents (U.S. Committee for Refugees and Migrants, 2001 ; Stratton, 2007). De plus récentes tentatives ont directement ciblé les médias. En février 2013, le gouvernement travailliste lançait la campagne *Don't be sorry*<sup>11</sup>, qui consiste en une série de vidéos ayant pour but d'informer les communautés issues de la diaspora des changements dans la politique d'immigration dont la réouverture des centres de détention sur les îles de Nauru et de Manus (McNair

---

<sup>10</sup> La vidéo mentionnée n'a jamais été rendue accessible au public en Australie. Le caractère caché des campagnes et des actions outremer du gouvernement est une caractéristique de la gestion faite par ce dernier de la question relative aux demandeur,euse.s d'asile.

<sup>11</sup> La page web officielle de la campagne *Don't be sorry* ([www.australia.gov.au/dontbesorry](http://www.australia.gov.au/dontbesorry)) n'est plus active mais voici un lien vers une des vidéos produites dans le cadre de la campagne <https://www.youtube.com/watch?v=6jJPwgFc07U>

Ingenuity Research, 2013). En août et septembre de la même année, le gouvernement lançait une deuxième campagne ciblant les principaux journaux australiens et diffusait une version vidéo sur la plateforme *YouTube* dans une variété de langues incluant le dari, le pachto, l'arabe, le farsi, le tamoul, le cingalais, le vietnamien et l'anglais, dont le titre était « *If you come here by boat without a visa, you won't be resettled in Australia* »<sup>12</sup> (McNair Ingenuity Research, 2013 ; Davidson, 2013). Parallèlement à cette campagne, le département de l'immigration et de la citoyenneté affichait sur son site web la photo d'une femme demandeuse d'asile en détention, la tête entre les mains, avec pour descriptif : « *A female asylum seeker is coming to terms with the fact that she won't be settled in Australia* » (Metherell et al, 2013).

Le gouvernement de la coalition a également ciblé les médias s'adressant au grand public (journaux nationaux, radio, chaînes télévisées nationales) ainsi que différentes plateformes en ligne (réseaux socio-numériques<sup>13</sup>, *YouTube*, site web gouvernemental) afin de diffuser ses messages dissuasifs (Australian National Audit Office, 2016). Dans la foulée de l'implantation de l'*Operation Sovereign Borders*, une série de messages, allant d'une bande dessinée à des vidéos, est diffusée sur le site du département de l'immigration et de la protection des frontières. Alors que la bande dessinée de dix-huit pages<sup>14</sup> dépeint les difficultés rencontrées par un demandeur d'asile afghan se voyant déporté vers le centre de détention de l'immigration situé sur l'île de Nauru après avoir

---

<sup>12</sup> Lien vers la version anglaise de la vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=bvz3U-JOvOU>)

<sup>13</sup> Alors que « Boyd et Ellison (2007) ont défini les sites de réseaux sociaux (*social network sites*) comme des services web permettant aux utilisateurs (1) de construire un profil public ou semi-public au sein d'un système, (2) de gérer une liste des utilisateurs avec lesquels ils partagent un lien, (3) de voir et naviguer sur leur liste de liens et sur ceux établis par les autres au sein du système » (Stenger et Coutant, 2011, p. 11-12), Stenger et Coutant offrent d'ajouter une quatrième caractéristique à la définition de Boyd et Ellison, qui réside dans les usages observés sur les réseaux socio-numériques : « Ces sites fondent leur attractivité essentiellement sur l'opportunité de retrouver ses 'amis' et d'interagir avec eux par le biais de profils, de listes de contacts et d'applications à travers une grande variété d'activités » (Stenger et Coutant, 2011, p. 13).

<sup>14</sup> Lien vers la bande dessinée (<https://www.theguardian.com/world/gallery/2014/feb/12/graphic-novel-asylum-seekers-in-full>).

tenté de rejoindre l'Australie par bateau (sans nom, 2014), la vidéo, qui présente comme décor un bateau que l'on soupçonne de transporter des personnes en quête d'asile, affiche en rouge « *No way : you will not make Australia home* » (Fleay et al, 2016). On y voit également le colonel Angus Cambell<sup>15</sup>, commandant de l'*Operation Sovereign Borders* avertir son auditoire, que l'on présume être de potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile, que si ceux et celles-ci font appel à des passeurs pour atteindre l'Australie par bateau, ils ne pourront jamais s'installer en Australie. Le message « *No way : you will not make Australia home* » a largement été publié sous forme d'annonces tant sur les réseaux socio-numériques notamment sur *Facebook* et *Twitter* (Lieu, 2016) que dans les journaux, et ce, notamment sur le territoire australien<sup>16</sup> (Fleay et al, 2016). Aujourd'hui, on compte sept vidéos « informationnelles » sur le site du département de l'immigration et de la protection des frontières, traduites dans quinze langues, dont l'ourdou, le rohingya et le kurde<sup>17</sup>. Quatre de ces vidéos, également adressées à l'endroit de potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile, partagent des messages du Major General Craig Furini, dans lesquelles les mêmes mots sont prononcés par Furini : « *You have zero chance of success* ». Dans une autre vidéo publiée à la suite des élections fédérales de mai 2019, le ministre des Affaires Étrangères Peter Dutton s'adresse au même public, soulignant que les politiques australiennes n'ont pas changé. Dans la vidéo ajoutée le plus récemment sur le site web (septembre 2019), on y voit des demandeur.euse.s d'asile sri lankais interceptés en mer et être retournés au Sri Lanka (Australian Government, 2019). Il semble y avoir un roulement important des vidéos sur le site web puisque des nouvelles vidéos viennent remplacer les anciennes parfois aux mois. Une vidéo toutefois s'y démarque, dans la mesure où elle est demeurée sur le site web depuis au

---

<sup>15</sup> Le colonel Cambell, ancien commandant de l'*Operation Sovereign Borders*, a été promu au rang de chef des forces de défense le 6 juillet 2018.

<sup>16</sup> En 2016, un Australien d'origine vietnamienne se plaignait qu'une annonce du gouvernement australien mentionnée plus haut s'affichait sur son fil d'actualité Facebook, affirmant que « *I'm getting constant reminders about how I 'will never make Australia home' because of it* » (Lieu, 2016).

<sup>17</sup> Lien vers le site du département de l'immigration et de la protection des frontières (<https://osb.homeaffairs.gov.au/en/Outside-Australia>).



moins la première fois que nous l'avons consulté en septembre 2017. Elle prend la forme d'un « dessin animé » illustrant l'expérience d'un jeune Afghan ayant recours aux services d'un passeur et qui tente de rejoindre l'Australie par bateau, sans succès (Australian Government, 2019).

#### 1.5.1. Les campagnes de communication outremer

Les « *onshore campaigns* »<sup>18</sup> ont en commun le fait qu'elles affirment cibler pour « première audience » les communautés issues de la diaspora et visent à : « *providing information which could then be passed on to families and friends back home* », alors que le public australien est perçu tel qu'une « audience secondaire » (Australian National Audit Office, 2016). Dans le cadre de l'*Operation Sovereign Borders*, le gouvernement australien a investi de manière importante dans les campagnes communicationnelles à l'étranger, c'est-à-dire dans les pays d'où sont majoritairement issus les demandeur.euse.s d'asile. Le gouvernement, afin de mettre ces campagnes sur pied et d'évaluer son « marché cible » à l'étranger, a fait appel à des agences de communication, dont notamment la *Statt Consulting*, laquelle étant derrière la publication de la « bande dessinée » mentionnée plus haut. La compagnie, située à Singapore, aurait cumulé les contrats de la part du gouvernement australien dont un de 15 millions de dollars (AUD) en 2015 pour de la « publicité » entrant dans la catégorie de « *Communication and Outreach Services Middle East* » (AusTender, 2015). De même, *Statt* est également connue pour avoir acheté des tranches horaires de radio et d'antenne télévisée en Afghanistan et au Pakistan, en plus d'avoir placé des annonces

---

<sup>18</sup> Le gouvernement australien différencie ses campagnes sur le territoire australien et celles en dehors du territoire en utilisant les termes « *onshore campaigns* » et « *offshore campaigns* » (Australian National Audit Office, 2016, <https://www.anao.gov.au/work/performance-audit/government-advertising-march-2013-june-2015>)

dans les magazines et journaux locaux, et d'avoir distribué des bandes dessinées en Afghanistan (Farrell, 2017). La compagnie a aussi tenu des entrevues et séminaires à Kabul et au travers l'Afghanistan afin de persuader les membres de la communauté de ne pas entreprendre d'atteindre l'Australie par bateau. Près de 20 000 cahiers de notes contenant des messages du gouvernement australien sur leur couverture avant et arrière ont été distribués, sous l'initiative de *Statt*, à des étudiant.e.s de niveau secondaire et universitaire en Afghanistan (Farrell, 2017). En 2017, suite à l'annonce de l'entente américano-australienne<sup>19</sup> quant à la relocalisation d'un certain nombre de réfugié.e.s depuis les centres de détention de Manus et Nauru, le gouvernement australien a octroyé un nouveau contrat d'un million de dollars (AUD) à *Statt* pour des « publications imprimées » ayant pour description « *Campaign Communication Services South East Asia* » (AusTender, 2017), et dont le but était d'informer les potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile que l'entente s'agissait d'un « *one off* » et qu'aucune nouvelle arrivée ne serait considérée pour une potentielle relocalisation tant aux États-Unis qu'en Australie (Farrell, 2017).

Les initiatives du gouvernement pour stopper l'arrivée de personnes en quête d'asile par bateau ne s'arrêtent toutefois aux campagnes mentionnées plus haut. En 2016, le département de l'immigration et de la protection des frontières investissait six millions de dollars (AUD) dans la production d'un film destiné à une audience étrangère (White, 2016). Le film « *Journey* », produit par *Put It Out There Pictures* et adapté et diffusé par *Lapis Communications* en Afghanistan, en Iran, en Iraq et au Pakistan, dépeint l'histoire de demandeur.euse.s d'asile tentant de rejoindre l'Australie par bateau et qui rencontrent une fin tragique en traversant l'Océan Indien (Rasmussen et Doherty, 2016). Une version du film doté de sous-titres anglais est notamment accessible sur la

---

<sup>19</sup> L'administration sous Obama a accepté d'accueillir 1250 réfugié.e.s détenu.e.s sur les îles de Manus et de Nauru. Les barrières érigées par l'administration de Trump dont le décret migratoire interdisant l'entrée sur le territoire états-unien aux ressortissants de six pays dont l'Iran, la Lybie, la Somalie, la Syrie, le Yémen et la Corée du Nord limitent toutefois la relocalisation des réfugié.e.s à ce jour (Andrew & Renata Kaldor Centre for Refugee Law, 2019).

plateforme *YouTube*<sup>20</sup>. De manière plus récente, le département des *Home Affairs* a créé de faux horoscopes pour décourager les Sri Lankais et Sri Lankaises de rejoindre l'Australie par bateau. Tirant avantage d'un enthousiasme répandu pour l'astrologie au Sri Lanka, les horoscopes font des prédictions négatives pour chaque signe astrologique s'ils tentaient de migrer « illégalement » bateau. Ces prédictions incluent des problèmes familiaux, se sentir honteux ainsi que d'être « *forever in debt* » (Davidson, 2019). De même, en 2019, le gouvernement australien a créé un site web « *Zero Chance – Sri Lanka* »<sup>21</sup> contenant de l'information sur les politiques d'asile australiennes. Sur le même site est affiché une compétition dont le titre est « *Zero Chance Stories* » dans le cadre de laquelle des Sri Lankais et Sri Lankaises peuvent soumettre un court vidéo respectant les indications suivantes: « *The Short Film MUST be based on the theme 'Illegal Migration to Australia showcasing the futility of making such a journey and the impact it has'* » (Zero Chance – Sri Lanka, 2019). Les gagnants du concours ont remporté entre autres un diplôme de film, un téléphone intelligent ainsi qu'un ordinateur portable.

#### 1.5.2. Quand la fin justifie les moyens : la dissuasion par la communication

Tel que nous l'avons illustré plus haut, la dissuasion est un terme central de la politique d'immigration australienne. Les mesures entreprises par le gouvernement telles que le transfert des demandeur.euse.s d'asile vers des centres de détention extraterritoriaux, le *Push Back*, le visa de protection temporaire, le bannissement à vie des demandeur.euse.s d'asile migrant par bateau ainsi que les campagnes communicationnelles gouvernementales sont justifiées aux yeux du gouvernement par

---

<sup>20</sup> Lien vers le film *Journey* sur la plateforme *YouTube* : <https://www.youtube.com/watch?v=JKnPhSb9lhg&t=2s>

<sup>21</sup> Lien vers le site web *Zero Chance – Sri Lanka* : <https://zerochance.lk/>

le « message fort » qu'elles envoient : « *This legislation sends a strong message to people smugglers and those considering travelling illegally to Australia by boat that Australia's borders are now stronger than ever* »<sup>22</sup> (Dutton, 2016). Une analyse de soixante et un discours parlementaires dans lesquels les « messages dissuasifs » ont été décortiqués a démontré qu'aux yeux du gouvernement, le « message » envoyé est perçu comme étant « fort » et « clair » et qu'il devait donc forcément avoir l'effet escompté sur son audience cible (Richardson, 2010). Or, ce raisonnement « *is rooted in a flawed and outdated view of the communication process and a simplistic understanding of refugee audiences* » et ne prend pas en compte le fait que « *refugee audiences are diverse, unpredictable and capable of producing a variety of interpretations of the messages they receive* » (Richardson, 2010, p. 7). Les études de la réception semblent donc constituer un outil précieux pour comprendre de quelle manière ce « fort message » est réellement perçu par les demandeur.euse.s d'asile. Cependant, une étude de la réception menée sans préalable analyse du matériel communicationnel peut sembler désuète. Dans la partie qui suit, nous explorerons les racines théoriques de la réception et nous pencherons sur le focus de son étude : le public.

#### 1.6. Les enjeux de la réception selon un angle communicationnel

Il sera question, lors de ce mémoire, des expériences singulières et partagées par les individus ainsi que de la fabrication de sens par les personnes en quête d'asile vis-à-vis des informations migratoires auxquelles ils et elles sont exposé.e.s, et ce, tout au long de leur processus migratoire. Les détails de notre cheminement seront expliqués lors du prochain chapitre mais pour l'instant, nous avons cru pertinent de nous pencher sur

---

<sup>22</sup> Peter Dutton lorsqu'il prononça ce discours, était alors membre du Parlement. Il a été promu Ministre des Affaires Intérieures en 2017.

l'approche de la réception puisque celle-ci, « dans le cadre de l'examen des expériences individuelles, offre une compréhension pertinente dans la mesure où il s'agit de considérer le point de vue des acteurs concernés » (Belabdi, 2010, p. 154).

L'étude de la réception tire ses origines de la tradition critique de Birmingham dont les chercheur.euse.s ont concentré leurs travaux sur la production de la signification dans l'interaction des spectateurs et spectatrices avec les textes (Proulx, 1998). Selon Livingstone, « *audience reception studies focus on the interpretative relation between audience and medium, where this relation is understood within a broadly ethnographic context* » (Livingstone, 1998, p. 3). Cependant, puisque les moments de production et de réception d'un message sont la plupart du temps liés à deux procès discursifs différents, les structures de significations mobilisées aux moments respectifs de l'encodage et du décodage peuvent ne pas concorder (Proulx, 1998). Dans *Encodage et Décodage*, Hall soutient que les écarts dans l'interprétation d'un message sont le résultat de facteurs sociaux et culturels (Hall, 1994). Il suggère que bien qu'il soit possible qu'une personne comprenne le message qui lui est adressé, elle peut toutefois en extraire une signification complètement différente de celle escomptée par le producteur du message : « *it is possible for a viewer to perfectly understand both the literal and connotative inflection given by a discourse but to decode the message in a globally contrary way* », donnant lieu à ce qu'il nomme un « *oppositional reading* » (Hall, 2001 cité dans Richardson, 2008, p. 37).

La théorie de la communication de Thayer s'appuie sur des concepts se rapportant à l'expérience humaine de communication et de représentation et suggère que la communication n'est pas tant ce qu'une personne peut faire aux autres, mais plutôt un processus en marche à l'intérieur de chaque individu. La communication a deux fonctions principales, soit, l'adaptation à l'environnement ainsi que la possibilité d'établir des relations afin d'atteindre des objectifs instinctifs et deuxièmement,

communiquer avec autrui (Belabdi, 2010). L'auteur suggère que plutôt que de recevoir passivement le message lui étant adressé, le récepteur est celui qui co-crée et co-construit le message, soulignant ainsi le caractère subjectif de la réception tout en accordant une importance à la sphère intra-personnelle dans le processus de communication (Belabdi, 2010). Selon le modèle de la communication intentionnelle créé par Thayer, il existe trois types d'ambiguïtés susceptibles d'influencer le récepteur du message : L'ambiguïté de sens qui survient lorsque le récepteur tente de comprendre ce que l'émetteur tente de communiquer. Les membres d'une même culture, au travers l'éducation et la socialisation, sont dotés d'aptitudes de compréhension normalisées, expliquant la réussite de « recettes normalisées ». Or, un message peut être interprété d'une manière différente par une culture autre que celle étant à l'origine du message en raison de « recettes normalisées », qui ne sont finalement, pas « normalisées » entre les deux cultures :

Au sein d'une même culture, ces aptitudes sont communes aux membres, à travers des structures conceptuelles normalisées, ce qui n'est pas le cas quand le message provient d'une autre culture qui exerce une attraction préalable sur le récepteur. (Belabdi, 2010, p. 159).

L'ambiguïté d'intention survient lorsque le récepteur ne saisit pas les indices inter-communicationnels de l'émetteur, donnant lieu à la dimension subjective de l'interprétation. Finalement, l'ambiguïté de conséquences survient lorsque le récepteur, bien qu'il perçoive correctement le sens du message, perçoit une ambiguïté quant aux affirmations et aux intentions de l'émetteur, rendant ainsi le message ambigu et donc incompréhensible (Belabdi, 2010).

### 1.6.1. Le public comme construction discursive

Alors que les trois générations des études de la réception, soit la première liée à Hall et aux *Cultural studies*, la seconde s'appuyant sur l'ethnographie et le public et la troisième, sur une perspective constructionniste, s'entendent sur le fait que la réception est influencée, voire même, déterminée par le contexte socioculturel du récepteur, seule la troisième génération s'est intéressée au « public » en tant que construction discursive (Alasuutari, 1999). Selon Richardson, bien que la complexité propre à chaque individu joue un rôle prépondérant dans l'interprétation du message lui étant adressé, le producteur du message, en tentant de connaître « le public », voile cette complexité de manière à classer l'individu à l'intérieur d'une catégorie, construisant ainsi un « public » plus facile à identifier et en conséquence plus facile à « connaître » (Richardson, 2008). Hartley va même jusqu'à suggérer que le « public » n'existe tout simplement pas, mais qu'il est plutôt imaginé pour répondre aux intérêts de celles et ceux cherchant à « connaître » l'individu au travers de catégorisations, comme le font par exemple les chercheur,euse.s les producteur,trice.s de médias de masse, ainsi que les décideur,euse.s politiques (Hartley, 1987).

Considérant l'hétérogénéité de la catégorisation « demandeurs et demandeuses d'asile », comment peut-on parler d'un « public » lorsque ses membres proviennent de différents horizons nationaux, ethniques, culturels et linguistiques et qu'ils et elles sont situé.e.s dans différentes régions du monde? De même, si le contexte socioculturel des individus influence partiellement leur interprétation des messages, comment peut-on s'attendre à ce que ceux et celles-ci réagissent *tous et toutes* de la même façon vis-à-vis des messages gouvernementaux qu'ils reçoivent? Pour les fins de cette recherche, nous nous servirons de l'apport théorique d'Hartley et de Richardson et partirons de la prémisse selon laquelle il n'y a rien de tel qu'un « public de migration irrégulière » et

qu'il s'agit plutôt d'une construction discursive visant à satisfaire des intérêts de catégorisation et de simplification.

Ces intérêts de catégorisation et de simplification contribuent à construire l'autorité à travers le discours (Krieg-Planque, 2015). De surcroît, le langage et les symboles employés par les campagnes communicationnelles gouvernementales jouent un rôle central dans la production de sens faite tant par le public constitué des demandeur.euse.s d'asile que par le public domestique (australien). Dans cette optique, une attention particulière sera portée lors de cette recherche à la construction d'un discours propre au gouvernement australien au travers ses messages destinés à ce qu'il perçoit tel qu'un « public de migration irrégulière ».

#### 1.7. Le rôle de l'information migratoire au cours de la migration irrégulière: État des connaissances

Tel que mentionné plus haut, les campagnes de communication du gouvernement australien ont pour objectif d'influencer le processus migratoire des potentiel.le.s migrant.e.s songeant à demander l'asile en Australie (Pickering et al, 2015). Toutefois, pour que le message ait l'effet désiré, encore faut-il que celui-ci atteigne son audience et que l'émetteur du message soit jugé tel qu'étant digne de confiance (Richardson, 2010). Or, les études tendent à démontrer que la communication migratoire gouvernementale ne constitue pas forcément une source d'information privilégiée par les migrant.e.s (Belabdi, 2011 ; Richardson, 2010 ; Tazreiter et al, 2016 ; Fleay et al, 2016).



D'autres études se sont penchées plus précisément sur le lien entre la prise de décision de migrer de manière irrégulière ainsi que la sélection et le partage d'information par les migrant.e.s irrégulier.e.s (Richardson, 2010 ; Fleay et al, 2016 ; Koser, 2002 ; Pickering et al, 2015 ; Koser et Koschminder, 2016 ; Kilberg, 2014 ; Robinson et Segrott, 2002) et suggèrent que la prise de décision de migrer irrégulièrement serait influencée par des facteurs variant en fonction des différentes conditions dans lesquelles se trouvent les migrant.e.s tout au long de la période migratoire (Pickering et al, 2015). Si la famille n'est pas forcément à l'initiative du départ, le « réseau social », ou « réseau migratoire » est dans la majorité des cas mobilisé en continu lors du processus migratoire (Duvivier, 2011 ; Koser, 2002 ; Pickering et al, 2015). Il semblerait donc que le réseau social constitue une source d'information prisée par les potentiel.le.s migrant.e.s et influencerait tant la prise de décision quant à la possibilité de migrer, que le choix de destination (Koser et Koschminder, 2016).

Selon Koser, le fait que le réseau social apparaisse comme étant la source d'information la plus importante quant au choix du pays de destination s'explique par l'habileté plus grande de la famille et des amis à identifier l'information pertinente pour les demandeur.euse.s d'asile (Koser, 2002). Koser suggère deux définitions du « réseau social » généralement utilisées en études sur les migrations internationales, dont une se concentre sur le réseau social du ou de la migrant.e alors que l'autre se concentre davantage sur la géographie : « *social network typically comprise family and friends, community organisations and associations and intermediaries such as labour recruiters and travel agents. To date, most attention has focused on family, friendship and community ties* » (Koser, 2002, p. 9-10). Il ajoute qu'il existe une distinction entre les réseaux « personnels », comprenant les amis et la famille, ainsi que les réseaux fondés sur des relations plus distantes telles qu'avec les « *co-ethnics* » ou les « *co-nationals* » qui ne connaissent pas personnellement les potentiel.le.s migrant.e.s (Koser, 2002). Selon les définitions plus géographiques du « réseau social », « *social*

*networks are usually understood as one of a series of processes that link origin and destination countries in international migration* » (Koser, 2002, p. 10). La perception géographique du réseau social suggère que dans leur pays d'origine, les potentiel.le.s migrant.e.s sont incorporé.e.s dans un tissu de relations comprenant amis et famille, alors que dans le pays de destination, ceux et celles-ci « *may have both personal and impersonal contacts* » (Koser, 2002, p. 10)

Cependant, comme le souligne Richardson, la dépendance des migrant.e.s vis-à-vis de l'information relayée par le réseau social résidant dans le pays de destination peut être problématique, puisque « *over time migrants in the asylum country can lose their intuition for what might constitute relevant information for potential asylum seekers from their country of destination* » (Richardson, 2010, p. 11). De même, un manque de compréhension des politiques migratoires du pays de destination peut s'avérer un obstacle à la transmission d'information pertinente : « *a proportion of refugees and migrants in Australia simply do not understand Australia's asylum policies sufficiently to pass on information about them* » (Richardson, 2010, p. 11). La place privilégiée du réseau social comme source d'information peut aussi s'expliquer par l'importance de la confiance accordée à l'information lors du processus migratoire, comme le soulignent Pickering et al : « *Social trust is a key determinant of decisions around reliability of information that can be based on past experience of others and cultural or ethnic affinity* » (Pickering et al, 2015, p. 6). Or, lors d'une étude lors de laquelle 140 migrant.e.s irrégulier,ère.s en transit ont été rencontré.e.s en Indonésie, il a été constaté que « *the narratives of mobility – or migration stories – told by a significant majority of the migrants did not refer to the Australian government as a trusted source of information* » (Pickering et al, 2015, p. 15).

D'autres études ont souligné l'importance des passeurs comme source d'information influençant le processus migratoire (Richardson, 2010 ; Pickering et al, 2015 ; Koser,

2002 ; Fleay et al, 2016 ; Robinson et Segrott, 2002). Il semble toutefois y avoir une certaine ambiguïté quant au degré d'information détenue par les passeurs ainsi que leur volonté de la partager avec leurs clients : « *it would appear that the extent to which they divulge information varies according to their relationship with the client which can range from the sympathetic to the purely exploitative* » (Koser, 2002, p. 14). Dans certains cas, il semble que la destination soit davantage choisie par les passeurs plutôt que par les migrant.e.s, comme le démontre une étude lors de laquelle 25 réfugié.e.s sur 27 ayant migré de manière irrégulière vers l'Australie ont affirmé ne pas avoir choisi leur pays de destination (Richardson, 2010). Cette étude tend à confirmer la possibilité d'une certaine perte de contrôle des migrant.e.s sur leur propre migration : « *some asylum seekers have effectively lost control over their own migration, with their final destination being dictated by smugglers, rather than, for example, by the location of friends and family* » (Koser, 2002, p. 3). Il ressort toutefois que si les passeurs ont une influence décisive sur le pays de destination, ils ne sont toutefois pas à l'origine de la prise de décision des migrant.e.s d'entamer une migration irrégulière (Fleay et al, 2016 ; Richardson, 2010). Les circonstances entourant le départ étant dans plusieurs cas caractérisées par une situation d'urgence, la décision de migrer peut en conséquence être prise de manière spontanée, laissant ainsi peu de temps pour une réflexion approfondie quant à un choix de potentielle destination : « *many interviewees [...] expressed that they had been more concerned about escaping from their own country of origin rather than being preoccupied with deciding on which county to seek refuge in* » (Fleay et al, 2016, p. 63).

Les circonstances du départ peuvent donc dans une certaine mesure expliquer le fait qu'une partie importante des migrant.e.s irrégulier,ère.s ne possèdent que très peu d'information sur le pays de destination au moment du départ (Koser et Kuschminder, 2002 ; Pickering et al, 2015 ; Richardson, 2010). Toutefois, Selon Richardson, même lorsque l'information relative aux politiques migratoires est disponible, l'interprétation

faite de celle-ci par les migrant.e.s peut varier, puisque ces dernier,ère.s constituent un groupe « *inherently complex and unpredictable, and their interpretations are shaped by their preconceived ideas, their backgrounds and their past experiences* » (Richardson, 2010, p. 14). De même, lorsque confronté.e.s à la communication migratoire gouvernementale, il semblerait que les migrant.e.s choisissent parfois d'ignorer l'information allant à l'encontre de leurs chances d'atteindre leur destination. Cela pourrait également s'expliquer par les circonstances relatives au processus migratoire, puisque comme le souligne Koser, « *if people are fleeing for their lives, they are unlikely to be deterred by a flyer or a poster* » (Koser dans Fleay et al, 2016, p. 62). Ceci vient toutefois contredire l'argument central derrière les campagnes communicationnelles gouvernementales, puisque comme le soulignent Fleay et al, « *this contrast with government responses that discuss 'pull' factors premised on the notion that asylum seekers have wide-ranging information that makes Australia a prized destination* » (Fleay et al, 2016, p. 69).

Ainsi, d'une part, le gouvernement australien tente de justifier par la dissuasion le recours à des politiques d'immigration sévères qu'il « publicise » par le biais de campagnes communicationnelles domestiques et outremer, alors que d'autre part, la littérature suggère que les migrant.e.s irrégulier,ère.s ne possèdent en général que très peu d'information sur le pays de destination au moment du départ, et qu'ils et elles tendent à se fier davantage à des sources d'information informelles telles que leur réseau social ainsi que les passeurs plutôt qu'aux informations formelles relayées par la communication migratoire gouvernementale. Or, cette dissonance, selon certain.e.s auteur,trice.s (Richardson, 2009 ; Fleay et al, 2016), traduit non seulement l'incapacité des campagnes à communiquer de manière efficace tant sur le plan culturel que structurel avec les demandeur,euse.s d'asile, mais trahit surtout la volonté du gouvernement de courtiser un autre public : l'électorat australien. Dans cette mesure, il est troublant de constater que si les politiques d'immigration du gouvernement

australien, incluant le visa de protection temporaire, les centres de détentions de l'immigration et le *Push Back* ont fait l'objet de nombreuses critiques tant sur le plan éthique que légal, l'argument central derrière les campagnes communicationnelles du gouvernement demeure largement intouché (Richardson, 2010).

#### 1.8. Femmes et migration irrégulière vers l'Australie

*A lot of ladies have lost their husbands and they are single moms, and it's not safe for them too because the authorities – men could visit them for any reason saying it's for questioning. It's not safe there, but what do you wanna do? And when the kids grow up if they are daughters, the daughters are in the same situation (Participante n°9).*

Si les recherches portant sur les migrations sont foisonnantes, peu de recherches se sont intéressées aux stratégies communicationnelles de dissuasion des gouvernements, ainsi qu'à leur impact sur le processus de sélection et de partage d'information et sur la prise de décision des migrant.e.s irrégulier,ère.s en lien avec leur destination (Koser et McAuliffe, 2013; Fleay et al, 2016; Richardson, 2010). Encore moins de recherches se sont attardées à ce processus fait par les migrantes irrégulières, ou à l'impact du genre sur leur prise de décision, y compris pour celles migrant dans l'intention de trouver l'asile (Pickering et Barry, 2013). Or, avant l'adoption de l'*Operation Sovereign Borders* en 2013, la proportion des femmes tentant de rejoindre l'Australie par bateau s'agrandissait d'année en année.

Tableau 1. 1. Demande de détermination du statut de réfugié selon le genre (2008-2013)

**Table 24: Refugee status determination requests received by sex (IMA)**

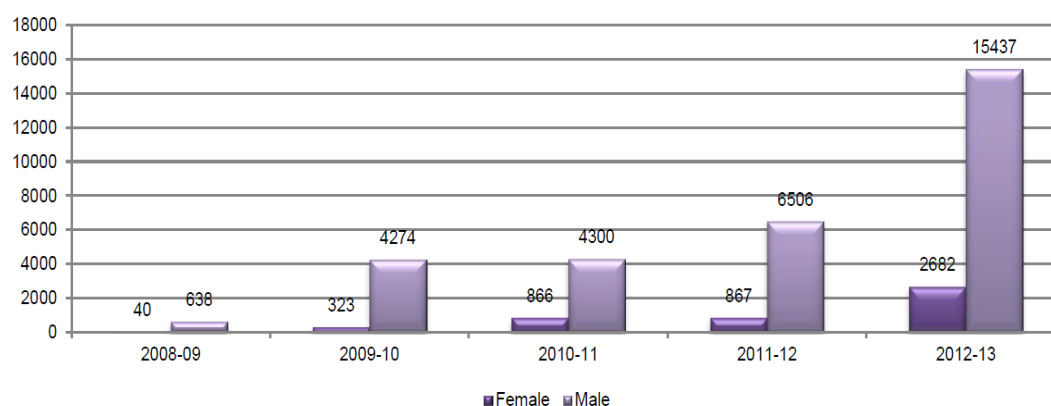
| Sex          | 2008-09    | 2009-10     | 2010-11     | 2011-12     | 2012-13      |
|--------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Female       | 40         | 323         | 866         | 867         | 2682         |
| Male         | 638        | 4274        | 4300        | 6506        | 15437        |
| <b>Total</b> | <b>678</b> | <b>4597</b> | <b>5166</b> | <b>7373</b> | <b>18119</b> |

Source: DIBP Systems

Source : Department of Immigration and Border Protection (DIBP), 2013<sup>23</sup>

Figure 1. 1. Demande de détermination du statut de réfugié selon le genre (2008-2013)

**Figure 19: Refugee status determination requests by sex (IMA)**



Source : Department of Immigration and Border Protection (DIBP), 2013<sup>24</sup>

<sup>23</sup> L'acronyme « IMA » réfère au terme « Irregular Maritime Arrival ». Il s'agit du terme utilisé par le département des Affaires Étrangères pour désigner les arrivées par bateau de migrant.e.s cherchant à demander l'asile. Les « non-IMA » réfèrent aux arrivées aériennes (Parliament of Australia, 2015).

<sup>24</sup> L'acronyme « IMA » réfère au terme « Irregular Maritime Arrival ». Il s'agit du terme utilisé par le département des Affaires Étrangères pour désigner les arrivées par bateau de migrant.e.s cherchant à demander l'asile. Les « non-IMA » réfèrent aux arrivées aériennes (Parliament of Australia, 2015).

Ainsi, le pourcentage d'hommes ayant fait une demande d'asile suivant une arrivée irrégulière par bateau est passé de 88% pour l'année 2011-2012 à 85% pour l'année 2012-2013 (DIBP, 2013). Cette augmentation de la proportion de femmes migrant irrégulièrement vers l'Australie est en concordance avec une augmentation mondiale du nombre de femmes migrant en dehors des canaux réguliers de l'immigration. En effet, en 2015, les femmes constituaient 48% des personnes migrant irrégulièrement dans la région de l'Asie du Sud Est (Pickering et Powell, 2018).

Cette augmentation du nombre de femmes se risquant à entamer ces périlleuses migrations n'est toutefois pas sans soulever de sérieuses préoccupations. Pickering et Cochrane (2012) nous rappellent que si les images les plus répandues de réfugié.e.s sont largement féminisées, les données amassées au fil des décennies suggèrent que la migration irrégulière a historiquement été du domaine masculin. Les raisons expliquant cet écart sont complexes et varient d'une région à l'autre, mais de manière générale, les études suggèrent que les femmes présentent traditionnellement une plus grande aversion au risque lorsqu'il est question d'entreprendre une migration irrégulière (Pickering et Barry, 2013). Elles seraient plus enclines à rester derrière alors qu'un membre masculin de la famille envoie des fonds, ou préféreraient opter pour le franchissement de frontières ne présentant pas de risque physique important (Pickering et Barry, 2013). Une recherche approfondie n'est pas nécessaire pour comprendre cette tendance à rester derrière ou à éviter le risque physique. Les contours genrés de la migration forcée ont été maintes fois dessinés par les chercheur.euse.s, malgré l'existence de données fragmentaires et complexes. Les études démontrent que les femmes sont plus susceptibles de mourir en tentant de traverser irrégulièrement des frontières physiques que leurs homologues masculins (Pickering et Cochrane, 2012). Cela s'avère également vrai en ce qui a trait des femmes tentant de traverser la mer située entre l'Indonésie et l'Australie. Des rapports en lien avec la mort par noyade

dans cette zone ont indiqué que pendant ces voyages en mer, les femmes et les enfants se voient attribué.e.s la zone située sous le pont, les exposant notamment à des gaz d'émanation, des fuites d'eau et d'autres risques (Pickering et Cochrane, 2012).

Nombreuses sont les femmes et les filles qui sont exposées à la violence sexuelle et à la violence sexospécifique (UN Women, 2017 ; Sweedish Red Cross, 2015 ; Parish, 2017 ; Pickering et Cochrane, 2012 ; Jesuit Refugee Service, 2018). Par violence sexuelle et sexospécifique, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés entend : « *Sexual and gender-based violence (SGBV) refers to any act that is perpetrated against a person's will and is based on gender norms and unequal power relationships* » (UNHCR, 2019). Si la violence sexuelle et sexospécifique peut être à l'origine du départ (Pickering et Barry, 2013), le périple n'offre aucune garantie de sécurité, puisque les femmes et les filles sont vulnérables vis-à-vis d'abus liés au genre tant en transit qu'une fois arrivées à destination (Parish, 2017). Plusieurs vont jusqu'à prendre des contraceptifs pendant leur migration pour éviter de tomber enceinte d'une relation sexuelle non consentante (Fleury, 2016; Parish, 2017). Dans cette mesure, toute augmentation du pourcentage de femmes migrant en dehors des canaux traditionnels de l'immigration mérite une prudente considération, puisque comme le soulignent Pickering et Barry : « *Arguably, no group has more to lose in ongoing mismatch between state and refugee understanding of border crossing and border control* » (Pickering et Barry, 2012, p. 81).

#### 1.8.1. Une invisibilité genrée

Si les risques encourus par les femmes demandeuses d'asile sont généralement plus élevés que pour leurs homologues masculins, et que le pourcentage de femmes au sein



des migrations irrégulières est en croissance, alors comment se fait-il que l'image du demandeur d'asile « homme » voyageant seul persiste? L'invisibilité, tant sur les plans social que médiatique, pourrait expliquer le manque de reconnaissance des difficultés rencontrées par les femmes demandeuses d'asile notamment en Australie.

#### 1.8.1.1. Invisibilité sociale

La vulnérabilité des femmes demandeuses d'asile, telle que mentionné plus haut, ne s'arrête pas une fois que celles-ci sont arrivées à destination. Cette vulnérabilité tend à être aggravée par l'impact du traumatisme subi en amont comme en aval de l'arrivée en Australie, notamment en raison d'abus et des violences sexospécifiques (Jesuit Refugee Service, 2018). Or, cette vulnérabilité n'est toutefois que peu adressée par les politiques publiques notamment en raison du manque de visibilité des femmes demandeuses d'asile et réfugiées. Ce manque de visibilité peut en partie être le résultat de coutumes culturelles importées du pays d'origine qui n'encouragent pas les femmes à s'intégrer au sein de la société d'accueil (Cornaglia, 2016). Cela se traduirait par une pression effectuée sur elles par leur communauté d'assumer le rôle traditionnel du *care* tel que d'élever les enfants, l'entretien ménager, le langage et la préparation des repas. Ce rôle qui leur est attribué par des membres masculins de la famille aurait pour impact d'isoler celles-ci et de les rendre dépendantes sur les plans social, économique et culturel. Cela a également pour conséquence de rendre les femmes demandeuses d'asile et réfugiées largement moins visibles que leurs homologues masculins, en plus de multiplier les difficultés qu'elles rencontrent alors qu'elles tentent d'accéder aux services, aux opportunités d'emploi, aux cours de langue, etc. (Cornaglia, 2016). Une autre raison expliquant le manque de visibilité des femmes demandeuses d'asile et réfugiées se trouve dans la discrimination. Plusieurs de ces femmes n'ont pas accès à des emplois suffisamment payés, ont du mal à trouver logis et ont en conséquence du

mal à participer à la société (Jesuit Refugee Service, 2018; Cornaglia, 2016, Swedish Red Cross, 2015). Toutefois, les abus qui émanent de leur communauté ou qui découlent de la discrimination socio-économique ne sont que peu rapportés en raison d'un manque de confiance envers l'autorité, un manque de connaissance des lois locales, un accès restreint aux services ainsi que le *victim shaming* (Jesuit Refugee Service, 2018, Cornalia, 2016).

#### 1.8.1.2. Invisibilité médiatique

Selon Threadgold, la représentation faite des demandeur.euse.s d'asile par les médias est un facteur contribuant à l'invisibilisation des femmes demandeuses d'asile. En prenant pour exemple les tabloïds et les nouvelles télévisées au Royaume Uni, Threadgold en arrive à la conclusion que « *The discursive construction of asylum is all so profoundly gendered, and gendered male* » (Threadgold, 2006, p. 223). Les médias utiliseraient des images récurrentes à caractère d'invasion militaire dépeignant les frontières du Royaume Uni telles qu'étant sujettes à la menace constante de milliers d'hommes essayant désespérément de les franchir. Cette conception serait renforcée par l'utilisation constante d'images de dangereux hommes cagoulés (Threadgold, 2006). Ces « hommes » seraient en général « Autre » sur le plan religieux, seraient liés à des menaces de terrorisme étrangères, et seraient construits en tant qu'objets de peur et de danger, « *[they are] a risk to the social body which is imagined as intact, uniform and white : and they are almost overwhelmingly male* » (Threadgold, 2006, p. 227). Puisque Threadgold estime que les récits médiatiques ne sont pas que des représentations, mais qu'ils sont performatifs et qu'ils promulguent et produisent l'asile en plus d'avoir des effets matériels sur le vrai asile et sur des vraies vies, il a cherché à rejeter l'image de l'asile construite par les médias en donnant une voix à des femmes demandeuses d'asile : « *I want now to turn to another set of stories, a third and different*

*set of discursive practices, whose realities [...] are totally invisible in what has been discussed above* » (Threadgold, 2006, p. 236). Si les récits racontés par ces femmes sont en totale opposition aux récit médiatiques populaires, c'est parce qu'ils parlent d'éléments dont on n'entend pas parler dans les médias : ils parlent de la réalité de celles qui vivent au quotidien avec la discrimination administrative qui accompagne le label « demandeuse d'asile ». Cette discrimination, termine Threadgold, n'est pas dénoncée par ces femmes aux leaders politiques par peur de sembler « non reconnaissante » envers la société d'accueil (Threadgold, 2006).

#### 1.9. L'intersectionnalité comme outil de compréhension

Bien qu'il n'ait pas encore été question de notre méthodologie (ou même de question de recherche), le parcours de ce mémoire doit sans doute commencer à se dessiner sous vos yeux. Entre migration irrégulière, campagnes de dissuasion et genre, que peut bien venir y faire l'intersectionnalité? Étant donné l'invisibilité et les discriminations à l'encontre des femmes demandeuses d'asile et réfugiées mentionnées plus haut, l'intersectionnalité semble être un cadre d'analyse pertinent afin de mieux comprendre la réalité vécue par ces femmes. Le concept de l'intersectionnalité, que nous explorerons dans ce mémoire, n'a pas pour fin d'étoffer notre problématique : il nous est semblé incontournable cependant au niveau méthodologique, notamment en lien avec la préparation de notre terrain de recherche. De même, nous espérons que l'intersectionnalité permettra d'éclairer le contexte à partir duquel s'expriment les femmes qui ont participé à cette recherche.

Tirant ses origines du *Black feminism* et de la *Critical Race Theory*, l'intersectionnalité a vu le jour en 1989 dans l'article « *Demarginalizing the Intersection of Race and Sex* :

*A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics* » de Kimberlé Crenshaw. Dans cet article, la juriste propose l'intersectionnalité en tant qu'outil pour faciliter l'analyse d'expériences multidimensionnelles, de luttes et des voix et des femmes noires et des femmes issues de groupes minoritaires, qui tombent dans les craques des discours du féminisme et des discours anti-racistes (Crenshaw, 1989). En lien avec la violence conjugale et le viol, Crenshaw avance:

Je traite de l'intersectionnalité structurelle – de la manière dont la localisation des femmes de couleur à l'intersection de la race et du genre rend notre expérience réelle de la violence conjugale, du viol et des mesures pour y remédier, qualitativement différente de celle des femmes blanches (Crenshaw, 2005, p. 54)<sup>25</sup>.

À l'époque, Crenshaw estimait que les théoriciens et théoriciennes devaient considérer tant le genre que la race comme éléments interagissant avec les expériences des femmes noires, plutôt que tels qu'étant des éléments cumulatifs caractérisant ces dernières. En d'autres mots, ces axes d'oppressions ne peuvent être analysés individuellement, puisqu'ils sont intrinsèquement liés dans le cas des femmes de couleur. L'intersectionnalité a depuis largement évolué pour s'étendre à de nombreuses disciplines des sciences sociales. Davis estime que l'intersectionnalité « *refers to the interaction between gender, race, and other categories of difference in individual lives, social practices, institutional arrangements and cultural ideologies and the outcomes of these interactions in terms of power* » (Davis, 2008, p. 68). Certains questionnements ont émergé quant à la posture de l'intersectionnalité en tant que phénomène : certains sont d'avis qu'il s'agit d'un concept, d'autres, d'une théorie, alors que d'autres estiment qu'il s'agit d'une stratégie propre à l'analyse féministe (Davis, 2008).

---

<sup>25</sup> L'article de Crenshaw n'a été traduit en français qu'en 2005.

L'idée au cœur de l'intersectionnalité voulant qu'elle permette de comprendre comment l'agentivité individuelle réagisse vis-à-vis d'axes d'oppressions intégrés dans des barrières structurelles faisant obstacle à l'égalité et l'émancipation n'était toutefois pas nouvelle lorsque Crenshaw écrit son article à la fin des années 1980. L'anthologie « *All Women are White, all Blacks are Men, but Some of Us are Brave* », de Gloria T Hull, Patricia Bell Scott et Barbara Smith (1982) dénonçait déjà à l'époque la double exclusion des femmes noires aux États-Unis d'un féminisme blanc et élitiste, et d'un nationalisme noir et sexiste (Clark, 2013). Des oppressions multiples sur la base du genre, de la race, de l'orientation sexuelle, du handicap et de la classe ont longtemps été reconnues et explorées par les sociologues et les activistes qui, dans les années 1960 et 1970, ont tenté de faire avancer la cause en passant par un éventail d'approches, par exemple par l'approche multiraciale en allant jusqu'au féminisme révisionniste (Clark, 2013). L'intersectionnalité, de la façon dont elle a évolué, trouve sa place dans le féminisme moderne dans la manière dont elle répond à la préoccupation théorique et normative centrale du féminisme, c'est-à-dire la reconnaissance de différences entre les femmes (Davis, 2008). L'intersectionnalité s'adresse aux différences entre les femmes en fournissant « *a handy catchcall phrase that aims to make visible the multiple positioning that constitutes everyday life and the power relations that are central to it* » (Phoenix, 2006, p. 187, cité dans Davis, 2008, p. 70). Cela explique en quelques sortes pourquoi l'on n'assiste pas à un essoufflement de l'intersectionnalité : il s'agit d'une « *analysis-in-progress* » (Carbado et al, 2013). En d'autres termes, il y a pratiquement toujours de nouvelles préoccupations auxquelles la théorie peut s'intéresser, d'autres espace où elle peut se rediriger, et d'autres structures de pouvoir qu'elle peut analyser (Carbado et al, 2013).

Dans le monde de la recherche et dans les interactions du monde social, les approches intersectionnelles permettent de « cartographier » comment différents « lieux d'oppression » tels que la race, la classe et le genre sont connectés et se chevauchent,

plutôt que d'ajouter simplement une oppression sur (ou sous) d'autres types d'oppression (Clark, 2013). Carbado et al (2013) suggèrent qu'une façon originale de comprendre ce qu'est l'intersectionnalité est d'évaluer ce que l'intersectionnalité fait dans le but de penser le comment et où l'approche peut-elle être mobilisée. Identifier les lieux d'exclusion peut se faire en posant ce que Matsuda (1991) appelle « l'autre question » :

*The way I try to understand the interconnection of all forms of subordination is through a method I call « ask the other question ». When I see something that looks racist, I ask, « Where is the patriarchy in this? » When I see something that looks sexist, I ask, « Where is the heterosexism in this? » When I see something that looks homophobic, I ask, « Where are the class interests in this? ». (Matsuda, 1991, p. 1189).*

L'intersectionnalité vient remettre en question les conceptions essentialistes du monde social, et comme le rappelle Clark, dans un monde multiculturel et postmoderne, la différence, la diversité ainsi que la discrimination ne peuvent pas être simplement perçues telle une réalité tant pour les femmes que pour les hommes, et la compréhension intersectionnelle de l'expérience mérite d'être appréciée (Clark, 2013).

Nous avons ainsi dressé un portrait d'ensemble sur l'historique des politiques d'immigration australiennes, comprenant ses campagnes communicationnelles, ainsi que sur des concepts et théories qui d'une part, tel que le concept de la dissuasion, facilite la compréhension tant de la logique derrière le raisonnement du gouvernement australien, et d'autre part, telles que les études de la réception, nous outillent afin de mieux saisir les différents mécanismes imbriqués dans la relation entre le matériel communicationnel ainsi que son public cible. Finalement, une revue de la littérature sur les migrations irrégulières, les réseaux d'information et de communication y étant liés, de même que les enjeux liés au genre, ainsi qu'un survol sur le concept d'intersectionnalité nous ont préparé pour la direction que prendra de ce mémoire.

### 1.10. Intérêt de recherche et problématisation

Il semble y avoir, à la lumière de la littérature existante, un certain malaise entre la communication gouvernementale ainsi que la réalité vécue par les personnes ciblées par les campagnes. Or, la diffusion des messages gouvernementaux, notamment sur le territoire australien, représente un enjeu social non négligeable dans la mesure où ces messages viennent toucher à des enjeux de représentations sociales et peuvent s'émanciper dans des mécanismes d'inclusion et d'exclusion sociale bien réels qui font partie de l'expérience quotidienne des demandeur.euse.s d'asile.

De même, malgré le nombre important de recherches portant sur les migrations, peu d'entre elles se sont intéressées à la fabrication de sens des demandeur.euse d'asile en lien avec les campagnes de communication gouvernementales (Richardson, 2009 ; Fleay et al, 2016), ou à leur sélection d'information migratoire tout au long du processus de migration irrégulière (Koser et McAuliffe, 2013). Aucune, à notre connaissance, ne s'est intéressée à ce processus fait par les femmes migrant en dehors des canaux réguliers de l'immigration dans le but de trouver l'asile, ou à l'impact du genre sur la sélection et le partage d'information dans un contexte de migration irrégulière (Pickering et Barry, 2013). Or, tel que mentionné précédemment, avant l'adoption de l'*Operation Sovereign Borders* en 2013, la proportion de femmes tentant de rejoindre l'Australie par bateau était en constante croissance (Department of Immigration and Border Protection, 2013). Dans la même année, devant l'augmentation de la proportion de familles et de femmes non accompagnées en provenance d'Iran migrant pour demander l'asile, l'ancien ministre des Affaires étrangères australien Bob Carr sous-entendait que l'asile n'était pas un moyen d'obtenir protection, mais plutôt d'obtenir une « meilleure vie » en qualifiant les Iraniens et

Iraniennes de « migrant.e.s économiques ». Cette affirmation est une attaque à peine dissimulée sur la légitimité des femmes de demander l’asile, puisque comme le soulignent Pickering et Barry en lien avec cette affaire, « *Somehow, the presence of women undermines claims around persecution and needs for protection* » (Pickering et Barry, 2013, p. 80). Dans cette mesure, cette recherche pourrait s’avérer une opportunité de donner une certaine visibilité aux femmes demandeuses d’asile en nous penchant sur la façon dont elles font sens des campagnes institutionnelles, et ce, à travers une perspective de genre. De même, cette recherche pourrait également constituer une opportunité de porter un regard nouveau sur le lien entre la communication ainsi que le processus de migration irrégulière en soulignant notamment le rôle de la communication en amont, au travers, et en aval du processus migratoire.

Dans la même veine, considérant le fait que l’Australie n’est pas le seul État préoccupé par la migration irrégulière, et que certains États ont recours à des mesures de plus en plus sévères pour réguler leurs frontières, il semble important de poursuivre le questionnement des mesures de dissuasion entreprises par l’Australie. En effet, son approche, qui a soi-disant « arrêté les bateaux »<sup>26</sup>, a attiré l’attention d’autres États cherchant à resserrer leur contrôle sur la migration irrégulière. Il s’agit notamment du cas de Donald Trump, le président américain, qui, dans un Gazouillis en juin 2019, s’acclamait : « *These flyers depict Australia’s policy on illegal immigration. Much can be learned!* »

---

<sup>26</sup> Bien que le nombre d’arrivée des bateaux a chuté considérablement, près d’une dizaine de bateaux sont entrés en eaux territoriales australiennes dans les deux dernières années (Benson et Chambers, 2019 ; Davidson et Doherty, 2018).





Figure 1. 2. Gazouilli de Donald Trump, 27 juin 2019

Finalement, la pertinence de cette recherche semble s'imposer particulièrement dans le contexte actuel, considérant que le premier ministre australien Scott Morrison, entré en fonctions le 24 août 2018, est connu pour la rigidité de son positionnement vis-à-vis des personnes en quête d'asile<sup>27</sup>, ainsi que pour son rôle particulièrement important

<sup>27</sup> Scott Morrison possède un trophée en forme de bateau sur lequel il est gravé « *I stopped these* » (<https://www.theguardian.com/australia-news/2018/sep/19/i-stopped-these-scott-morrison-keeps-migrant-boat-trophy-in-office>)

dans l'implantation de l'*Operation Sovereign Borders* alors qu'il était ministre de l'immigration en 2013 (Davies, 2018).

#### 1.12. Questions de recherche

Afin d'évaluer les fondations sur lesquelles s'appuie l'argument du gouvernement australien, notre travail se construira donc autour de la question générale de recherche suivante :

Quel sens est attribué<sup>28</sup> par les femmes demandeuses d'asile aux campagnes de communication du gouvernement australien en lien avec l'*Operation Sovereign Borders*?

Cette question générale sera appuyée par une sous question de recherche complémentaire. Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel les femmes demandeuses d'asile sont exposées (ou non) aux campagnes de communication gouvernementales, nous poserons la question complémentaire suivante : Quelles informations migratoires privilégient et partagent les femmes demandeuses d'asile, en amont, pendant ainsi qu'en aval de leur processus migratoire.

---

<sup>28</sup> Le mot « attribué » a été choisi à défaut d'avoir trouvé l'équivalent de l'anglais « *what sense do they make* » que nous croyons mieux approprié dans la mesure où la version anglaise insinue une certaine construction de sens par les demandeuses d'asile et souligne ainsi leur agentivité.

## CHAPITRE 2

### MÉTHODOLOGIE

Nous développerons, au cours de cette troisième partie de ce mémoire, notre démarche de recherche ainsi que les raisons nous ayant poussée à adopter notre méthodologie. Nous avons mené notre recherche à l'aide d'une méthode qualitative priorisant une approche à la fois inductive et déductive. Étant donnée la nature ciblée de notre problématique qui est propre à l'Australie, nous avons cru pertinent d'adopter pour méthode l'étude de cas. Puisque notre recherche vise à comprendre entre autres le sens extrait des campagnes de communication du gouvernement australien en lien avec l'*Operation Sovereign Borders* par les femmes demandeuses d'asile, nous avons opté pour une technique ouverte de collecte de données, au travers d'entretiens de groupe et d'entretiens individuels. Nous avons également mené une analyse sémio-discursive des messages gouvernementaux en amont des entretiens afin de préparer plus adéquatement ces derniers.

#### 2.1. L'étude de cas

La méthode que nous avons choisie pour les fins de cette recherche est l'étude de cas. L'étude de cas permet « une compréhension profonde des phénomènes, des processus les composant et des personnes y prenant part » (Gagnon, 2012, p. 2). Hamel suggère que l'étude de cas « prend appui sur des informations recueillies directement sur le terrain, souvent même de la bouche des acteurs de l'événement considéré comme le cas » (Hamel, 1997, p. 13). L'étude de cas nous semble pertinente pour notre sujet

puisque nous nous intéressons à un phénomène spécifique situé dans le temps, c'est-à-dire les campagnes de communication en lien avec l'*Operation Sovereign Borders*, et que nous cherchons à comprendre les expériences singulières et partagées par les femmes ciblées par ces campagnes, en l'occurrence, les femmes demandeuses d'asile cherchant à atteindre les côtes australiennes. Au travers notre étude de cas, nous proposons donc de jeter un regard communicationnel d'une part sur les messages dissuasifs du gouvernement, et d'autre part sur les réalités vécues par les femmes à qui s'adressent ces messages afin de dégager s'il y a décalage ou non entre les messages émis par le gouvernement et les messages reçus par les femmes demandeuses d'asile.

## 2.2. En amont du terrain : l'analyse sémio-discursive

Afin de mener à bien cette étude de cas et de bien préparer les entretiens au cœur de notre terrain, nous avons d'abord étudié les communications gouvernementales. Ce choix est justifié par le matériel communicationnel qui consiste principalement en des vidéos ainsi que des images dotées de messages écrits. Des analyses sémio-discursives inspirées de la sémio-pragmatique de ce matériel ont été menées dans le but de dégager les stratégies argumentatives au cœur des messages.

### 2.2.1. L'analyse sémio-discursive et l'apport de la sémio-pragmatique

L'analyse de discours est un cadre riche et diversifié qui a inspiré une multitude de travaux tant dans l'École française que dans le courant anglo-saxon. De manière générale, l'analyse de discours estime que la signification d'un énoncé doit être saisie dans son contexte de production, qui comprend tant les protagonistes que les conditions

spatiotemporelles et sociohistoriques (Guilbert, 2017). Le sens d'un message, ou plutôt les diverses possibilités d'interprétation qui découlent de ce premier, sont le résultat de l'interaction entre différentes strates linguistiques auxquelles il est nécessaire d'ajouter la situation dans laquelle s'insère le discours ainsi que le public auquel il est adressé et avec lequel il se coconstruit (Delmas, 2012). Ainsi, mener une analyse de discours nécessite de prendre en compte des éléments bien au-delà du langage :

*To conduct discourse analysis means that the investigation of language is required to go beyond the boundaries of syntactic or semantic form of utterance... the focus is on social actions accomplished by language users communicating within social and cultural contexts.* (Barker et Galasinski, 2001, p. 63, cité dans Richardson, 2009, p. 135-134).

En ce qui a trait du discours, il « n'est ni le reflet fidèle des choses, ni une transmission transparente de l'information, mais véhicule *et* constitue des représentations de la réalité » (Guilbert, 2017, p. 2). Les discours traversent les sujets parlants et les institutions, et sont donc dans une relation d'intrication avec les institutions qu'ils alimentent et dont ils sont également le produit (Guilbert, 2017, Maingueneau, 1995). Le discours n'est toutefois pas forcément équivalent au langage. Laffey et Weldes définissent plutôt le discours tel qu'un ensemble de structures et de pratiques et jugent que « *discourses are sociocultural resources used by people – and which use them – in the construction of meaning about their world and activities. As practice, they are structures of meaning-in-use* » (Laffey et Weldes, 2004, p. 28). Selon Seignour, le discours ne se borne pas à décrire un réel qui lui préexiste mais construit plutôt une représentation du réel que le locuteur désire faire partager à son allocataire (Seignour, 2011). En conséquence, énoncer un discours revient à vouloir agir sur autrui : « le discours a ainsi un objet performatif, c'est un acte volontariste d'influence » (Seignour, 2011, p. 31). Toutefois, comme l'a souligné Hall, le discours doit être traduit et transformé en pratiques sociales pour avoir les effets escomptés. Or, les interprétations faites des discours sont subjectives et peuvent donc être en adéquation avec le message

initial : « Les contenus du message diffusé dépassent largement l'intention première de l'émetteur. Celui-ci ne peut contrôler totalement le discours qu'il émet » (Bretton et Proulx, 1993, p. 176). Ainsi, pour notre étude de cas, nous avons tâché de garder à l'esprit que les discours ne sont pas uniquement construits par le gouvernement australien : ils sont également construits par le public interagissant avec le matériel. Nous avons toutefois conscience qu'une analyse de notre corpus visant uniquement le discours serait toutefois largement incomplète. Nous avons plutôt choisi d'avoir recours à une analyse sémio-discursive, c'est-à-dire une analyse tenant compte des caractéristiques verbales et visuelles. Dans cette optique, nous analyserons notre corpus en tant que produit fini (vidéos et images), et considérerons ce tout tel « un ensemble de discours qui sont mis en scènes de diverses manières, et qui sont susceptibles de produire des effets de sens » (Charadeau, 2001, p. 27).

### 2.2.2. L'apport de la sémio-pragmatique

Le modèle sémio-pragmatique de Roger Odin suggère une modélisation heuristique des productions de sens et d'émotion susceptibles d'émerger lors du contact d'un spectateur ou d'une spectatrice avec un objet audiovisuel (Péquignot, 2017).

Le modèle sémio-pragmatique est un modèle de (non-) communication qui pose qu'il n'y a jamais transmission d'un texte d'un émetteur à un récepteur, mais un double processus de production textuelle : l'un dans l'espace de la réalisation et l'autre dans l'espace de la lecture. (Odin, 2000, p. 10).

La production de sens, selon ce modèle, émerge de la manière dont : d'abord, un énoncé s'inscrit dans un rapport objet formel et matériel, qui s'inscrit dans des pratiques d'énonciations et d'interprétations, lesquelles s'encrent dans des situations concrètes ou des scènes prédictives concurrentes (Pigner, 2006). Or, se préoccuper des genres

de pratiques au sein desquelles un énoncé est communiqué revient à se questionner, au-delà du texte, quant à comment le média sélectionné contribue à générer du sens (Pigner 2006). Guilbert définit les médias comme « dispositifs technologiques [...] permettant une communication de masse et la circulation d'informations publiques d'une instance énonciative réduite vers un plus grand nombre » (Guilbert, 2017, p. 3). Le modèle sémio-pragmatique a en commun avec l'analyse sémio-discursive le fait qu'ils reconnaissent que les énoncés qu'ils analysent sont situés dans un contexte social et temporel. Ainsi, si le modèle sémio-pragmatique ne concerne pas tant les contenus que les processus, il reconnaît toutefois que les processus de production de sens sont « eux aussi socio-historiquement formés, normés » (Péquignot, 2017, p. 4). Or, l'énoncé, et les processus ne peuvent avoir de signification sans co-construction : « un film n'a de sens en lui-même et n'acquiert de sens que dans sa relation à un Sujet percevant » (Odin, 2000b, p. 53, cité dans Péquignot, 2017, p. 1). Pour les fins de cette recherche, nous aborderons la notion de « public » dans le même ordre d'idée que la notion de « Sujet percevant ».

### 2.2.3. Le matériel choisi

En ce qui a trait de notre échantillon d'analyse, celui-ci se limite exclusivement aux messages issus depuis la mise en place de l'*Operation Sovereign Borders*. Toutefois, étant donné le nombre considérable de matériels communicationnels produits par le gouvernement australien depuis 2013, nous n'avons pu en analyser l'entièreté. Nous nous sommes plutôt concentrée sur le matériel disponible sur le site web du *Home Affairs*<sup>29</sup>. Notre choix de sélectionner des messages disponibles sur le web est justifié par la grande accessibilité de ces messages, laquelle est indépendante d'un quelconque

---

<sup>29</sup> Lien vers le site du *Home Affairs* : <https://osb.homeaffairs.gov.au/Outside-Australia>

emplacement géographique. Nous avons toutefois conscience que ce choix constitue une contrainte dans la mesure où nous ne connaissons pas le degré d'accès à internet qu'ont les potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile, et ce, notamment selon leur emplacement géographique. Or, si le « public » cible n'a qu'un accès restreint à internet, comment les messages gouvernementaux sont-ils censés les atteindre ? Cette réflexion s'avère centrale à cette recherche.

Pour les fins de l'analyse et de la préparation de nos entretiens, nous avons sélectionné quatre vidéos disponibles sur le site web du *Home Affairs*. Ces vidéos ont été sélectionnées en fonction de leur contenu informationnel, leur vocabulaire ainsi que les symboles qu'elles emploient. Une série de photos qui a été supprimée du site web du *Home Affairs* en 2018 a également été retenue. Nous avons procédé à des captures d'écran avant que ces photos ne disparaissent du site web. Des images des quatre vidéos ainsi que de la série de photos sont disponibles en annexe (pages 125 à 159). Une analyse de ces vidéos à elle seule pourrait toutefois difficilement permettre d'explorer l'efficacité « réelle » de leur aspect performatif. Nous nous sommes donc adressée au « public » ciblé par ces messages afin de mieux comprendre la réalité du terrain, ainsi que la compréhension des femmes demandeuses d'asile de ces campagnes.

### 2.3. Démarche de recherche : les entretiens semi-directifs et les entretiens de groupe

Puisque nous nous intéressons aux expériences individuelles et collectives des femmes demandeuses d'asile ciblées par les campagnes communicationnelles du gouvernement australien, nous avons jugé nécessaire de rencontrer les actrices concernées afin d'entendre leur point de vue. Nous avons procédé à notre collecte de données lors de deux entretiens de groupe et deux entretiens semi-directifs. L'entrevue semi-dirigée



consiste en un entretien lors duquel certaines questions sont planifiées, mais où la personne interviewée est libre d'aborder d'autres aspects du sujet, dans un ordre plutôt flexible. Elle permet d'aborder les thèmes et les questions spécifiques identifiés à partir de notre revue de littérature tout en demeurant ouvertes aux éléments qui pourraient être apportés par les participants et participantes (Mongeau, 2015). Par définition, l'entretien de groupe (*focus group*) est « *a research technique that collects data through group interaction on a topic determined by the researcher. In essence, it is the researcher's interest that provides the focus, whereas the data themselves comes from the group interaction* » (Morgan, 1997, p. 6). Bien qu'au départ nous avions songé à mener uniquement des entretiens individuels, nous avons toutefois également mené des entretiens de groupe. Il s'agit d'un choix que nous avons fait dans le but de renforcer le sentiment de sécurité de nos participantes. Nous développerons davantage sur les circonstances nous ayant mené à cette décision lors de la partie 2.5. de ce mémoire.

## 2.4. La population

Précédant notre terrain, nous avions songé à mener nos entretiens auprès de femmes ayant déjà obtenu le statut de réfugié. Ce choix était à notre avis justifié par le fait que celles-ci bénéficient d'un plus grand support (soutien financier, accès à plusieurs services financés par le gouvernement) que les femmes n'ayant pas encore formellement obtenu ce statut et seraient en conséquence d'une moins grande vulnérabilité. Il était également nécessaire, à nos yeux, de nous entretenir avec des femmes ayant migré vers l'Australie par bateau, puisque les messages gouvernementaux concernent la migration irrégulière, tel que nous en avons discuté lors du premier chapitre. Nous espérions également nous entretenir avec des femmes dont la migration était encore relativement récente. Nous avons dû abandonner l'idée de sélectionner uniquement des femmes détentrices du statut de réfugié puisqu'en

2014, une réforme rétroactive (allant jusqu'en 2012) du droit des réfugié.e.s en Australie, connue sous le nom de *Migration and Maritime Powers Legislation Amendment Bill 2014*, a non seulement réintroduit les visas de protection temporaire (TPV), mais a également imposé un nombre limité de visas attribués aux personnes ayant migré vers l'Australie par bateau (Refugee Advice & Casework Service, 2014). De plus, le fonctionnement de l'évaluation des demandes de protection fonctionnant par « cohortes » a également ralenti le processus d'application pour les TPV dans la mesure où les personnes étant arrivées de manière irrégulière en Australie n'ont pu appliquer pour un visa de protection tant que le département de l'immigration ne les a pas invitées à le faire en « levant la barre » (Refugee Advice and Casework Service, 2016). Or, la dernière cohorte « irrégulière » a été divisée en plusieurs strates de demandeur,euse.s qui ont été formellement invité.e.s à appliquer pour un TPV ou un SHEV entre 2015 et 2017. Cette dernière invitation concernait la cohorte arrivée en Australie par bateau entre le 13 août 2012 et le 31 décembre 2013 (Refugee Advice and Casework Service, 2016, Australian Human Rights Commission, 2019b). Étant donné les délais et le temps d'évaluation des quelques 7500 demandes soumises après le soulèvement de la barre, plusieurs de ces demandeur,euse.s n'ont pas encore reçu leur visa de protection temporaire et résident en Australie grâce à des visas intérimaires (Australian Human Rights Commission, 2019b). En conséquence, il aurait été très difficile de recruter uniquement des femmes détenant le statut de réfugié et étant arrivées en Australie par bateau dans les dernières années. Nous avons donc plutôt opté pour une approche plus ouverte, incluant des participantes étant arrivées en Australie par bateau dans les dix dernières années (depuis 2009), et ce, qu'elles détiennent ou non un statut de réfugié.

## 2.5. Recrutement et composition de l'échantillon

La recherche auprès des réfugié.e.s a connu une croissance en popularité dans les dernières années parallèlement à l'augmentation du nombre de personnes déplacées de force (Block et al, 2013). Ces personnes se voient en conséquence plus fréquemment approchées pour diverses recherches, ce qui alimente une méfiance chez les réfugié.e.s et personnes en quête d'asile envers les chercheur.euse.s qui sont parfois perçu.e.s tels qu'ayant une compréhension limitée des circonstances culturelles et politiques dans lesquelles se trouvent ces premiers et premières (Pittaway et Bartolomei, 2013). Considérant cette méfiance, nous sommes reconnaissantes d'avoir pu mener notre recherche auprès de quatorze participantes, lors de deux entretiens de groupes et de deux entretiens individuels. Notre recrutement fut facilité principalement par des acteurs et actrices de la communauté tamoule de Sydney ainsi que la *Jesuit Refugee Service*, une organisation sans but lucratif œuvrant auprès de demandeur.euse.s d'asile. Treize des quatorze participantes nous ont été présentées par des acteurs et actrices œuvrant dans le domaine des services en lien avec l'asile et ce, au moins une semaine avant les entretiens. Nous avons profité de cette première rencontre pour nous présenter et expliquer le but de notre recherche, et pour nous assurer que les potentielles participantes aient bien saisi quelle serait la nature de leur participation. La quatorzième participante a été recrutée à travers l'effet boule de neige, c'est-à-dire qu'une participante ayant déjà montré son intérêt pour notre recherche nous a mises en contact. Mis à part deux participantes, douze ont indiqué qu'elles préféreraient prendre part à un entretien de groupe. Ce désir a sans doute été motivé par le fait qu'elles appartenaient à la même communauté que les autres participantes présentes lors du premier contact avec l'étudiante chercheuse et qu'elles se connaissaient déjà. De même, étant donné leur maîtrise limitée de l'anglais, il fut plus simple de recourir aux services d'une interprète pour les deux entretiens de groupes. Le premier entretien de groupe eu lieu au *Toongabie Community Centre*, à Toongabie (Sydney) le 6 juin 2019,

auprès de neuf femmes sri lankaises d'ethnicité tamoule, alors que le second entretien de groupe eu lieu dans les locaux du *Jesuit Refugee Service* à Westmead (Sydney) le 13 août 2019 avec trois femmes iraniennes d'origines persane et kurde. Les deux entretiens individuels eurent lieu dans les locaux du *Women's Space* du *Jesuit Refugee Service* à Parramatta (Sydney) le 24 juillet et le 7 août 2019, avec deux femmes iraniennes présumées d'origine perse. Toutes les participantes ont entamé leur migration vers l'Australie par bateau dans le but d'y demander l'asile entre 2009 et 2013, et si quelques-unes d'entre elles possèdent un visa de protection temporaire, la plupart d'entre elles ne possèdent qu'un visa intérimaire. Certaines participantes ont migré seules depuis leur pays d'origine, alors que d'autres ont migré avec leur mari, avec leurs enfants et leur mari, ou bien seules avec leurs enfants. Certaines participantes ont passé un certain temps dans les centres de détention sur les îles de Nauru et de Christmas, alors que d'autres participantes ont été détenues dans les centres de détentions de Darwin et de Brisbane. Au moment des entretiens, toutes les participantes vivaient dans la communauté<sup>30</sup>.

## 2.6. Le guide d'entretien

Le canevas du guide d'entretien constitue la version générale des questions mises en place avant les entretiens. Ce guide d'entretien a été pensé et créé à la suite de nos lectures théoriques et suivant l'analyse sémio-discursive de notre corpus. Les questions ont toutefois pu être modifiées ou reformulées en fonction des réponses (ou absence de réponses) obtenues durant les entretiens, selon la méthode de l'entretien semi-directif. Le guide d'entretien est disponible en annexe à la page 120.

---

<sup>30</sup> En Australie, l'expression « *living in the community* » pour désigner certains demandeur.euse.s d'asile, signifie que ceux et celles-ci ne sont confiné.e.s dans un centre de détention de l'immigration.

## 2.7. Étapes de la recherche et échéancier

La première étape de notre recherche a été d’approcher différentes organisations et acteurs et actrices de la communauté afin de nous mettre en contact avec de potentielles participantes. Graham Thom, le *Refugee Advisor* d’*Amnesty International Australia* nous a aidé à identifier les personnes susceptibles de nous supporter dans notre recrutement. Nous avons par la suite envoyé un courriel aux personnes recommandées par monsieur Thom et avons téléphoné aux autres pendant les mois d’avril et de mai 2019. Bien que le contenu des appels téléphoniques étaient légèrement différents des courriels, la présentation du projet est toutefois demeurée la même. Le courriel est disponible en annexe à la page 123.

La deuxième étape de notre recherche a consisté en notre recrutement de participantes. Tel que mentionné plus haut, toutes nos participantes nous ont été présentées par une tierce personne déjà familière avec notre recherche. Nous avons rencontré les participantes (sauf une) sur les lieux des organisations une semaine avant les entretiens. Lors de cette première rencontre, les participantes ont pu se familiariser avec l’étudiante chercheuse et lui poser des questions sur la recherche. Elles se sont vues remises l’affiche de recrutement avec les coordonnées de l’étudiante chercheuse (en annexe à la page 124), de même que le formulaire de consentement qu’elles ont été invitées à consulter avant l’entretien. Le formulaire de consentement ainsi que l’affiche de recrutement ont été envoyés par courriel à la participante qui n’a pas été rencontrée par l’étudiante chercheuse avant l’entretien auquel elle a pris part. L’affiche de recrutement a été élaborée alors que nous pensions mener des entretiens individuels, mais puisque l’idée de mener des entretiens de groupes a été proposée lors de discussions avec des participantes, aucune affiche n’a été préparée à cet effet. Les participantes ont toutefois été informées d’avance de la nature des entretiens de groupe,

et les services d'une interprète ont été proposés. Les participantes ont également été avisées que la durée d'un entretien de groupe pourrait aller jusqu'à deux heures plutôt que d'une heure pour un entretien individuel. Une interprète certifiée par la *National Accreditation Authority for Translators and Interpreters* a été contactée une fois la date de chaque entretien de groupe fixée. Une interprète certifiée a également été fournie pour un des deux entretiens individuels par la *Jesuit Refugee Service*. Nous avons discuté de la recherche avec chaque interprète avant les entretiens afin de nous assurer que la confidentialité des entretiens ainsi que l'anonymat des participantes seraient assurés. Les trois interprètes ont d'ailleurs été invitées à signer une entente de confidentialité avant les entretiens.

La troisième phase de notre recherche fut celle de la réalisation de nos entretiens à l'aide de notre guide d'entretien, et se composa de deux entretiens de groupes ainsi que de deux entretiens individuels répartis sur dix semaines, entre le 6 juin 2019 et le 9 août 2019. Chaque entretien a été précédé par une relecture des grandes lignes du formulaire de consentement puis d'une signature dans le but d'assurer le consentement libre et éclairé des participantes. Chaque entretien a été enregistré à l'aide d'un microphone, plus précisément le *Blue Snowball*, dont le câble USB était connecté à un ordinateur portable. Les entretiens de groupe ont duré entre 90 et 120 minutes, alors que les entretiens individuels ont duré environ 30 minutes. Aucune image des entretiens n'a été enregistrée par soucis de préserver l'anonymat des participantes.

La dernière étape fut l'analyse de nos résultats ainsi que le début de la rédaction, qui se fit sur une période de deux mois (août et septembre 2019). Les entretiens ont d'abord été retranscrits puis les fichiers audios ont été détruits à l'aide du logiciel Zer0. Une première lecture ainsi qu'une synthèse de notes ont été faites en amont de la codification des transcriptions. Les données ont ensuite été réduites et classées autour

de thèmes déterminés à l'aide d'une approche à la fois déductive et inductive. Des thèmes ont donc été déterminés lors d'une revue de littérature pour constituer notre grille de questions, et les thèmes ayant fait surface lors des entretiens ont été intégrés au processus de codification. Nous avons ensuite regroupé tous les extraits qui pouvaient s'insérer dans les termes sélectionnés et nous les avons triés. Une fois classés, nous avons retenu les extraits qui nous ont semblés les plus pertinents par rapport à nos questions de recherche. Les termes retenus pour la réduction des données vont comme suit :

1. Connaissance de l'Australie (pré-départ et transit)
2. Choix de destination
3. Information sur le mode de voyage
  - 3.1. Dans le pays d'origine
  - 3.2. En transit
4. Accessibilité et exposition aux campagnes gouvernementales
5. Confiance en l'information
6. Information transmise aux pairs post-migration
  - 6.1. Information par rapport aux politiques d'immigration
  - 6.2. Information par rapport à la nature du voyage par bateau
7. Enjeux liés au genre
  - 7.1. Pré-départ
  - 7.2. En transit
  - 7.3. Post-arrivée

## 2.8. Limites méthodologiques

Notre méthode présente plusieurs limites que nous nous devons de mentionner. Nous reconnaissons que l'emploi d'une littérature largement occidentale anglophone et

francophone constitue un biais. De plus, le fait de mener notre terrain auprès de femmes demandeuses d'asile et réfugiées établies en Australie, plutôt qu'auprès de potentielles demandeuses d'asile songeant à/et/ou entrain migrer irrégulièrement vers l'Australie constitue une limite importante de notre recherche dans la mesure où bien que nos participantes ont déjà migré en dehors de canaux traditionnels de l'immigration, elles ne sont peut-être plus aussi sensibles aux messages gouvernementaux étant donné qu'elles sont « déjà » arrivées à destination. Le recours aux services d'interprètes constitue également une limite en soi, puisqu'il n'est pas possible de connaître les expressions exactes des participantes, dont les paroles ont été soumises au filtre nécessaire à la traduction. En ce qui a trait de la participante n'ayant pas désiré faire appel aux services d'une interprète, la conduite de l'entretien individuel en anglais constitue également une limite considérant que l'anglais n'est pas la langue maternelle de la participante et que cet obstacle semble avoir restreint la précision avec laquelle celles-ci a pu s'exprimer. Ces limitations langagières sont toutefois justifiables, dans la mesure où nous ne parlons ni le tamoul, ni le farsi.

Il existe également certaines limites méthodologiques quant au contexte dans lequel les participantes ont été invitées à regarder les images et les vidéos que nous leur avons présentées lors des entretiens. Ce matériel communicationnel n'a pas été conçu pour être visualisé lors d'entretiens, mais plutôt dans un contexte « naturel »<sup>31</sup>. Bien que les campagnes gouvernementales encouragent leur « public » à partager leurs messages avec leurs proches, elles n'ont cependant pas pour but d'être analysées dans une situation artificielle et nous sommes conscientes que le contexte de nos entretiens puisse avoir poussé les participantes à la performance (Fortier, 2015). De même, la nature qualitative de notre recherche comporte également son lot de limites. L'étude de cas présente des lacunes importantes quant à la généralisation des résultats (Gagnon,

---

<sup>31</sup> Nous insistons ici sur les guillemets, considérant que les circonstances d'une migration forcée ne peuvent réellement être qualifiées de « naturelles ».



2012). Par ailleurs, le choix de restreindre notre analyse à un certain nombre de messages gouvernementaux issus depuis 2013 représente également une limitation. Considérant le nombre important de messages produits depuis 2013 ainsi que notre incapacité d'en soumettre l'entièreté à notre analyse sémio-discursive, les messages analysés et montrés aux participantes ont été choisis subjectivement. Certains biais lors de la sélection des messages, mais également lors de leur analyse sont possibles. Il en va de même en ce qui a trait de l'élaboration de la grille de questions en vue des entretiens. Finalement, il est également important de nous rappeler que la manipulation et l'analyse des résultats, dans toute recherche qualitative, est soumise au regard du chercheur ou de la chercheuse, quelle que soit sa rigueur méthodologique.

## 2.9. Considérations éthiques

La recherche auprès des réfugié.e.s et personnes en quête d'asile s'inscrit dans un contexte éthiquement complexe. Des implications relatives aux droits humains et au droit international y sont en jeu, de même que la question éthique fondamentale quant aux obligations que nous nous devons en tant qu'êtres humains. De plus, le débat relatif aux demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s est hautement sensible et politisé (Gillam, 2013). Il n'est en conséquence peu surprenant que la recherche auprès des personnes en quête d'asile et réfugié.e.s présente plusieurs défis méthodologiques.

Les relations de pouvoirs dans ce type de recherche est un enjeu qui ne peut être négligé. Considérant que l'abus de pouvoir est plus souvent qu'autrement un prédicatif poussant les personnes à chercher l'asile, la disparité de pouvoirs entre le chercheuse ou la chercheuse et le ou la participant.e constitue une préoccupation éthique centrale. Ces disparités exposent les participant.e.s à de potentiels méfaits au travers la représentation déformée par le chercheur ou la chercheuse ainsi que la mauvaise

utilisation des résultats (Block et al, 2013). De même, bien que le chercheur ou la chercheuse puisse être bien intentionné.e, certains problèmes demeurent. Au niveau macro, le chercheur ou la chercheuse peut tenter de perturber les influences négatives du pouvoir sur les conditions de vie des demandeur,euse.s d’asile et réfugié.e.s ainsi que de les représentations faites d’eux et elles en tant qu’Autre déviant. Ce processus semble au premier abord éthique en soi. Toutefois, au niveau micro et personnel, la posture du chercheur ou de la chercheuse est dominante par rapport à la personne en quête d’asile, souligne Gillam : « *This creates ethical complications with postcolonial overtones, as the researcher – who usually represents an ethnically or socially privileged group – dominates and represent the voiceless subject* » (Gillam, 2013, p. 13). Cette relation de pouvoir inégale soulève également certaines préoccupations quant au consentement « libre et éclairé » des participants et participantes. La notion de consentement « libre et éclairé », peut dans certains contextes avoir peu de pertinence, puisque la construction sociale à laquelle elle réfère revêt des « *culturally bound, western values of individual autonomy, self determination and freedom* » (Ellis et al., 2007, p. 467, cité dans Block et al, 2013). De même, les barrières culturelles et langagières peuvent constituer un obstacle à la transmission d’une information réellement compréhensible quant à la recherche. La sous-estimation des risques et la surestimation des potentiels bénéfices liés à la recherche par les participants et participantes constituent également de sérieuses considérations éthiques (Gillam, 2013). Il est donc essentiel que le consentement soit perçu tel qu’un processus d’échanges et de négociations quant au procédé de la recherche ainsi que comme un développement d’une compréhension authentique de ce qui y est attendu des participants et participantes (Block et al, 2013).

La recherche auprès des réfugié.e.s et des personnes en quête d’asile a de forts liens avec le plaidoyer en Australie (Richardson, 2009). Les chercheur,euse.s utilisant la recherche pour faire valoir les droits de ces personnes sont souvent questionné.e.s quant à leur rigueur méthodologique (Block et al, 2013). Or, nombreux sont les

chercheur,euse.s estimant que la recherche auprès des réfugié.e.s et demandeur,euse.s d’asile n’ayant pas d’objectif de plaidoyer est simplement contraire à l’éthique (Block et al, 2013 ; Gillam, 2013 ; Pittaway et Bartolomei, 2013).

*It is not enough that the research is well intentioned, or motivated by concern for social justice and human rights. The research must have specific aims, which are worthwhile, and must be well designed in terms of methodology, so that these aims are capable of being achieved. (Gillam, 2013, p. 25-26).*

Certains vont même jusqu’à affirmer que la minimisation des méfaits n’est pas suffisante, et que sans objectif de plaidoyer, la recherche peut devenir un processus d’exploitation dont le principal résultat est de favoriser le cheminement professionnel du chercheur ou de la chercheuse (Block et al, 2013). La communication des résultats dans le but de permettre à d’autres activistes et d’autres recherches d’en faire usage, est, dans cette optique, un élément nécessaire à l’intégrité du chercheur ou de la chercheuse et comme le soulignent Block et al (2013) « *disseminating and communicating results, whether favourable or unfavourable, in ways that permit scrutiny and contribute to public knowledge and understanding* », est donc nécessaire à toute recherche éthique (Block et al, 2013, p. 26).

Nous nous trouvons ainsi dans des circonstances particulièrement difficiles avec ce mémoire. Bien qu’une fois publié, celui-ci sera du « domaine public », la langue dans laquelle il est écrit ainsi que sa longueur rendent son accès particulièrement difficile tant pour nos participantes que pour les organisations œuvrant auprès de demandeur,euse.s d’asile et réfugié.e.s en Australie. Par soucis de rendre nos résultats accessibles, nous nous sommes engagées auprès de nos participantes ainsi que des personnes et des organisations ayant facilité notre recrutement, à publier un article en anglais résumant les résultats de cette recherche. Il sera également nécessaire que la revue dans laquelle l’article sera publié ait un accès ouvert. Nous nous sommes entretenues en mai 2019 avec Linda Bartolomei, professeure à la *University of New*

*South Wales* et co-auteur de l'ouvrage *Values and Vulnerabilities : The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers*, et elle nous a suggéré de publier notre article dans la *Forced Migration Review*<sup>32</sup> de l'Université d'Oxford. Cette revue, qui n'est pas un journal scientifique, a été suggérée par Professeur Bartolomei puisqu'elle est conçue pour être utilisée tant par les académiques que par les praticiens et praticiennes : « *FMR has an international readership and is designed to be accessible to all those working in the international research and humanitarian communities. The language you use should therefore be relatively simple, non-academic and free of jargon* » (Forced Migration Review, 2019). Le but est donc de rendre les résultats de cette recherche aussi accessibles que possible et de partager cet article, une fois publié, auprès de nos participantes et des organisations qui pourraient s'y intéresser en Australie.

### 2.9.1. Les risques et bénéfices de notre recherche

Il existe certains risques liés à la participation à notre recherche. D'abord, la majorité (sinon l'entièreté) de nos participantes ont vécu des expériences de persécution à un ou plusieurs stades de leur processus migratoire. Bien que notre grille de questions a été conçue de manière à ne pas raviver ces souvenirs, cela ne signifie pas que le simple fait de discuter de leur expérience migratoire n'a pas eu pour effet de plonger certaines de nos participantes dans des souvenirs douloureux. Nous en parlerons d'ailleurs dans le chapitre 4. Le visionnement des vidéos a également pu avoir pour effet de placer certaines de nos participantes dans une situation d'inconfort psychologique. Nous avons prévu, tel que mentionné dans notre demande de certification éthique, d'offrir des pamphlets informationnels de l'organisation sans but lucratif *NSW Service for the*

---

<sup>32</sup> Lien vers le site web de la *Forced Migration Review* : <https://www.fmreview.org/writing-fmr>

*Treatment and Rehabilitation of Torture and Trauma Survivors* (STARTTS) à la fin de nos entretiens. Bien que nous ayons discuté de leurs services et offert leurs pamphlets suivant les entretiens, nous n'avons pas insisté pour que les participantes quittent avec un pamphlet. Cette décision a été prise considérant l'apport de Marlowe (2010) qui souligne que l'insistance des Comités d'éthique pour que les chercheurs donnent ces pamphlets, peu importe les circonstances de la recherche, peut avoir un effet pervers : « *This 'therapeutising' of refugees runs the risk of reinforcing dependency among people with refugee backgrounds and the same time, serves the interests of a broader array of institutions* » (Marlowe, 2010, cité dans Block et al, 2013). Nous avons toutefois laissé savoir aux participantes qu'elles pouvaient nous contacter dans le future si elles désiraient accéder à davantage d'information sur STARTTS.

Il existe également des risques réels pour les participantes dont la demande de protection est encore sujette à l'analyse par le gouvernement australien. Leur participation à une recherche pourrait avoir un impact sur l'évaluation de leurs demandes. De plus, le risque est encore plus grand pour les participantes qui pourraient être déportées vers leur pays d'origine, considérant que les autorités de ces pays pourraient voir leur participation à une recherche occidentale d'un mauvais œil. Une participante, qui s'est retiré de la recherche en début d'entretien, a souligné qu'elle avait toujours des proches « là-bas », et qu'il était trop difficile pour elle émotionnellement de participer à l'entretien. La protection de l'anonymat des participantes était donc plus que crucial lors de cette recherche. Afin de le garantir, nous avons demandé aux participantes de fournir leur prénom seulement, et nous avons insisté pour qu'elles signent le formulaire de consentement avec ce prénom uniquement. Les données ont été conservées dans une armoire verrouillée à clé en tout temps, et seule l'étudiante chercheuse ainsi que les interprètes connaissent les prénoms des participantes. Les interprètes ont également été invitées à signer une entente de confidentialité en amont des entretiens. En aucun cas les noms des participantes n'ont

été divulgués lors de cette recherche, et ne seront divulgués dans l'article que nous publierons dans le futur.

Afin de nous assurer du consentement réel de nos participantes, nous avons d'abord pris le temps de discuter de notre recherche avec les acteurs et actrices des organisations nous ayant présenté les participantes. La grande majorité d'entre elles avaient donc déjà une idée de ce en quoi consistait notre recherche lorsque nous les avons rencontrées. Nous avons de nouveau expliqué notre recherche lors de notre première rencontre, et nous avons téléphoné la participante que nous n'avons pas pu rencontrer en amont de l'entretien afin de lui expliquer en quoi consistait notre recherche ainsi que ce en quoi consisterait sa participation. Nous avons survolé les éléments principaux du formulaire de consentement avec les participantes avant de procéder à l'entretien. Nous avons une interprète pour le faire lors des deux entretiens de groupe, et lors d'un des deux entretiens semi-directif. Il a également été offert aux participantes de leurs envoyer les verbatims des entretiens, mais aucune d'entre elles n'a manifesté d'intérêt. Nous les avons toutefois informées que si elles changeaient d'avis, ou que si elles avaient des questions dans le futur par rapport à la recherche, elles pourraient communiquer par email ou par téléphone avec l'étudiante chercheuse.

La participation à notre recherche a toutefois pu présenter quelques bénéfices. Bien que les participantes n'aient pas reçu de compensation financière, nos entretiens ont toutefois pu constituer une opportunité pour plusieurs d'entre elles de partager leurs expériences dans un espace sécurisant, avec d'autres personnes, dans le cas des entretiens de groupe, ayant vécu des expériences similaires. Considérant que les femmes demandeuses d'asile et réfugiées sont largement sous-représentées dans l'espace public australien (De Maio et al, 2017), nous espérons que cette recherche pourra constituer une plateforme pour diffuser leurs voix.

## CHAPITRE 3

### PREMIÈRE PARTIE DES RÉSULTATS : L'ANALYSE SÉMIO-DISCURSIVE DU MATÉRIEL COMMUNICATIONNEL

Dans cette quatrième partie, nous procéderons à une analyse sémio-discursive du matériel communicationnel sélectionné afin d'extraire l'intention du message gouvernemental.

#### 3.1. Retour sur le matériel communicationnel sélectionné

Tel que mentionné lors du chapitre précédent, nous avons choisi quatre vidéos<sup>33</sup> ainsi qu'une série d'images qui ont été montrées à nos participantes lors d'entretiens de groupe et des entretiens individuels. Ce choix était motivé par notre volonté de comprendre le sens extrait par nos participantes de ces vidéos. Nous désirions savoir si nos participantes comprenaient ce matériel de la façon dont le gouvernement l'espérait. Considérant que le matériel communicationnel du gouvernement australien a été partagé dans une foulée d'autres politiques d'immigration visant à dissuader les

---

<sup>33</sup> Les vidéos ne sont pas datées, mais nous nous souvenons toutefois de l'ordre dans lequel ils ont été publiés. La vidéo 1 vint en premier, suivie de la vidéo 3, puis de la deux, et finalement de la vidéo 4.

Les titres des vidéos sont les suivants :

Vidéo 1 : English – No change to Australia's turn back policy

Vidéo 2: y2mate.com -

english\_australias\_tough\_border\_protection\_policies\_will\_not\_change\_pmnUFv1SZDk\_1080p

Vidéo 3: y2mate.com -

english\_you\_have\_zero\_chance\_of\_illegal\_migration\_to\_australia\_6Ri\_T5dXYKg\_1080p

Vidéo 4: y2mate.com - english\_zero\_chance\_of\_success\_bCB9MT3BnIU\_1080p

potentiel, le.s demandeur.euse.s d'asile de tâcher de rejoindre l'Australie par bateau, nous nous sommes appuyée sur la prémisse selon laquelle ce matériel constitue également un outil de dissuasion. Nous nous sommes nous-même interrogée sur le sens que nous avons extrait du matériel communicationnel. Pour ce faire, nous nous sommes servie de l'apport sémio-discursif.

Le matériel sélectionné est caractérisé par le peu de mots prononcés lors des vidéos. On y retrouve également des textes écrits en liens avec les images diffusées. Pour leur analyse, nous nous sommes inspirée de l'apport de Barthes dans *La rhétorique de l'image* (1964) quant au texte ainsi que son rapport à l'image. Selon Barthes, l'image revêt un caractère polysémique et comporte une « chaîne flottante de signifiés » (Barthes, 1964, p. 44), dont le lecteur ou la lectrice peut faire le choix de choisir certains plutôt que d'autres. Les sociétés, selon l'auteur, ont adopté des techniques pour fixer la chaîne flottante des signifiés et de manière à « combattre la terreur des signes incertains » (Barthes, 1964, p. 44). Cette technique, qu'il nomme « l'ancrage », emploie le message littéral : « la parole répond, d'une façon plus ou moins directe, plus ou moins partielle, à la question : qu'est-ce que c'est? » (Barthes, 1964, p. 44). La parole et l'image sont ainsi dans un rapport complémentaire, et le texte « dirige le lecteur entre les signifiés de l'image, en lui faisant éviter certains et recevoir d'autres; à travers un dispatching souvent subtil, il le téléguidé vers un sens choisi d'avance » (Barthes, 1964, p. 44). Dans le cadre de notre analyse, le texte et les images du matériel sélectionné ont été organisés autour de deux thèmes principaux afin d'en faciliter la compréhension.



### 3.2. Vers la militarisation de la communication

Il se dégage des quatre vidéos analysées des aspects fortement militaires. Si dans la vidéo 1 (annexe E), on ne compte que deux prises de vue incluant un personnage de la garde côtière, les vidéos 2 (annexe F), 3 (annexe G) et 4 (annexe H) sont largement « militarisées », et la quasi-totalité de leurs prises de vues possèdent un caractère militaire. Dans le cas notamment des vidéos 2 et 3, le protagoniste principal est habillé d'une chemise camouflage et son titre « *Major General* » apparaît dans le bas de l'écran.



Figure 3. 1. Vidéo 2 - 00:00:01



Figure 3. 2. Vidéo 3 - 00:00:04

En ce qui a trait des vidéos 2 et 4, un nombre considérable de leurs prises de vue est attribué à la flotte australienne, incluant plusieurs images de bateaux en mouvement, dont certains peuvent être présumés en action, notamment en train d’approcher de plus petits bateaux ayant à leur bord des personnes portant des gilets gonflables. L’utilisation d’images à caractère militaire est relativement nouvelle en ce qui a trait des campagnes de communication gouvernementales australiennes. On remarque un recours prédominant à des images en liens avec la marine australienne à partir de 2014, soit à la suite des élections de septembre 2013 et de l’entrée au parlement du gouvernement de la coalition<sup>34</sup>. Cette relativement récente tendance s’inscrit donc dans un durcissement des politiques australiennes vis-à-vis de la migration irrégulière ainsi que dans un courant international de militarisation des frontières (John et Johnson, 2016; Stewart, 2016).

<sup>34</sup> Voir premier vidéo à caractère militaire mis en ligne par le gouvernement de la coalition en 2014 <https://www.youtube.com/watch?v=rT12WH4a92w>

La « défense » des frontières australiennes semble posséder un caractère personnel pour le Major Général Craig Furini. Dans la vidéo 2, celui-ci s'exprime : « *Under my command, any people smuggling boat that approaches Australia will be stopped and turned back. This will not change. People smugglers will not get through our defenses. Not on my watch* ». Le Major Général semble avoir comme tâche personnelle de s'assurer qu'aucun bateau non-autorisé n'accède aux côtes australiennes. De même, celui-ci mentionne les passeurs « *people smugglers* », mais pas les passagers sur ces bateaux. Dans un premier temps, l'usage des mots « *will not get through our defenses* » met en lumière le rôle des forces navales montrées dans les autres vidéos. Dans un deuxième temps, en utilisant ces termes, le Major Général renforce l'idée d'une frontière à défendre contre un Autre non invité, qui doit être maintenu à l'extérieur du territoire. Cependant, quel effet ces images sont-elles sensées avoir sur leur public? Cette démonstration de l'organisation de la marine, ainsi que de ses ressources a-t-elle pour but d'intimider les personnes songeant à voyager par bateau vers l'Australie pour y demander l'asile?

### 3.2.1. Une emphase mise sur la criminalité

Les vidéos présentes sur le site web de l'*Operation Sovereign Borders* sont très courtes (1 :12 pour la vidéo 1; 0 :15 pour la vidéo 2; 0 :25 pour la vidéo 3 ainsi que 0 :30 pour la vidéo 4). Au total, seuls 171 mots sont prononcés lors des quatre vidéos (combinées). La courte durée des vidéos ainsi que le peu de mots employés peuvent être le résultat d'une tentative de simplification des messages partagés. Or, malgré le peu de mots prononcés, une importante emphase est mise sur le caractère « criminel » de ces voyages par bateaux. Au total, en comprenant l'ensemble des quatre vidéos, le terme « *illegal* », est prononcé deux fois; le terme « *illegaly* » est prononcé deux fois, alors que les termes « *smuggling* » et « *people smugglers* » sont prononcés deux fois et une

fois respectivement. En ce qui a trait des mots écrits, on peut lire les mots « *illegal* » trois fois à diverses occasions lors des vidéos 2 et 4, et on peut lire les termes « *illegaly* » et « *people smugglers* » une fois sur l'image 1 (annexe D).



Figure 3. 3. Vidéos 2 - 00:00:22 et 4 - 00:00:27



Figure 3. 4. Image 1

La connotation « criminelle » est également tangible dans l'image 1 ainsi que lors de la vidéo 1. Dans l'image 1, l'homme photographié semble enfermé dans ce qui pourrait être une cellule, probablement dans un centre de détention de l'immigration extraterritorial. Main contre le front, l'homme exhibe une expression de résignation. Le caractère « criminel » de la migration irrégulière est également présenté dans le cadre d'une scène de la vidéo 1, lors de laquelle le protagoniste principal paie une

importante somme d'argent comptant à un homme. Les couleurs utilisées lors de cette scène sont particulièrement sombres. Mains ouvertes, le passeur, dont le visage est en majorité dans l'ombre, accepte l'argent du personnage principal d'un signe de tête. L'action est présentée telle une transaction douteuse et probablement illégale. Or, la représentation des personnes en quête d'asile en tant qu'immigrant.e.s illégaux,ales dépouillent ceux et celles-ci d'un droit humain garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme (1949) ainsi que par la Convention relative au statut des réfugiés (1951), soit le droit de bénéficier de l'asile. Ce droit est notamment garanti par l'article 31 de la Convention et stipule clairement qu'aucun ou aucune demandeur ou demandeuse d'asile ne devrait être pénalisé.e pour avoir traversé les frontières d'un État sans visa valide. Cela s'explique en raison du fait qu'il est très difficile, parfois voire impossible pour ces personnes d'obtenir un visa (UNHCR, 2019a; Refugee Council of Australia, 2014).

### 3.3. La construction de l'échec au travers la « petite phrase »

Les messages écrits tant sur l'image 1 que prononcés et écrits lors des vidéos 1, 2, 3 et 4 peuvent être perçus tels que cherchant à guider le public vers un sens choisi d'avance par le gouvernement australien. Or, nous avons remarqué une réutilisation tant dans l'image 1 que dans les vidéos 1, 2, 3 et 4 de séquences des mots. Étant donné le caractère court de ces séquences, nous avons eu recours à la conception de Krieg-Planque (2011) quant à la notion de « petite phrase ». La « petite phrase », telle que l'établit Krieg-Planque, est un syntagme nominal composé d'un adjectif et d'un nom, dont la définition a évolué largement depuis les années 1970 et fut reconnu par le *Trésor de la langue française* tel qu'un « Propos bref d'un homme politique, qui sert à frapper l'opinion » (Krieg-Planque, 2011). Cette première définition a toutefois depuis évolué en un concept plus large, que Jacqueline Authier-Revuz appelle un « discours

autre approprié », dans la mesure où ce discours est approprié à l'objet auquel il fait référence (Krieg-Planque, 2011). La dénomination « petite phrase » peut désormais être appropriée aux acteurs et actrices politiques, médiatiques et sociaux puisqu'ils et elles sont les acteurs et actrices faisant usage de ce terme. Nous retenons ainsi la définition davantage moderne de Krieg-Planque selon laquelle la « 'petite phrase' est un syntagme dénominatif métalinguistique non-savant [...] qui désigne un énoncé que certains acteurs sociaux rendent remarquables et qui est présenté comme destiné à la reprise et à la circulation » (Krieg-Planque, 2011, p. 26). L'intention de reprise et de circulation de cet énoncé est donc centrale à l'élaboration de la « petite phrase », et sa brièveté a pour but de faciliter sa retenue. Dans cette mesure, quel rôle la « petite phrase » joue-t-elle dans l'élaboration des messages du gouvernement australien? La première « petite phrase » utilisée dans le matériel communicationnel sélectionné apparaît dans la vidéo 1. Elle est écrite en lettres majuscules rouges sur un fond noir : « NO WAY » suivie de « YOU WILL NOT MAKE AUSTRALIA HOME » en lettres plus petites. Cette même phrase apparaît dans d'autres vidéos et matériel communicationnel publiés par le gouvernement australien depuis 2014, soit quelques mois suivant l'adoption de l'*Operation Sovereign Borders*.



Figure 3. 5. Vidéo 1 – 00:00:55



Figure 3. 6. Première vidéo publiée par le gouvernement australien dans le cadre de l'Operation Sovereign Borders en 2014<sup>35</sup> - 00:00:01

<sup>35</sup> Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=rT12WH4a92w>



Cette phrase peut être traduite par « En aucun cas : vous ne ferez de l’Australie votre résidence »<sup>36</sup>. L’expression « *home* » en anglais peut toutefois être traduite de plusieurs façons, et les expressions telles que « chez soi », « pays », ou « domicile » pourraient également être retenues plutôt que « résidence ». « *Home* » revêt donc un caractère fort en anglais puisqu’il s’agit de l’endroit où l’on se sent chez soi. En conséquence, cette phrase communique à son public que les demandeur.euse.s d’asile ne seront jamais *chez eux et chez elles* en Australie. Ainsi, si la vidéo 1 montre l’histoire d’un migrant irrégulier dont le bateau est intercepté et retourné par la garde côtière australienne, le message « NO WAY – YOU WILL NOT MAKE AUSTRALIA HOME » ne stipule pas que le public cible *ne puisse jamais atteindre* l’Australie. Ses membres ne pourront jamais s’y installer confortablement, c’est-à-dire de manière dont ils le feraient s’ils étaient assurés de pouvoir rester sur le long terme. Cela n’est donc pas sans rappeler les visas de protection temporaire et les visas intérimaires (bridging visas) que se sont vus remettre les demandeur.euse.s d’asile arriv.e.s par bateau depuis 2012, dont la vie depuis demeure en *limbo*<sup>37</sup>. Cette « petite phrase » ne semble toutefois plus utilisée par le gouvernement australien, qui a opté pour de nouvelles versions depuis 2017. La vidéo 1 est la dernière vidéo (et la plus ancienne sur le site de *l’Operation Sovereign Borders*) utilisant ce message.

Le seconde « petite phrase » que nous avons identifiée notamment lors de la vidéo 3 ainsi que dans l’image 1 peut être lue en lettres majuscules noires sur une flèche jaune : « YOU WILL BE TURNED BACK ». Bien que nous ne connaissons pas la date exacte de publication de cette série d’images sur le site internet gouvernemental, nous savons qu’elles sont apparues en 2017 et qu’elles y sont demeurées jusqu’en 2018. La vidéo 3, quant à elle, est apparue sur le même site web en mars 2018. Cette phrase, qui peut être traduite par « Vous serez retourné.e.s », représente en quelques sortes un

---

<sup>36</sup> [Notre traduction].

<sup>37</sup> Expression utilisée par une de nos participantes lors d’un entretien.

changement de discours. En effet, par les termes « *turned back* », le gouvernement réfère au refoulement par la marine australienne des bateaux voyageant de manière irrégulière vers l'Australie. Il n'est donc pas question de laisser les potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile entrer en territoire australien, mais plutôt de simplement les retourner là d'où ils et elles sont venus. Cela correspond donc avec l'introduction d'un nouvel amendement en 2016 suggérant de bannir à vie toute personne tentant d'atteindre l'Australie par bateau sans visa valide (Refugee Council, 2016b; Parliament of Australia, 2017). De même, il semble que cela s'inscrive également dans une tendance, depuis 2014, qu'ont les forces australiennes de simplement « *turn back* » ou retourner les personnes en quête d'asile vers l'Indonésie plutôt de les emprisonner sur les îles de Manus ou de Nauru (Parliament of Australia, 2016).

La troisième « petite phrase » identifiée apparaît dans les vidéos 2 et 4. Elle apparaît en lettres majuscules blanches sur un fond noir et affiche : « *ZERO CHANCE OF ILLEGAL MIGRATION* », qui peut être traduite par « Aucune chance de migration illégale »<sup>38</sup>. Par « *zero chance* », ou « aucune chance », on enlève toute possibilité de compromis : l'échec devient inévitable. Si un calcul coût-bénéfice était fait en amont de la migration, comme l'estime la théorie de la dissuasion, tout bénéfice serait donc ainsi retiré de l'équation, laissant le ou la potentiel.le contrevenant ou contrevenante avec les coûts d'une migration irrégulière (coût financier, risque lié au voyage, séparation familiale, etc.). Selon ce calcul, la migration irrégulière devient donc carrément désavantageuse. La quatrième « petite phrase » identifiée vient supporter ce constat dans les vidéos 2 et 4. Bien qu'elle n'est pas écrite dans les vidéos, elle est plutôt partagée par les personnes délivrant le message gouvernemental, soit le Major Général Craig Furini dans la vidéo 2 et le ministre du *Home Affairs* Peter Dutton. Tous deux disent, à la fin des vidéos respectifs dans lesquels ils apparaissent : « *You have zero chance of success* ». Les mots « *zero chance* » sont donc centraux dans la stratégie

---

<sup>38</sup> [Notre traduction].

gouvernementale la plus récente. En effet, les vidéos 2 et 4 ont été publiées depuis les élections fédérales australiennes en 2019 et elles sont claires quant à leurs circonstances historiques : « *Following the recent Australian election, the prime minister instructed me to stop all people smuggling boats* » (Craig Furini, 2019, vidéo 2) et « *Australia's position on border protection has not changed following the Australian election* » (Peter Dutton, 2019, vidéo 4). Le fait que les élections australiennes soient mentionnées n'a rien d'un hasard. Précédant les élections australiennes, les sondages indiquaient que le parti travailliste avait de fortes chances d'accéder au pouvoir (Chan, 2019). Dans cette mesure, les vidéos 2 et 4 sont un rappel, pour ceux et celles qui espéraient voir les politiques d'immigration s'adoucir, que la coalition demeure en place et que les règles n'ont pas changé. Il s'agit, encore une fois, d'une tentative de dissuader ceux et celles pensant peut-être avoir une chance d'atteindre l'Australie suivant les résultats électoraux. Le message de la coalition peut donc, dans ce contexte, sembler clair : « *zero chance* ».

### 3.3.1. Les symboles comme outils de communication

Nous avons remarqué, au cours de notre analyse, que le matériel sélectionné a recours à l'usage de symboles afin de faciliter la communication de leurs messages. Le symbole peut être défini, selon le Larousse, tel qu'un « signe figuratif, être animé ou chose, qui représente un concept, qui en est l'image, l'attribut, l'emblème » (Larousse en ligne<sup>39</sup>). Nous avons retenu deux symboles qui nous ont semblé particulièrement intéressants dans le cadre de notre analyse. Le premier, un cercle rouge doté d'une barre oblique, apparaît à deux reprises dans la vidéo 1. À l'intérieur du cercle barré se trouve le territoire australien.

---

<sup>39</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/symbole/76051>



Figure 3. 7. Vidéo 1 – 00:00:32



Figure 3. 8. Vidéo 1 – 00:00:55

Ce symbole est connu notamment pour son utilisation en lien avec des panneaux d'interdiction dont le but est d'indiquer les comportements interdits sur la route et dans les espaces publics. En plaçant l'Australie à l'intérieur de ce signe d'interdiction, le gouvernement cherche, de manière discutable, à interdire l'accès à l'Australie aux personnes tentant de l'atteindre par bateau. Or, si le gouvernement tente en effet de

décourager un comportement, soit celui de migrer irrégulièrement par bateau, comment se fait-il que le signe de prohibition n’ait pas plutôt été placé sur un bateau? En plaçant ce symbole sur l’Australie, le gouvernement ne trahit-il pas plutôt sa volonté de bloquer l’accès au territoire à ces personnes, plutôt que de les dissuader de migrer par bateau?

Le second symbole ayant retenu notre attention est une flèche jaune courbée. Cette flèche apparaît dans les vidéos 2, 3 et 4, ainsi que dans l’image 1. Deux versions de cette flèche sont affichées : la première, visible dans la vidéo 3 et l’image 1, commence parfois du côté gauche (image 1), parfois du côté droit (vidéo 3), et traverse la grande majorité de l’image/cadrage avant de faire demi-tour vers la direction d’où elle est venue. À l’extrémité de la flèche se trouve un bateau jaune.



Figure 3. 9. Vidéo 3 – 00:00:04

Cette flèche n’est pas sans rappeler le panneau de signalisation routière indiquant le demi-tour. On peut parfois lire sur cette flèche la phrase « YOU WILL BE TURNED BACK » qui renforce le lien entre la flèche et l’action de retourner le bateau en direction d’où il est arrivé. La seconde version de la flèche jaune, qui apparaît dans les vidéos 2 et 4, et est donc la version la plus récente, est circulaire. Elle entoure le même

petit bateau jaune que dans la vidéo 3 et l'image 1, mais pointe vers la direction opposée du bateau. La fin de la flèche s'estompe et devient une éclaboussure, rappelant l'aspect maritime de la migration irrégulière. À la gauche de cette flèche apparaissaient dans un premier temps les mots « *ZERO CHANCE* », puis dans un second temps « *OF ILLEGAL MIGRATION* ».

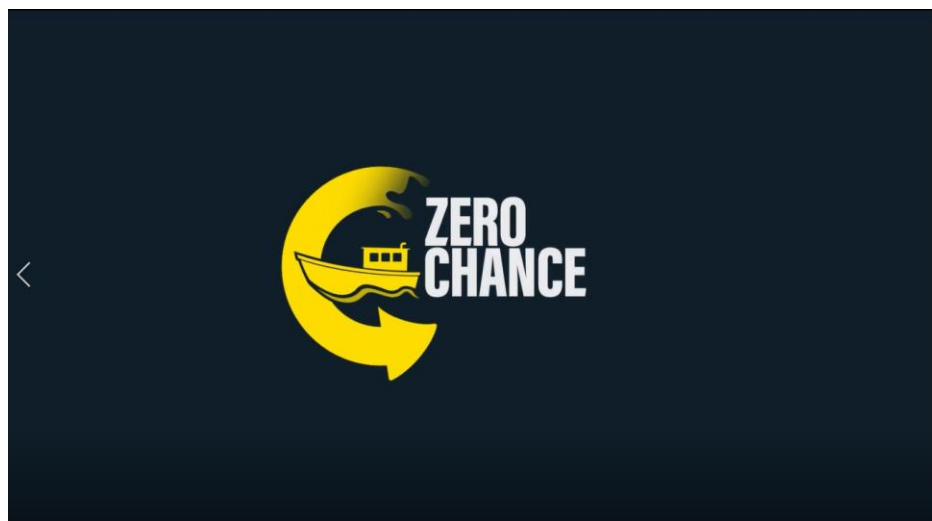


Figure 3. 10. Vidéos 2 - 00:00:20 et 4 - 00:00:01

Cette version de la flèche constitue une autre référence au demi-tour, ou au retour forcé des bateaux interceptés par la garde côtière australienne.

### 3.4. Remarques

Bien que le message du gouvernement australien semble évoluer en fonction des circonstances sociaux-historiques propres au paysage politique australien, plusieurs liens peuvent être établis entre les quatre vidéos ainsi que l'image 1. D'abord, elles se basent largement sur une stratégie dissuasive. Tel que nous l'avons vu à l'aide de la

théorie de la dissuasion, le raisonnement du gouvernement semble partir de la prémisse selon laquelle les potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile procèdent à un calcul coût-bénéfice en amont de leur migration. L'entièreté du matériel analysé tente d'éliminer les bénéfices potentiels d'une migration irrégulière tout en mettant l'accent sur leur coût. Il est intéressant de constater que le plus grand « coût » mis de l'avant par le gouvernement n'est pas le risque à la vie que présente la migration irrégulière, mais la possibilité (présentée comme une inévitabilité) d'être intercepté.e et retourné.e par les forces frontalières. De même, l'utilisation d'images à caractère militaire n'est pas un hasard. Elle renvoie au phénomène de sécurisation des frontières australiennes, processus accéléré par l'*Operation Sovereign Borders*. Le recours aux forces frontalières renforce l'idée selon laquelle l'Australie doit être défendue contre cet Autre, alien et différent, qui plus est, est présenté tel que dénué de visage dans les vidéos 1, 2 et 4. Finalement, de l'intégralité du matériel retenu se dégage un élément central : il s'agit du retour forcé des bateaux interceptés. Mis à part dans l'image 1, il n'y a aucune réelle référence aux centres de détention de l'immigration. Dans cette mesure, nous estimons qu'il peut être dégagé du matériel sélectionné que son sens principal est de dissuader, à l'aide de l'argument du retour forcé, son public d'entamer une migration irrégulière par bateau vers l'Australie. Ainsi, si cette conclusion est le sens que nous avons extrait de ce matériel, cela ne signifie toutefois pas nécessairement que le public cible de ces vidéos et images en dégage le même sens. Dans les chapitres suivants, nous tâcherons de comprendre les perspectives de ce public.

## CHAPITRE 4

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS D'ENTRETIEN

#### 4.1. Vue d'ensemble sur les participantes

Tableau 4. 1. Caractéristiques des participantes

| Participante n° | Ethnicité | Date d'arrivée     | Langue de l'entretien | Date de l'entretien |
|-----------------|-----------|--------------------|-----------------------|---------------------|
| 1               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 2               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 3               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 4               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 5               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 6               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 7               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 8               | Tamoule   | Entre 2009 et 2013 | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 9               | Tamoule   | 2009               | Tamoule               | 06/06/2019          |
| 10              | Perse     | 2013               | Anglais               | 24/07/2019          |
| 11              | Perse     | 2013               | Farsi                 | 07/08/2019          |
| 12              | Perse     | 2013               | Farsi                 | 13/08/2019          |
| 13              | Perse     | 2013               | Farsi                 | 13/08/2019          |
| 14              | Kurde     | 2013               | Farsi                 | 13/08/2019          |

Nous avons conscience que l'information présente dans ce tableau puisse sembler limitée. Étant donné la réticence de nos participantes à partager toute information pouvant mener à les identifier (une participante a même hésité à partager son prénom), nous avons tâché de ne pas les rendre inconfortables en insistant avec des questions



relatives aux circonstances dans lesquelles elles sont arrivées en Australie. Si ce tableau présente certaines données pertinentes pour notre recherche, un élément commun à toutes nos participantes ne peut toutefois pas y être quantifié. Il s'agit du traumatisme lié à leurs parcours respectifs.

#### 4.2. Les entretiens auprès des personnes ayant subi des traumatismes

Avant de nous lancer dans la présentation des résultats de nos entretiens, nous avons cru nécessaire d'aborder, en dehors de notre objectif de recherche, notre expérience en tant que jeune chercheuse conduisant des entretiens pour la première fois auprès de demandeuses d'asile et de réfugiées. Nous ne le cacherons pas : si nous avons trouvé les échanges lors de nos entretiens extrêmement intéressants, il n'en demeure pas moins que leur conduite vint avec un bagage émotionnel particulièrement lourd. Nous avons conscience que nos participantes ont vécu des situations traumatisantes. Notre guide d'entretien a été conçu de manière à éviter à nos participantes d'avoir à se remémorer des événements qui pourraient les traumatiser à nouveau. Une distinction semblait claire dans notre esprit entre nos questions, qui portaient davantage sur des aspects techniques de notre recherche, ainsi que les expériences les ayant sans doute marquées à vie. Il s'est avéré qu'une telle distinction n'existe tout simplement pas pour la grande majorité de nos participantes. La plupart d'entre elles ont insisté à partager certaines expériences traumatisantes, d'une façon telle que plusieurs d'entre elles répondirent à des questions qui nous semblaient claires et simples, par la description des horreurs liées au voyage par bateau, ou encore par des détails des abus qu'elles ont vécu en détention. Si certaines d'entre elles ont fait volontairement part de ces expériences dans l'espoir de dénoncer les conditions des centres de détention extra-territoriaux et domestiques, d'autres ont simplement cherché à partager leur histoire afin de mieux se faire connaître. Une participante a même partagé les cauchemars qu'elle continue d'avoir par rapport à sa migration maritime.

*I was on the water for forty hours, unlike eleven days. I go through this experience in my dreams, I am there once again. It happens to me two or three times a month. Even last night, maybe perhaps because I was thinking about this [interview]. I was kind of remembering the dream, the only thing that I can remember is holding on to my child, and my husband woke me up. I woke up with the sense that my throat was completely obstructed, maybe because of the pressure that I was feeling but it happens to me all the time despite, hmm you might think of the duration [on the boat], but this is something that you carry with you forever (Participant n°14).*

Le fait d'avoir soigneusement tenté d'éviter de poser des questions difficiles n'a donc pas empêché nos participantes de se remémorer ces expériences. La réalité est que pour l'intégralité de nos participantes, tant pour celles marquées par la détention que par l'instabilité et le caractère temporaire de leur statut en raison des visas de protection temporaire, le traumatisme continue de composer une partie intégrale de leur quotidien. Il semble que le fait de participer à des entretiens en tant que demandeuses d'asile et réfugiées fût en conséquence traumatisant pour elles. La participante 15, qui a été retirée des données collectées lors de cette recherche, a éclaté en larmes et s'est retirée du groupe au tout début de l'entretien. Ainsi, en faisant réfléchir nos participantes quant à leur migration vers l'Australie, nous avons exposé des blessures qui n'avaient pas encore complètement cicatrisé, et qui ne cicatriseront peut-être jamais véritablement. Il était en conséquence sans doute inévitable que nos participantes partagent en leurs expériences traumatiques.

Nous avons donc, en lien avec nos entretiens, été exposées à plusieurs récits traumatiques. À la suite de ces entretiens, nous avons subi ce qui est connu par les personnes travaillant auprès des survivants et survivantes de traumatisme tel que des symptômes de traumatisme vicariant. Le traumatisme vicariant est défini comme « *the painful and disruptive psychological effects of trauma-based work. Symptoms can include strong emotional reactions, intrusive images and the disruption of believes about the self, others and the world* » (Barrington et Shakespeare-Finch, 2013, p. 90). Nous ne pouvons donc prétendre que cette recherche n'a aucun caractère émotionnel,

puisque nous avons largement été touchée par les récits auxquels nous avons été exposée. Des images de ces récits continuent de nous venir à l'esprit, et nous sommes profondément troublées par le rôle que nous avons joué dans la resurface de ces souvenirs traumatiques pour nos participantes. Nous avons conscience que cela représente un biais. Toutefois, nous n'avons en aucune occasion, prétendu incarner la chercheuse détachée en quête d'objectivité scientifique. Au contraire, nous estimons que l'émotion, dans le cadre de cette recherche, est un outil nécessaire non seulement à la compréhension de la réalité vécue par nos participantes, mais également pour l'exploration de pistes pouvant inspirer des politiques humaines reconnaissant le droit d'asile. En s'appuyant sur l'apport de la sociologie de l'émotion et des études de genre, Holland (2007) soutient que l'émotion, en recherche, est importante pour la production du savoir et que le chercheur ou la chercheuse en sciences sociales gagne à la mobiliser au service de la compréhension, de l'analyse et de l'interprétation. Dans la même veine, Jaggar (1989), suggère que l'émotion ne devrait pas être réprimée de manière à répondre à une dualité raison-émotion :

*[...] rather than repressing emotion in epistemology, it is necessary to rethink the relation between knowledge and emotion and construct conceptual models that demonstrate the mutually constitutive rather than oppositional relation between reason and emotions. Far from precluding the possibility of reliable knowledge, emotion as well as value must be shown as necessary to such knowledge. (Jaggar, 1989, p. 156-157 cité dans Holland, 2007, p. 197).*

L'émotion nous a permis de mieux saisir comment nos participantes interprètent les messages du gouvernement australien à travers le traumatisme. Toutefois, si le traumatisme constitue une lentille au travers de laquelle nos participantes perçoivent et interagissent avec les politiques d'asile, il ne constitue toutefois pas l'unique prisme de vue. En effet, réduire nos participantes à des individus traumatisés reviendrait à les étiqueter en tant que victimes en position d'impuissance. Or, les femmes que nous avons rencontrées font preuve d'agentivité, et sont capables d'interpréter les messages du gouvernement australien à travers un schème d'émotions variées, allant de la

frustration au rire. Nous invitons nos lecteur et lectrices, pour la lecture de nos résultats et notre analyse, à garder à l'esprit l'agentivité ainsi que la force nécessaire à la reconstruction d'un quotidien dont font preuve nos participantes.

#### 4.2. Présentation des résultats d'entretiens

Dans cette section, nous tâcherons de décortiquer nos résultats afin de dégager un sens de nos données recueillies lors des entretiens. Bien que nous nous intéressons au sens attribué par les femmes demandeuses d'asile aux campagnes de communication du gouvernement australien en lien avec l'*Operation Sovereign Borders*, l'enjeu entourant la réception du message gouvernemental est largement plus complexe que l'interprétation faite par les personnes en quête d'asile. Il est nécessaire, afin de comprendre l'impact potentiel du message, d'avoir une certaine compréhension des mécanismes de sélection et de partage d'information par les demandeur.euse.s d'asile au cours de leur migration irrégulière. Ne pas nous y intéresser reviendrait à analyser qu'une fraction du problème. Nous avons en conséquence posé des questions à nos participantes sur leur recours à l'information et la communication migratoire, gouvernementale ou non, tant en amont que pendant et en aval de leur migration irrégulière.

##### 4.2.1. Connaissance de l'Australie et choix de la destination

Tel que mentionné lors du chapitre 2, nous avons mené des entretiens auprès de quatorze participantes ayant migré par bateau vers l'Australie dans le but d'y demander l'asile entre 2009 et 2013. Sur ces quatorze participantes, six participantes ont voyagé sans être accompagnées de leur mari ou par un homme faisant partie de leur famille.

La plupart des participantes sri lankaises ne connaissaient que très peu de choses à propos de l'Australie au moment du départ et pendant le transit. Chez les Sri Lankaises, il y avait une certaine attente que l'Australie devait forcément offrir plus de support pour les réfugié.e.s que l'Inde, où plusieurs d'entre elles ont vécu en tant que réfugiées pendant des années : « *We had no idea about Australia or what is there but we thought it's better than where we were because we didn't have any rights as refugees* » (Participante n°2). En ce qui a trait des participantes iraniennes, elles ont toutes confirmé avoir une certaine connaissance de l'Australie au moment du départ. La plupart d'entre elles avaient à l'esprit l'image d'un pays plus progressiste que le leur où elles et leurs enfants pourraient jouir d'un plus grand support :

*I didn't know much, I just knew that they would support women. I knew that a lot support women. Because I have a sister who lives in America and another one who lives in England and they always kept telling me how these countries support women* (Participante n°11).

Aucune participante ne semblait toutefois avoir une connaissance approfondie de l'Australie au moment du départ ainsi qu'en transit. On constate que l'Australie n'était pas un choix pour la grande majorité des participantes. Si pour certaines d'entre elles, ce choix a été fait par leur mari, une seule participante a choisi pour destination l'Australie, et cela s'explique par le fait que son mari se trouvait déjà sur l'île continent après avoir lui-même migré par bateau. Dans les cas où leurs maris n'ont pas choisi l'Australie comme destination, ce pays ne s'est dessiné en tant qu'option qu'après le départ du pays d'origine. Il semble plutôt que nos participantes étaient davantage préoccupées à sortir de leur pays d'origine que par le choix d'une potentielle destination pour y demander l'asile. Plusieurs ont insisté sur le fait que les pays de transit ne sont pas devenus des pays de destination puisqu'ils n'offraient pas de réels droits aux réfugié.e.s, par exemple le droit à l'éducation, l'accès aux services de santé, ainsi que le droit au travail :

*So then I decided to flee the country regardless of where I went, as long as it was somewhere safer. So I didn't want to go to Australia in particular, as long as I left the country that was enough for me [...] so I tried to organise some other way to leave Malaysia and to go to a similar country where I would be accepted as a refugee, it didn't matter which country, and only Australia worked out for me (Participant n°5).*

Pour certaines participantes, leur destination n'a été dévoilée seulement après qu'elles aient payé un passeur et qu'elles soient montées à bord du bateau :

*We were told there were two boats going, one to Australia, one to Canada, we didn't know which one was going where. Whichever one leaves first you can be on it. So we didn't know if the Australian boat was going to leave or if the Canadian boat was going to leave first. So we got on the first boat and that came to Australia [...] I actually got on the boat to go to Canada, and then they said sorry, it's going to Australia. For example, the people who organised it knew it was going to Australia but they just didn't tell the people (Participant n°1).*

L'Australie, dans la plupart des cas, semble avoir été une option choisie par les passeurs davantage qu'une destination offerte à nos participantes. Toutefois, si les passeurs n'ont pas été désignés par les participantes tels qu'étant qu'enclins à partager leurs connaissances quant aux options de migration, il semble que le réseau social ait joué un rôle particulièrement important pour nos participantes.

#### 4.3. Réseaux social et migratoire comme source d'information

Lorsque questionnées sur l'information à laquelle elles ont eu recours pour organiser leur migration, toutes nos participantes ont indiqué s'être informées auprès de membres de leur réseau social et ou migratoire. Cette tendance se maintient avant le départ ainsi que durant le transit. Certaines participantes connaissaient d'ailleurs déjà des personnes ayant migré de manière irrégulière vers l'Australie : « *We had a lot of friends who were*

*already here, and when we called them they would tell us how things go and how the process goes, but the people smuggler just helped us come here »* (Participante n°11). Pour d'autres participantes, la migration imminente de leurs proches a été un élément déclencheur de leur propre migration : *« I knew some people that I knew were moving out, to actually come this particular, irregular way, and then I thought okay, I'm just gonna do the same thing »* (Participante n°13).

Une fois en transit, les co-nationaux, c'est-à-dire les personnes issues des mêmes pays que nos participantes, ayant également migré dans le but de trouver l'asile, ont joué un rôle particulièrement important dans le partage d'informations quant à la voie à suivre pour atteindre l'Australie :

*We can say that even in Iran, the path or you know, how to go about it, was something that various kinds of people who had either done it, or had actually helped other people who had information about it, so then when we arrived at either of these destinations, Malaysia and Indonesia, they were also a lot of people. Amongst the connections and things like that you could get information about and exchange different options* (Participante n°14).

Les participantes sri lankaises ont également rapporté s'être informées auprès d'autres demandeur.euse.s d'asile sri lankais.e.s en transit : *« So people who were living in the area were also mostly Sri Lankan refugees trying to seek asylum in another country, so it's through them that I got this information, not through my friends, but just people that I met there and that's how I found out »* (Participante n°5). Les campagnes communicationnelles du gouvernement australien n'ont en aucun cas été mentionnées comme source d'information ayant été consultée par nos participantes. Au contraire, nos participantes ont eu recours à l'information relayée de bouche à oreille, à l'intérieur d'un cercle de personnes étant directement impliquées dans des mécanismes quelconques, présents ou passés, de migration irrégulière. Que connaissaient-elles alors des mesures extraordinaires prises par l'Australie pour freiner l'arrivée par bateau de

personnes en quête d’asile? Avaient-elles été exposées aux campagnes communicationnelles du gouvernement australien à un certain moment avant d’atteindre l’Australie?

#### 4.4. Accessibilité et exposition à la communication gouvernementale australienne

Nous avons constaté, au fil des entretiens, qu’aucune de nos participantes n’avait été exposée aux campagnes communicationnelles du gouvernement australien avant d’avoir entrepris de migrer par bateau vers l’Australie. Nous avons toutefois été surprise de constater que toutes nos participantes ont cependant été exposées à divers matériels communicationnels produits par le gouvernement depuis leur arrivée en Australie. Cela ne signifie toutefois pas nécessairement que toutes nos participantes ne possédaient aucune information à propos des politiques australiennes en matière d’asile au moment du départ : « *I was also hearing that Australia is basically making drastic measures in closing its doors, and it was because of that that I actually went the way I did* »<sup>40</sup> (Participante n°13). Le niveau d’information varie toutefois en fonction de l’origine du pays de nos participantes. Alors que certaines participantes iraniennes possédaient un certain degré de connaissance des politiques australiennes, aucune participante sri lankaise ne possédait de telle information au moment du départ :

*Because the people who leave Sri Lanka think ‘okay, this is so much, the government is harassing us, killing us, doing all this, and the world must know about all this, so of course they will accept us as refugees’ but they don’t know that everything gets blocked off, and the world doesn’t know what’s happening to the Tamils in Sri Lanka* (Participante n°7).

Lorsque questionnées sur leur sélection d’information alors qu’elles étaient en transit, c’est-à-dire en Inde, en Malaisie ou en Indonésie, nos participantes ont indiqué leur

---

<sup>40</sup> La participante n°13 est arrivée en Australie en 2013, c’est-à-dire l’année suivant la réouverture des centres de détention de l’immigration sur l’île de Manus (Papouasie Nouvelle Guinée) et dans la République de Nauru.



réseau social et migratoire comme source d'information principale. Nous leur avons demandé si elles avaient fait quelques recherches en ligne dans le but de consulter l'information officielle, où elles auraient pu être exposées aux messages du gouvernement australien. À l'exception d'une participante ayant fait quelques recherches alors qu'elle était encore en Iran, aucune participante n'a cherché à obtenir de l'information en dehors de leur réseaux social et migratoire. Certaines participantes ont souligné le manque de ressources en transit comme obstacle à de telles recherches : « *We didn't have any facilities, only we had this small phone which you can only talk on* » (Participante n°2). D'autres participantes ont soulevé ne pas avoir été en position, psychologiquement, pour conduire de telles recherches après avoir quitté leur pays d'origine :

*Personally I had lost a lot in the war, so mentally I was not in the state to go and research anything, and as far as Sri Lankan news go, I knew that only about ten percent was genuine news, the rest was all fake because I came from Sri Lanka and I knew about it, so I never relied on the Sri Lankan news. I didn't really research anything.* (Participante n°5)

La participante 5 soulève un point par rapport au manque de confiance envers l'information « officielle », qui, nous le verrons plus tard, joue un rôle important dans la sélection et le partage d'information par nos participantes. Dans tous les cas, bien que certaines participantes détenaient un degré d'information sur l'Australie qu'elles ont obtenu par leurs pairs, aucune participante ne connaissait les politiques d'immigration australiennes suffisamment pour savoir qu'en migrant irrégulièrement, elles s'exposaient au risque de faire face à la détention extra-territoriale. De même, aucune participante n'avait entendu parler des visas de protection temporaire ainsi que des restrictions imposées à leurs détenteurs et détentrices. Cela s'explique toutefois facilement pour les participantes étant arrivées en Australie avant 2012, année lors de laquelle les centres de détentions sur les îles de Manus et Nauru ont été rouverts. Pour

les participantes arrivées à partir de 2012, la découverte des « nouvelles » politiques australiennes est venue avec leur interception par la garde côtière australienne :

*This information was first shared with us when we were in Christmas island, even then, it was not really clear whether we were actually going to be sent to the offshore path, or be brought to Australia. During that time, it was like a real source of anxiety for us because on a daily basis we were being told 'Oh, we don't know what's gonna happen to you' and we were lucky that it didn't happen to us, that we were not process through the offshore path (Participante n°14).*

Bien que toutes nos participantes ne comprennent pas complètement les politiques australiennes en matière d'asile, elles connaissent toutes aujourd'hui les centres de détention extra-territoriaux, et comprennent ce que sont les visas de protection temporaire. De plus, elles ont toutes, sans exception, affirmé avoir été exposées à des messages gouvernementaux d'une manière ou d'une autre depuis leur arrivée en Australie. Une participante a d'ailleurs souligné avoir vu des images mises en ligne par le gouvernement où l'on peut voir des bateaux couler : « *Yes we have seen over the years we have seen, for example on Facebook, you know, YouTube, and there were images of boats that had capsized, people that had actually drowned* » (Participante n°12) . Les réseaux socionumériques ainsi que *YouTube* semblent avoir été les principaux vecteurs de diffusion des campagnes communicationnelles ayant exposées nos participantes au contenu gouvernemental. Considérant que toutes nos participantes ont désormais été exposées aux campagnes communicationnelles, nous nous sommes ensuite questionnée sur leur rôle de ces premières dans le partage du message gouvernemental.

#### 4.5. Information transmise aux pairs post-migration

Lorsque nous avons demandé à nos participantes quelles informations partagent-elles avec leurs proches dans leurs pays d'origine en lien avec les politiques australiennes en matière d'asile, deux catégories ont émergé : d'abord, l'information en lien avec les politiques, puis, l'information par rapport à la nature du voyage par bateau. En ce qui a trait des politiques en lien avec l'asile, il est ressorti, lors des discussions, que nos participantes partagent dans une certaine mesure le message dissuasif gouvernemental en discutant de leur propre situation en Australie en tant que réfugiée ou demandeuse d'asile. L'incertitude liée à leur statut semble constituer un élément central des préoccupations partagées à leurs pairs : « *The people ask us, 'we're thinking about coming to Australia, how is it there?' We say we've been here but haven't got any rights yet, so maybe not to come* » (Participante n°3). Nous avons constaté que plusieurs participantes ne partagent pas l'entièreté de leur situation avec leurs proches. En effet, plusieurs d'entre elles ont cherché à éviter d'inquiéter leurs familles par rapport à leur situation, minimisant ainsi le degré de la gravité de leur situation, notamment en lien avec la détention : « *I said I was in detention but not in a bad way. It was very bad* » (Participante n°10). De même, plusieurs participantes ont mentionné ne pas avoir partagé avec leurs proches le traumatisme qu'elles ont vécu en lien avec le voyage en mer. Bien que plusieurs d'entre elles découragent leurs proches d'entreprendre ce type de migration, elles semblent réticentes à partager l'impact émotionnel que ce séjour a eu sur elles :

*I never shared the depth of the trauma that I faced before until such time that I arrived here, I just couldn't dump it on my family. They never knew about that. I mean visas and things like that yes, but not that. A brother and a sister of mine, after I had left, they left the irregular path to actually seek asylum in Germany. I knew what they were facing but I knew what they were really gonna go through*

*but I couldn't really tell them about me so that we share information*  
(Participante n°14).

Si nos participantes ne détenaient que peu d'information sur les politiques australiennes en matière d'asile notamment en lien avec la détention obligatoire au moment du départ, il semble toutefois que cette information soit désormais répandue en Iran :

*But now when I contact my family, this information about offshore detention, people in Iran, they know it, right, so maybe it's because of the adds, maybe the internet wasn't very strong, but it's gotten better, but maybe this message as you alluded to perhaps the possibility has been transmitted through television and things like that but people do know that.* (Participante n°13)

Considérant le rôle joué par nos participantes dans le partage d'information en lien avec la migration irrégulière et la réalité vécue par les demandeuses d'asile et réfugiées en Australie, nous nous sommes ensuite penchée sur leur interprétation du message gouvernemental issue dans le cadre de l'*Operation Sovereign Borders*.

#### 4.6. Interprétation et positionnement par rapport au matériel communicationnel

Les vidéos et images que nous avons montré à nos participantes ont été reçues de manière variée. La distribution des images en annexe D a entraîné des rires et chuchotements chez nos participantes sri lankaises, alors que les vidéos n'ont entraîné aucune réaction chez ces dernières. La participante 11, pour sa part, a affirmée avoir été contrariée par les vidéos. Autrement, nous n'avons pas remarqué de réactions physiques chez nos participantes vis-à-vis du matériel communicationnel. Lorsque nous avons demandé à nos participantes qu'est-ce qu'elles comprenaient des vidéos et images, celles-ci ne semblent pas avoir analysé outre mesure le message leur étant communiqué : « *They are basically saying don't come, you'll be sent back and you will*

*be wasting your money and your life with that risk. I was on a boat for 18 days with my two kids and it was a very dangerous journey* » (Participante 4). Plusieurs participantes ont répondu en mettant l'accent sur le risque lié au voyage par bateau : « *We knew that it's not going to be safe, we knew that we could lose our lives, we knew that it was dangerous, but we thought that if we come here that we might have a chance, but we didn't* » (Participante 11). Nous avons été quelque peu surprise par le manque d'intérêt (ou d'enthousiasme?) de nos participantes de discuter du sens de ces vidéos outre le risque lié à la migration irrégulière. Nous avons toutefois eu davantage d'échanges lorsque nous avons questionné nos participantes sur leur positionnement par rapport aux campagnes communicationnelles du gouvernement australien. C'est avec étonnement que nous avons constaté que plusieurs de nos participantes n'étaient pas contre l'idée de dissuader des potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile de migrer par bateau dans la mesure où elles ont vécu cette expérience et savent à quel point ce voyage est risqué : « *I think it's good for people who are in Iran and want to put themselves in arm's way coming like this, maybe it's good* » (Participante n°11). Ainsi, si nos participantes ne désapprouvent pas forcément l'idée d'avoir recours à des campagnes communicationnelles pour sauver des vies, elles sont toutefois en désaccord avec le caractère punitif des mesures dissuasives du gouvernement australien, qui, à leur avis, leur a collé une étiquette défavorable :

*In this process, they basically denigrated and broke down the integrity of the character of a migrant. Like, the idea that you know, if you're like, a boat person, you're some kind of an inferior kind of a being? This is something that has kind of stuck with us and it's not really, it's not obviously a good image [...] You know, I do get it, you know, it's not a bad idea, if people were to not risk their lives with the boats, right, but to remove that label from us right, so that then, by putting this again, this label sticks to us, even being here. It affects our lives, it affects everything. Deal with us as people, then whatever you want to do to not let people risk their lives by boat, then do it. Why not* (Participante n°14).

Nous avons trouvé intéressant de constater que lorsque nous avons demandé aux participantes qui ont soutenu que les campagnes communicationnelles n'étaient pas forcément une mauvaise chose en soi si le visionnement de ces vidéos dans leur pays d'origine ou en transit les aurait dissuadées d'entreprendre un voyage par bateau, celles-ci ont répondu par la négative : « (Soupire) *I'm not sure, because we were in the situation that we had to come* » (Participante 11). D'autres participantes ont identifié avec une légèreté déconcertante le fait que le risque de noyade n'a tout simplement pas un effet dissuasif pour les personnes songeant à migrer de manière irrégulière :

*We have been exposed to these kinds of messages. Well the idea of basically risking your life in a boat is not a deterrent. People accept this as a risk, commensurate with their situation. But, the other side of it, the fact that they (Australia) have actually changed their law, right, I'm here, six years. There is no clarity about my situation. That is something that people think about* (Participante n°13).

De ce fait, il semble que l'incertitude vis-à-vis du statut semble avoir un effet dissuasif plus grand pour nos participantes que le risque de ne pas survivre au voyage. Maintenant que nous avons analysé le message du gouvernement australien pour en extraire le sens, et que nous avons présenté les résultats de nos entretiens, nous procéderons dans cette prochaine partie de ce mémoire à l'analyse de nos résultats dans l'objectif de répondre à nos questions de recherche.

## CHAPITRE 5

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans cette section, nous analyserons les résultats de nos entretiens et tâcherons de les faire discuter avec les parties précédentes de ce mémoire telles que la problématique ainsi que le cadre conceptuel. Nous tenterons ensuite de répondre à nos questions de recherche à la lumière de notre analyse.

#### 5.1. L’Australie : une destination prisée?

Tel que nous l’avons constaté lors de nos entretiens, l’Australie n’a pas été choisie comme destination à l’exception de deux participantes. Dans plusieurs cas, certaines participantes ont passé des années en Inde ou en Malaisie avant d’entamer une migration vers l’Australie. De même, nous avons constaté un écart important entre les connaissances que détenaient nos participantes de l’Australie en fonction de leur pays d’origine. Ainsi, si les participantes sri lankaises détenaient à peu près aucune connaissance de ce pays, les participantes iraniennes étaient en général mieux informées, même si leurs connaissances se limitaient à une perception davantage basée sur une préconception des pays occidentaux anglophones que sur l’Australie en soi. Aucune des participantes détenait toutefois d’informations détaillées sur l’Australie. Dans le cas des deux participantes ayant choisi l’Australie comme destination, leur mari s’y trouvaient déjà, et leur décision de migrer vers l’Australie était davantage basée sur leur désir de rejoindre leur partenaire que sur le désir de s’installer sur l’île continent en raison de ses attributs. Or, le peu de connaissances qu’avaient nos

participantes par rapport à l'Australie au moment du départ vient contredire l'argument central derrière les campagnes gouvernementales australiennes qui, comme Fleay et ses collaborateurs (2016) l'ont indiqué, sont basées sur une conception estimant qu'il existerait des *pull factors* attirant les demandeur.euse.s d'asile qui détiendraient une information détaillée sur l'Australie, faisant de ce pays une destination convoitée. Cette conception est bien visible dans la vidéo 1, alors que le personnage principal, qui plus est, ne fait face à aucune persécution visible, songe à l'Australie de son plein gré et choisit ce pays en tant que destination avant même d'approcher un passeur. De surcroît, le rôle des passeurs en tant que décideurs en lien avec le pays de destination a été souligné par nos participantes qui, dans certains cas, n'avaient même pas connaissance de la destination du bateau sur lequel elles se trouvaient à bord. Leur témoignage tend donc à confirmer les résultats de l'étude menée par Koser (2002) estimant qu'il y a effectivement une perte de contrôle des personnes en quête d'asile sur leur propre migration, dont la destination finale est dictée par les passeurs plutôt que par l'emplacement de leurs proches. La grande majorité de nos participantes ont été très claires par rapport à leur priorité au moment de leur départ : sortir indemnes de leur pays d'origine et trouver un endroit où elles se sentiraient en sécurité. Cela n'est pas sans rappeler l'étude de Fleay et ses collaborateurs (2016), lors de laquelle plusieurs participants et participantes ont indiqué avoir été davantage préoccupé.e.s par leur fuite du pays d'origine, plutôt que par le choix du pays où ils et elles trouveraient refuge.

## 5.2. Sur quelles informations se fier pour organiser une migration irrégulière?

*You die a thousand times in this process. You kind of go up and down, there is information but there is no way of being able to actually rely on the information, so it's a journey of fear and interpretation (Participante n°13).*



Il est ressorti des entretiens que le réseau social ainsi que le réseau migratoire ont constitué une source d'information prisée par nos participantes pour l'organisation de leur migration, et ce, tout au long de leur processus migratoire. Dans certains cas, ce sont des proches qui ont expliqué à certaines participantes à quoi s'attendre du voyage par bateau. Dans d'autres cas, un ami d'une connaissance les a mises en contact avec un passeurs. Pour d'autres, la migration imminente de proches a constitué un élément déclencheur. Du pays d'origine en passant par le transit et la post-migration, les réseaux social et migratoire a joué un rôle de premier plan comme source d'information pour nos participantes. Cette affirmation, partagée par l'intégralité de nos participantes, confirme l'importance des réseaux social et migratoire identifiés dans la littérature (Duvivier, 2011 ; Koser, 2002 ; Pickering et al, 2015). Cette priorisation de l'information relayée par ces réseaux s'explique, selon Pickering et ses collaborateurs,trice.s (2015), par une plus grande confiance accordée aux personnes ayant partagé des expériences similaires, ou partageant une affinité ethnique.

De même, tel que mentionné plus haut, l'information gouvernementale n'a constitué une source privilégiée par aucune de nos participantes, confirmant ainsi ce qu'ont suggéré Belabdi (2011), Richardson (2010), Tazreiter et ses collaborateurs,trice.s (2016) ainsi que Fleay et ses collaborateurs,trice.s (2016) par rapport au faible succès de la communication migratoire gouvernementale. Considérant que nos participantes ont fui des situations en lien avec l'abus de pouvoir d'autorités locales, il n'est en conséquence peu surprenant qu'une part importante d'entre elles ont indiqué ne pas avoir confiance en la communication gouvernementale : « *You know, they said on the Internet, they [the Australian government] show this because they don't want us to go there* » (Participante n° 10). Dans cette mesure, même si l'information gouvernementale avait été accessible dans les pays d'origine ou en transit, il est probable que nos participantes auraient tout simplement ignoré les campagnes communicationnelles.

### 5.3. La communication post-migration

Nos participantes, bien qu'elles aient quitté leur pays d'origine depuis plusieurs années, continuent de communiquer avec leurs proches à l'étranger. Si comme plusieurs demandeur.euse.s d'asile et réfugié.e.s, elles ne semblent pas suffisamment comprendre le système migratoire australien en lien avec l'asile pour partager l'information pertinente à leur pair, comme l'a suggéré l'étude menée par Richardson (2010), elles partagent toutefois des nouvelles de leur situation, informant ainsi leurs pairs de l'instabilité de leur statut. D'un côté, elles agissent donc en tant qu'agentes de dissuasion en expliquant à des personnes qui pourraient être tentées de suivre leurs traces que le ciel, en Australie, n'est finalement pas aussi bleu qu'elles ne l'auraient imaginé. Ainsi, il semble possible que le caractère punitif du système migratoire australien en lien avec l'asile, en limitant entre autres les droits des demandeur.euse.s d'asile arrivé.e.s par bateau, tels que le droit au travail, et en leur octroyant des visas de protection temporaire, semble bel et bien avoir un effet dissuasif, non sur les personnes ayant déjà migré, mais sur leur proches contemplant venir les rejoindre. Toutefois, en ne partageant pas l'ampleur du traumatisme qu'elles ont vécu en lien avec leur migration irrégulière avec leurs proches, nos participantes, sans exercer un pouvoir de persuasion, pourraient en fait exercer un pouvoir inverse à l'objectif de dissuasion gouvernementale. Il est à notre avis raisonnable de croire que le gouvernement australien actuel préférerait que les demandeur.euse.s d'asile étant arrivé.e.s de manière irrégulière sur le territoire partagent l'ampleur de l'horreur liée au voyage par bateau à toute personne considérant leur emboîter le pas.

En conséquence, nous croyons que nous venons de répondre en partie à notre sous question, c'est-à-dire quelles informations migratoires privilégient et partagent les femmes demandeuses d'asile en amont, pendant ainsi qu'en aval de leur processus

migratoire? Nous ajouterons que si nos participantes étaient au départ dépendantes de leurs réseaux social et migratoire et se sont informées surtout par le bouche à oreille pour l'organisation de leur migration par bateau, elles sont aujourd'hui devenues des sources d'information pour de potentiel.le.s futur.e.s demandeur,euse.s d'asile. Elles sont en contrôle du degré d'information qu'elles choisissent de partager à leurs pairs à l'étranger et elles ne semblent pas s'appuyer sur les campagnes communicationnelles gouvernementales pour partager de l'information vis-à-vis des politiques d'immigration australiennes. Finalement, bien que tel que l'a affirmé la participante n°13, que le message gouvernemental australien se soit « rendu » en Iran, il est toutefois difficile d'établir si ce message s'est rendu par bouche à oreille, via la communication entre les personnes en quête d'asile et réfugié.e.s ayant tenté de rejoindre l'Australie par bateau, ou si cela est le résultats des campagnes communicationnelles gouvernementales, ou bien une combinaison des deux. Considérant que des bateaux continuent de tenter d'atteindre l'Australie depuis le Sri Lanka, il est raisonnable de croire que le message qui s'est rendu en Iran, n'est peut-être pas encore arrivé dans le pays sud asiatique.

#### 5.4. La réception du message gouvernemental

Si nous avons d'abord été marquée par le manque d'intérêt qu'ont montré nos participantes vis-à-vis du matériel communicationnel que nous leur avons présenté, nous avons toutefois réalisé que leur faible réaction était en effet un résultat en soi. Le peu d'intérêt montré par nos participantes n'était pas le résultat d'un manque de compréhension vis-à-vis du matériel. Au contraire, nos participantes ont bien compris ce qui leur était adressé : ce n'était pas la première fois qu'elles étaient exposées à de tels messages, et cela explique peut-être également leur réaction. En fait, comme l'a souligné Hall (1994), il est possible, pour le récepteur, de saisir l'inflexion connotative

et littérale d'un discours, mais de décoder le message d'une manière complètement différente. Considérant que le récepteur, plutôt que de recevoir passivement le message qui lui est adressé, est plutôt celui qui le co-crée et co-construit (Belabdi, 2010), il est donc nécessaire de prendre en compte les expériences singulières et collectives de nos participantes afin de mieux saisir la façon dont elles font sens du message gouvernemental. Or, nos participantes, étant donné leur historique de méfiance envers l'autorité, n'identifient pas le gouvernement australien tel qu'une source d'information fiable. Ainsi, bien que nos participantes perçoivent correctement le sens du message, elles perçoivent toutefois une ambiguïté quant aux intentions du gouvernement australien, rendant ainsi le message ambigu, et rappelant l'ambiguïté de conséquences présentée par Belabdi (2010). Une autre raison expliquant le manque de « succès » du matériel communicationnel à susciter davantage d'intérêt chez les participantes peut s'expliquer par le fait que le message leur étant présenté ne reflète tout simplement pas leurs réalités. Premièrement, sur les images en annexe D ne sont présents que des hommes. Aucun protagoniste principal féminin n'est présent dans l'intégralité du matériel disponible sur le site web de l'*Operation Sovereign Borders*, et en conséquence, n'est présent dans le matériel sélectionné. Ensuite, dans la seule vidéo où l'on peut percevoir le récit d'une personne migrant par bateau, le protagoniste principal, dénué de visage, migre par choix vers l'Australie, et n'est en aucun temps dépeint tel une personne fuyant la persécution. Deuxièmement, le discours présent dans les vidéos sélectionnées ne concorde pas avec les expériences de nos participantes. Les petites phrases telles que « *You will be turned back* » ou bien « *No way. You will not make Australia home* », bien que sans doute difficiles à entendre, ne s'appliquent pas vraiment à nos participantes puisqu'elles n'ont pas été retournées, et qu'elles vivent en Australie, non sans difficulté, mais tout de même depuis maintenant plusieurs années. Ensuite, le fait de traduire les mêmes vidéos dans différentes langues ne signifie pas que les récepteurs décoderont le message leur étant adressé de la même manière. En effet, nos participantes ne peuvent simplement être décrites par l'étiquette « demandeuses d'asile » : elles ont leurs propres bagages personnels, et sont capables

d'interpréter les messages leur étant adressés selon leur propres visions basées sur leurs expériences non seulement en tant que femmes, mais également en fonction de leur horizons culturels et démographiques.

Ainsi, si nos participantes ont compris le message gouvernemental, elles ont toutefois indiqué que ce matériel communicationnel ne les aurait pas découragées à migrer irrégulièrement vers l'Australie si elles y avaient été exposées dans leur pays d'origine ou en transit. Cela remet donc en question l'effet performatif du message ainsi que du discours présent dans les campagnes communicationnelles. Il y a vraisemblablement un écart bien réel entre le discours gouvernemental ainsi que la réalité vécue par nos participantes notamment sur le terrain. En d'autres mots, le message gouvernemental échoue à prendre en compte non seulement la situation d'urgence entourant la migration irrégulière, mais également les circonstances liées au genre lorsqu'il est question de chercher l'asile. Cette déconnection n'est pas uniquement présente dans les campagnes communicationnelles, mais dans l'intégralité du discours gouvernemental qui s'appuie sur une construction discursive genrée de l'asile en faveur des hommes (Threadgold, 2006).

Les témoignages de craintes d'être victimes de violences sexuelles et sexospécifiques par nos participantes à plusieurs stades de leur migration, et ce, débutant en amont de leur départ, ont été fréquents pendant les entretiens. Si le gouvernement australien offre un visa de protection pour les « femmes à risque », ou visa de catégorie 204, les conditions d'éligibilité, si elles sont remplies par les requérantes, incluent une période d'attente allant de plusieurs mois à des années<sup>41</sup>. Considérant les risques auxquels sont exposées les femmes non accompagnées notamment en transit, le fait que certaines

---

<sup>41</sup> Lien vers le site de l'Immigration et de la Citoyenneté offrant de l'information sur les visas de protection, dont le visa pour les femmes à risques (catégorie 204) : <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/refugee-200>

d'entre elles ne puissent attendre des mois, voire, des années, ne devrait pas faire d'elles des personnes moins dignes de protection, contrairement à ce qu'a déclaré l'ancien ministre australien des affaires étrangères Bob Carr (Pickering et Barry, 2013). Or, les campagnes communicationnelles du gouvernement australien, en écartant les femmes de la sphère de l'asile, contribuent d'une certaine façon à leur invisibilisation. Une participante a identifié ce problème de manière éloquente lorsque nous avons demandé aux participantes de son groupe ce qu'elles pensaient du faible nombre de femmes représentées dans le matériel communicationnel gouvernemental :

*Maybe this is also kind of following the same pattern that we, women, have difficulty no matter where, having our voices heard. The reality of it here, is that the largest number of, there are a lot of single women, single women with children that actually do come here, do seek asylum, right, and both there, the reality of it here is that in our home country, there is plenty of evidence that we are under a lot more pressure compared to our male counterparts (Participante n°12).*

#### *Retour sur la question de recherche*

Ainsi, considérant que nos participantes ne semblent pas s'être senties interpellées par le matériel communicationnel, alors qu'elles constituent pourtant une partie du « public cible » du gouvernement australien, nous nous sommes questionnée quant à la possibilité de vraiment répondre à notre question principale de recherche, c'est-à-dire quel sens est attribué par les femmes demandeuses d'asile aux campagnes de communication du gouvernement australien en lien avec l'*Operation Sovereign Borders*? Tel que nous l'avons expliqué, bien que nos participantes comprennent le message, on ne peut cependant estimer qu'elles partagent toutes la même interprétation. Stipuler que cela est possible reviendrait à nier la complexité individuelle propre à chacune de nos participantes. Cette complexité constitue toutefois un résultat en soi. Visiblement, il s'est dégagé lors de cette recherche que les campagnes

communicationnelles du gouvernement australien n'ont pas l'effet escompté sur ce qu'elles estiment être un « public de migration irrégulière », un public perçu tel qu'homogène mais qui n'existe peut-être tout simplement pas.

#### 6.5. À quoi donc servent les campagnes communicationnelles du gouvernement australien en lien avec l'*Operation Sovereign Borders*?

À la lumière de cette recherche, nous nous devons de nous ranger aux côtés de Richardson (2009) et de Fleay et de ses collaborateurs (2016), qui ont suggéré que les campagnes de communication du gouvernement australien ne ciblent finalement pas tant un « public de migration irrégulière », qu'elles ne visent à courtiser l'électorat australien. La démonstration de la force militaire dans les vidéos 1, 2, 3 et 4 semble être une parfaite parade de sécurisation. Comme l'ont suggéré les études critiques de sécurité, les menaces ne sont pas un produit objectif mais sont socialement construites et situées dans le temps (Çalkivik, 2015). Or, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la construction discursive du demandeur d'asile en tant que menace débute en 2001 avec l'affaire *Tampa*, et ce, juste avant des élections fédérales qui accordèrent une victoire inespérée à la coalition. Depuis, les personnes en quête d'asile continuent d'être brandies et présentées dans l'arène politique australienne en lien avec des questions de sécurité (Gelber et McDonald, 2006; Dutton 2019). Au travers l'acte de langage, le gouvernement australien a transformé son discours sécurisant en politiques dissuasives, dans lesquelles s'insèrent l'*Operation Sovereign Borders* ainsi que les campagnes de communication y étant liées. Tel que nous l'avons constaté lors de notre analyse du matériel communicationnel sélectionné, le message gouvernemental est fortement basé sur la prémisse de la théorie de la dissuasion selon laquelle chaque personne procède à un calcul coût-bénéfice avant de commettre une « infraction » (Cullen et al, 2011). De même, le caractère « illégal » de la migration

irrégulière souligné à maintes reprises dans le matériel communicationnel rappelle également la théorie de la dissuasion qui attribue une image d'illégalité sans équivoque aux offenseur,euse.s (Pickering et Weber, 2014). De surcroît, au risque de nous répéter, en utilisant l'approche de la carotte et du bâton, en « communiquant » avec les potentiel.le.s offenseur,euse.s et en créant un éventail de conséquences incluant des mesures punitives en dernier recours, les campagnes communicationnelles du gouvernement australien s'inscrivent sans aucun doute la dissuasion néolibérale (Pickering et Weber, 2014).

Cela étant dit, aucune de nos participantes n'a été exposée aux campagnes communicationnelles *avant* d'arriver en Australie. Si l'*Operation Sovereign Borders* a débuté en 2013, qu'en est-il des multiples campagnes les ayant précédés? Comment se fait-il que les campagnes communicationnelles semblent plus accessibles sur le territoire australien que dans les pays où elles sont censées dissuader leur « public cible »? Au final, si le message partagé n'a pas l'effet escompté sur les potentiel.le.s demandeur,euse.s d'asile, et que leur objectif n'est pas atteint, l'investissement du gouvernement dans la production de campagnes communicationnelles semble alors difficile à justifier. Or, comme l'a souligné Threadgold (2006), les récits médiatiques ne sont pas uniquement des représentations : ils également sont performatifs en plus de produire l'asile et d'avoir des effets bien réels sur des vraies vies. Nous estimons toutefois que ces vies ne sont pas prises en compte par le matériel communicationnel gouvernemental, mais que ce matériel a plutôt des objectifs de sécurisation et de démonstration de sécurisation pour le public australien, qui s'avère être le réel public cible du gouvernement.



## CONCLUSION

L'objet de cette recherche était d'établir quel sens est attribué par les femmes demandeuses d'asile aux campagnes de communication du gouvernement australien dans le cadre de l'*Operation Sovereign Borders*. Les campagnes communicationnelles, qui sont produites par les gouvernements successifs depuis le début du millénaire, s'inscrivent dans un ensemble de mesures dissuasives adoptées par le gouvernement australien qui pour but de diminuer, voire d'abolir, les arrivées maritimes irrégulières. Or, la dissuasion dépend de stratégies communicationnelles claires, et si quelques recherches ont été conduites sur ces stratégies de communication, un nombre insuffisant de recherches qualitatives ont été menées auprès de demandeur.euse.s d'asile ciblé.e.s par ces messages dissuasifs (Pickering, 2011; Fleay et al, 2016). Pour les fins de cette recherche, nous nous sommes donc interrogée sur l'argument intouché derrière ces campagnes, qui stipule qu'elles envoient un message « fort », aux potentiel.le.s demandeur.euse.s d'asile considérant entamer une migration irrégulière vers l'Australie (Richardson, 2009). Étant donné le volume élevé du matériel communicationnel disponible, nous nous sommes concentrée sur certaines vidéos ainsi que sur une série d'images produites dans le cadre de l'*Operation Sovereign Borders*, une opération militaire adoptée en 2013 à la suite du retour au pouvoir du gouvernement de la Coalition. D'autre part, considérant que les femmes demandeuses d'asile et réfugiées sont invisibilisées dans l'espace public et médiatique australien (Jesuit Refugee Service, 2018), nous avons cru que cette recherche serait une opportunité de faire entendre leurs voix. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressée aux femmes ayant migré par bateau, ou à ce que le gouvernement australien nomme « *Irregular Maritime Arrivals* » (Parliament of Australia, 2015).

Un examen de la littérature nous a permis de constater que le domaine des « *Forced Migration Studies* » s'appuie sur un amalgame de disciplines, dont l'anthropologie, la criminologie, les relations internationales, les études sur le développement, la psychologie, le droit international et la géographie. En conséquence, étudier un phénomène lié à la migration forcée passe forcément par une procédure multidisciplinaire (Block et al, 2013). Nous avons conscience que la littérature sur laquelle nous nous sommes appuyée pour cette recherche emprunte en partie aux théories des relations internationales, notamment en ce qui est trait des études critiques de sécurité ainsi que de la théorie de la dissuasion. Nous nous sommes servie de leur apport, non seulement pour des fins de contextualisation, mais également pour souligner leurs aspects discursifs, en établissant au passage leur intérêt communicationnel. Nous nous sommes également servie de l'apport des études de genre afin de mieux comprendre la réalité de nos participantes, tant pendant leur migration, que pour ce qui est des obstacles auxquelles elles continuent de faire face en Australie. Nous avons procédé à un survol de la littérature existante sur la sélection et le partage d'information par les demandeur.euse.s d'asile au courant de la migration irrégulière afin de dresser un portrait du contexte dans lequel celles-ci pourraient se voir exposées au matériel communicationnel australien. Nous avons ensuite fait appel à la sémiotique discursive afin d'analyser le message du gouvernement australien diffusé à travers le matériel communicationnel dans le cadre de *l'Operation Sovereign Borders*. Ensuite, nous nous sommes appuyée sur l'apport de Hall en matière de réception afin de saisir le sens attribué par les femmes demandeuses d'asile au message gouvernemental. Cette recherche exploratoire se trouve donc à cheval entre analyse sémio-discursive et étude de la réception tout en s'ouvrant aux expériences individuelles et collectives des femmes à qui s'adresse le message gouvernemental. L'interaction entre le message ainsi que les réceptrices a toutefois occupé un espace de premier plan dans notre analyse. Nous espérons en conséquence que notre analyse participera à l'accroissement des connaissances en matière de réception du message dissuasif gouvernemental.

Par ailleurs, la réalisation de cette recherche nous a poussé à concevoir une méthodologie comprenant deux étapes. Dans un premier temps, nous avons procédé à une analyse sémio-discursive du matériel communicationnel sélectionné. Dans un second temps, nous avons mené une étude de la réception. Nous avons donc débuté en analysant une série d'images ainsi que quatre vidéos, lesquelles étaient disponibles sur le site web de l'*Operation Sovereign Borders* dans les deux dernières années. Nous avons porté, lors de cette analyse, une attention particulière aux thèmes, aux symboles, ainsi qu'au discours présents dans le matériel afin de dégager le sens du message gouvernemental. Nous avons ensuite procédé à deux entretiens de groupe d'une durée de quatre-vingt-dix minutes à cent vingt minutes ainsi que deux entretiens individuels semi-directifs d'une durée de trente minutes réalisés auprès de femmes ayant migré irrégulièrement par bateau vers l'Australie entre 2009 et 2013 afin d'y demander l'asile. Ces participantes ont été en grande partie recrutées grâce à l'aide d'organisations non gouvernementales travaillant auprès de demandeur.euse.s d'asile dans la région de Sydney, ainsi que grâce à l'effet boule de neige. Les résultats obtenus ont été retranscrits puis réduits autour de thèmes identifiés dans la littérature ainsi qu'ayant fait surface lors des entretiens.

Nos résultats ont été analysés selon deux pistes successives. Nous avons dans un premier temps tenté de déterminer quelles étaient les informations migratoires privilégiées par nos participantes. En d'autres mots, nous avons tenté de comprendre où et comment se sont-elles informées pour organiser leur migration afin de savoir si elles pourraient avoir été exposées au message gouvernemental. Nous avons ainsi pu déterminer que non seulement la grande majorité de nos participantes n'ont pas choisi l'Australie comme pays de destination, mais que plusieurs d'entre elles ne possédaient qu'un degré d'information extrêmement limité sur l'Australie, contredisant ainsi l'argument gouvernemental selon lequel les personnes en quête d'asile détiennent une quantité importante d'information sur l'Australie, faisant ainsi de ce pays une

destination prisée (Fleay et al, 2016). Nous avons également pu constater que le degré d'information détenue sur l'Australie était différent en fonction du pays de provenance de nos participantes. De plus, nous avons pu établir que dans le cas de toutes nos participantes, les réseaux social et migratoire ont été mobilisés en continu tout au long de leur migration, confirmant ainsi ce que Duvivier (2011), Koser (2002) et Pickering et ses collaborateurs, (2015) ont avancé notamment quant au rôle de ces réseaux comme principale source d'information en matière de migration irrégulière. D'emblée, nos participantes n'ont pas identifié le gouvernement australien tel qu'une source d'information fiable, confirmant ainsi les résultats obtenus par Richardson (2009) lors de sa propre étude de réception auprès de demandeur.euse.s d'asile en Australie.

Dans un second temps, nous avons tenté de déterminer quel sens était attribué par nos participantes au message gouvernemental australien. Nos résultats nous ont permis de constater que si toutes nos participantes sont capables de discerner l'objectif dissuasif du matériel communicationnel, elles n'ont toutefois pas démontré d'intérêt particulier pour ce dernier. Hormis le rire des participantes sri lankaises devant la série d'images et un inconfort mentionné par une participante iranienne, nos participantes n'ont pas manifesté de réaction particulière vis-à-vis du message. Il est également ressorti des entretiens que nos participantes n'auraient pas été dissuadées de migrer de manière irrégulière vers l'Australie si elles avaient été exposées au message australien, remettant ainsi en question le caractère performatif des campagnes communicationnelles. De même, le manque de succès du message gouvernemental à influencer nos participantes peut s'expliquer par son échec à prendre en compte le fait que les demandeur.euse.s d'asile forment un « groupe » hautement complexe et que nos participantes sont dotées de bagages et d'expériences individuelles ayant un impact sur la façon dont elles interprètent les messages leur étant adressés.

Finalement, nous pouvons déterminer que nos participantes n'ont eu recours à la communication gouvernementale australienne à aucun moment en amont, pendant ainsi qu'en aval de leur migration, mais qu'elles ont, et préfèrent toujours s'informer auprès de leurs réseaux social et migratoire, auxquels elles font davantage confiance qu'au gouvernement australien, répondant ainsi à notre sous question de recherche. En ce qui a trait de notre question principale de recherche, nous avons pu établir, à la lumière de nos résultats, que bien que nos participantes comprennent le message gouvernemental, leurs interprétations du message varient en raison de la complexité ainsi que des différences individuelles des participantes, remettant donc en question l'idée selon laquelle il existe un « public de migration irrégulière » (Hartley, 1987 ; Richardson, 2009). Constatant ainsi l'écart entre le discours gouvernemental ainsi que la réalité vécue par nos participantes, et considérant que celles-ci n'ont été exposées au message gouvernemental qu'une fois arrivées en Australie, nous nous sommes questionnée sur le but réel des campagnes communicationnelles du gouvernement australien, qui est peut-être davantage électoral que dissuasif.

Notre recherche présente néanmoins plusieurs limites, que nous nous devons de mentionner. Tout d'abord, le fait que nous avons réalisé cette recherche en Australie a limité notre capacité d'accéder aux campagnes communicationnelles diffusées à l'étranger. En effet, nous n'avons accès qu'au matériel disponible en ligne, restreignant ainsi notre accès à d'autres types de matériels, tels que les émissions de radio et télévisées ainsi que les pamphlets distribués à l'étranger (Farrell, 2017). Le manque d'accès public aux données en lien avec les campagnes outre-mer rend en conséquence difficile toute recherche s'y intéressant depuis l'Australie (Pickering 2011).

De surcroît, le fait d'avoir mené notre recherche auprès de participantes étant arrivées en Australie il y a un minimum de six ans constitue également une certaine limite. Considérant que le matériel communicationnel sélectionné pour cette recherche a été produit après leur arrivée en Australie, il était impossible que nos participantes y aient été exposées avant leur arrivée. Nous avons toutefois pris en considération le fait qu'il a existé plusieurs campagnes de communication en amont de celles en lien avec l'*Operation Sovereign Borders*. La période de temps écoulée entre l'arrivée de nos participantes en Australie ainsi que la conduite de nos entretiens peut également signifier que leur perception de leur pays d'origine ainsi que de la disponibilité (ou non) des campagnes gouvernementales n'est plus à jour, tel que mentionné par la participante n°12. Il aurait pu en l'occurrence être pertinent de demander à nos participantes de questionner leurs proches dans leurs pays d'origine en lien avec les campagnes gouvernementales australiennes.

Nous nous devons également de mentionner que le contexte dans lequel le « public de migration irrégulière » serait normalement exposé au matériel communicationnel est loin du contexte artificiel de nos entretiens. De plus, il est possible que ce même contexte ait poussé nos participantes à élaborer davantage leurs réponses qu'elles ne l'auraient fait dans un contexte plus naturel.

De même, nous sommes consciente que l'étude de cas présente certaines lacunes en ce qui a trait de la généralisation des résultats (Gagnon, 2012), et que l'on ne peut généraliser les résultats obtenus auprès de quatorze participantes à l'ensemble des demandeuses d'asile. Cette recherche ne peut qu'apporter une contribution à la littérature existante sur la réception du message gouvernemental australien. De surcroît, dans toute recherche qualitative, le jugement du chercheur ou de la chercheuse est présent dans la manipulation et l'analyse des résultats. Certains biais, malgré la volonté

du chercheur ou de la chercheuse, demeurent présents tout au long de la démarche de recherche.

Finalement, nous avons conscience que notre mémoire touche à plusieurs dimensions, empruntant parfois à plus d'une discipline. Cette ouverture nous a permis d'obtenir des résultats forts intéressants, mais a cependant pu réduire l'exhaustivité de notre recherche. Nous ajouterons que notre recherche ne nous a pas permis d'accéder à l'autre dimension derrière les campagnes communicationnelles, soit l'émetteur. Il aurait été intéressant de discuter avec les personnes responsables de la création du matériel communicationnel dont il a été question lors de cette recherche afin d'affiner notre analyse du message gouvernemental. Mener des entretiens auprès de telles personnes pourrait s'avérer une opportunité intéressante d'approfondir la compréhension de l'intention ainsi que des directives derrière le message gouvernemental. Ainsi, considérant que du nouveau matériel communicationnel gouvernemental est produit régulièrement, il nous apparaît pertinent de poursuivre les recherches en matière de réception en lien avec l'asile, tant du point de vue de l'émetteur que de celui des récepteurs et réceptrices.

## ANNEXE

### ANNEXE A – Guide d’entretien

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accueil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                      |
| Hi, thank you for meeting me here today. This interview should take up to (one hour for one on one interview/two hours for focus group). Feel free to let me know if at any stage you need to take a break, or if you would like me to repeat or reformulate a question. You are not obliged to answer any question you do not want to answer, and you are free to leave at any moment if you do not wish to pursue this interview. |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                      |
| Ouverture                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                      |
| Question d’amorce                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | I would like to start by discussing the information you relied upon before leaving to seek asylum and during your journey to Australia. Then we will have a look at some government advertisement and have a chat about them. Would it be okay to begin? |                                                                                                                      |
| Corps de l’entretien                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                      |
| Questions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                          | Relances/précisions                                                                                                  |
| Première partie de l’entrevue                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                      |
| PRÉ-DÉPART                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | In this section of the interview, we will talk about organising your journey before you left [country of origin].                                                                                                                                        |                                                                                                                      |
| 1. Accessibilité de l’information                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | What did you know about Australia before leaving [country of origin]?                                                                                                                                                                                    | Had you heard of Australia before? Did you know anyone that had been to Australia?                                   |
| 1.1 Réseau social et processus de prise de décision                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | How did you travel to Australia and why did you choose this option?                                                                                                                                                                                      | Did anyone assist you? What did they do?                                                                             |
| 1.2 Accessibilité de l’information                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Where did you get the information you relied upon to organize your journey?                                                                                                                                                                              | Did you get this information on the Internet, through family and friends or anyone else?                             |
| 1.3 Genre, accessibilité de l’information et processus de prise de décision                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Did you choose your destination?                                                                                                                                                                                                                         | If you did, what destination did you choose and for what reasons? If you didn’t, who did and what did they tell you? |
| TRANSIT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | In this section, we will talk about when you were in transit, which means that you were in another country than your country of origin, but not in Australia yet.                                                                                        |                                                                                                                      |



|                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2. Réseau social, sélection et partage d'information                        | Did you access information when you were in a transit country?                                                                                                                                                                                                                           | Did you do your own research or did you rely on what people you met in transit told you? Did you use more than one source of information? Which ones? |
| 2.1 Hiérarchisation de l'information                                        | Did you trust the information that you found or were given?                                                                                                                                                                                                                              | According to you, what makes information reliable?                                                                                                    |
| 2.2 Communication migratoire et dissuasion                                  | At this point were you aware of Australia's offshore processing detention centres, the Temporary Protection Visa and the Safe Haven Enterprise visa?                                                                                                                                     | If you were, how did you hear about these things? Did these factors influence your journey to Australia?                                              |
| <b>APRÈS L'ARRIVÉE</b>                                                      | In this section, we will talk about information you shared since you arrived to Australia.                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                       |
| 3. Communication migratoire, sélection et partage d'information             | Since you arrived to Australia, have you shared information with others overseas about Australia's refugee policy?                                                                                                                                                                       | If you have, who have you been sharing with (eg. family and friends) and what have you been sharing with them?                                        |
| <b>DEUXIÈME PARTIE DE L'ENTRETIEN</b>                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                       |
| <b>Introduction et explication de la seconde partie de l'entretien</b>      | Now I will show you some material that was put online by the Australian government. The Australian government says that these advertisements send a strong message to asylum seekers to not travel to Australia by boat. I would like to know if these advertisements make sense to you. | Le matériel est présenté à (la ou les participante.s) dans l'ordre suivant:<br>→ Images<br>→ Vidéo 1, 2 ou 3<br>→ Vidéo 4                             |
| 4. Accessibilité de la communication migratoire gouvernementale             | Have you ever seen any of these advertisements before?                                                                                                                                                                                                                                   | Have you ever seen any other advertisement? If you did, where did you see them?                                                                       |
| 4.1 Communication migratoire gouvernementale et construction de sens        | Do they make sense to you?                                                                                                                                                                                                                                                               | Is there anything you don't understand?                                                                                                               |
| 4.2 Communication migratoire gouvernementale et construction de sens        | What do you think that the government is trying to achieve with these advertisements?                                                                                                                                                                                                    | According to you, what is the message that is being said in these advertisements?                                                                     |
| 4.3 Genre, communication migratoire gouvernementale et construction de sens | Do you think that these advertisements could be interpreted differently by men and women?                                                                                                                                                                                                | If you were not (a woman/women), do you think you would interpret these advertisements the same way? Why?                                             |

|                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4.4 Communication migratoire gouvernementale et construction de sens | How do you feel about these advertisements?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                  |
| 4.5 Communication migratoire gouvernementale et construction de sens | What do you think people seeking asylum would do if they saw these advertisements while in transit?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | If you saw these advertisements while you were in transit, would they have stopped you? Would you have trusted or believed them? |
| <b>Clôture</b>                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                  |
| <b>Retour/ouverture/<br/>Débriefing</b>                              | This concludes our interview together. Often, when the government talks about people seeking asylum, it mainly talks about single men. As you know, single men are not the only ones that came to Australia by boat to seek asylum and hearing women is important.                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                  |
| <b>Remerciements et clôture</b>                                      | <p>Thank you very much for your participation to this research, it is really appreciated. Feel free to contact me if you have any further questions about this research. I will contact you in a few months to share the findings with you.</p> <p>If this interview has brought up emotions or negative memories, please feel free to contact STARTTS (pamphlet will be given at this moment to the participant). They do great work with refugees, and their services are totally confidential and free of charge</p> |                                                                                                                                  |

## ANNEXE B - Courriel envoyé aux organisations

Dear [...]

I hope you won't mind me contacting you. My name is Chloe, I am a master's degree student in International and Intercultural Communication from Université du Québec à Montréal. For the past few years, I have been increasingly interested in Australia's deterrence measures against asylum seekers, including mandatory detention, offshore detention, the TPVs, and the push backs, to only name a few.

Since returning to Australia in July 2018 my passion for human rights and refugee rights led me to get involved with the Asylum Seekers Centre, the Refugee Action Coalition and Amnesty International Australia, where I am currently volunteering as a refugee researcher and caseworker.

I am currently writing my master's thesis on female asylum seekers and refugees' reception of the Australian government communication campaigns. Not only I am interested in how these women make sense of these messages, I would also like to know if they have been exposed at all to these advertisements prior, during and after their migration to Australia. In short, I would like to learn about their information consumption in the course of their migration. This research, through a gender lens, aims to give a platform to women who are often invisibilised in Australia.

As part of this research, I am intending to conduct semi-structured interviews with 6 to 12 female asylum seekers and/or refugees that came to Australia by boat in the last 10 years and are at least 18 years of age. I have obtained an ethics certification from the Ethics Committee of Université du Québec à Montréal in regards to this project. I have also been reading a lot regarding the ethics of research with refugees and asylum seekers in order to minimise potential impact this research could have on participants.

I would like to know if you would consider sharing our recruitment flyer amongst your clients, by putting it on your billboard or/and by sharing it with other organisations that you think might be interested in this research.

Although there will be no monetary compensation for the participants (their transport fee could be reimbursed), the findings of this research will be summarised in a scientific article that will be shared with all of the non-for-profits that work with refugees and asylum seekers in Sydney area.

I have attached the recruitment flyer and the Ethics certification for this research to this email. Please feel free to contact me for additional information pertaining to this research.

Kind regards,

Chloe Tremblay-Goyette

## ANNEXE C - Affiche de recrutement

### SEEKING PARTICIPANTS

Are you a female asylum seekers or refugee that came to Australia by boat?  
Are you at least 18 years old?  
Are you proficient in English?

If you meet these criteria, we would like to hear from you!

*We are seeking participants to contribute knowledge concerning their experience and perceptions of the Australian government immigration campaigns. This research will contribute to understanding how these advertisements are perceived by female asylum seekers and refugees.*

In this study, we will discuss the Australian government immigration advertisements and other information you utilised on your way to Australia.

The study will take one hour and you may only participate once.

Participation is VOLUNTARY and CONFIDENTIAL

For more information on the project, including how to participate, contact

Chloe Tremblay-Goyette

Phone: 0416 015 091

Email: [tremblay-goyette.chloe@courier.uqam.ca](mailto:tremblay-goyette.chloe@courier.uqam.ca)

CERPE (multidisciplinary), Human Research Ethics Committee, Université du Québec à Montréal, [cerpe-pluri@uqam.ca](mailto:cerpe-pluri@uqam.ca)

## ANNEXE D - Série d'images

TITRE DE L'IMAGE : Image1 – autrefois disponible sur le site web *Operation Sovereign Borders*

Commentaires :

- Toutes les photos ont le même arrière-plan : Cela ressemble à une cellule de prison. Il n'y a toutefois pas de barreaux à la fenêtre. Le message « *YOU WILL BE TURNED BACK* » ne fait cependant pas de sens avec la photo s'il s'agit bien d'un centre de détention de l'immigration.
- On retrouve la même flèche jaune, le même message et le même bateau que dans les vidéos 2, 3. Le même bateau apparaît dans les vidéos 2, 3 et 4.
- On ne trouve que des hommes qui posent pour les 9 photos.
- Tous adoptent une pause suggérant un certain désarroi. La plupart regardent vers le sol et portent une main à leur visage (front, joue, nuque).
- Les couleurs sont sombres : l'environnement, l'expression et la pose des hommes nous poussent à éprouver un malaise.
- Le sceau australien confirme qu'il s'agit d'un message officiel.

Vocabulaire :

- Le vocabulaire ne semble pas aussi sévère que lors des vidéos. Il s'agit de la première fois qu'une référence est faite quant au risque à la vie des demandeurs d'asile : « *don't waste your money or risk your life* ».
- Les termes « *you will be caught!* » rappelle la petite phrase « *You have zero chance of success* » des vidéos 2 et 3.
- Les passeurs ou « *people smugglers* » sont identifiés comme des menteurs : « *don't be misled by people smugglers* ».
- Double public : d'une part, on s'adresse à un public de potentiels migrants irréguliers, alors que d'autre part, (à gauche dans le bas de l'image), on s'adresse à leurs proches « *If your loved ones want to travel to Australia by boat. Don't let them go!* »

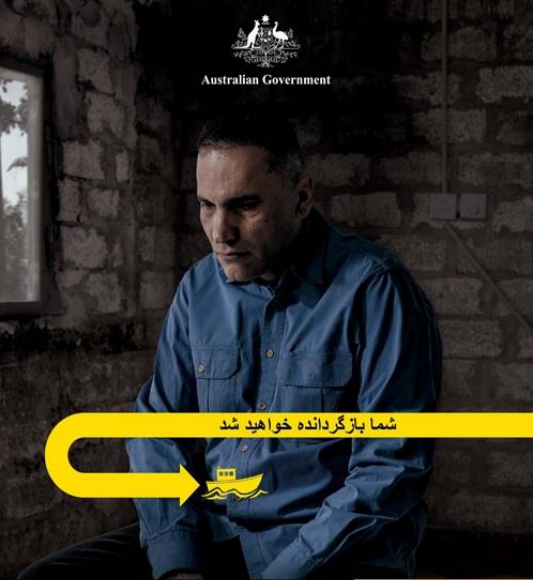
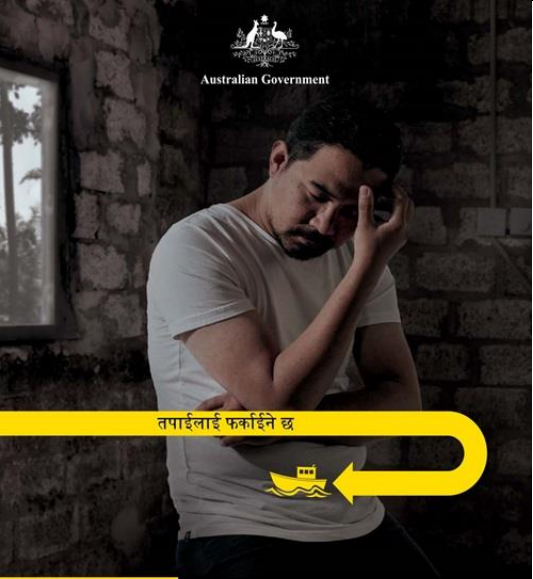
Symboles

- La flèche jaune courbée : semble revenir sur son chemin et rappelle le signe routier du « *U-turn* ». Elle pointe un bateau et représente le « *turn back* ».

| IMAGE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | LANGUE  | RETRANSCRIPTIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p data-bbox="586 495 769 512">Australian Government</p> <p data-bbox="459 982 784 1003"><b>YOU WILL BE TURNED BACK</b></p> <p data-bbox="321 1230 521 1304">If your loved ones want to travel illegally to Australia by boat.</p> <p data-bbox="321 1314 529 1444"><b>Don't let them go!</b></p> <ul data-bbox="610 1241 992 1419" style="list-style-type: none"> <li>▶ Australia's border protection policies have not changed</li> <li>▶ Don't be misled by the lies of people smugglers</li> <li>▶ Don't waste your money or risk your life</li> <li>▶ Australia has reinforced its maritime borders – you will be caught!</li> </ul> <p data-bbox="634 1436 951 1455">For more details visit <a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p> | Anglais | <p data-bbox="1166 373 1430 394">Australian Government</p> <p data-bbox="1166 426 1373 489"><b>YOU WILL BE TURNED BACK</b></p> <p data-bbox="1166 520 1446 625">If your loved ones want to travel illegally to Australia by boat.</p> <p data-bbox="1166 653 1382 684">Don't let them go!</p> <ul data-bbox="1214 709 1468 1245" style="list-style-type: none"> <li>➔ Australia's border protection policies have not changed</li> <li>➔ Don't be misled by the lies of people smugglers</li> <li>➔ Don't waste your money or risk your life</li> <li>➔ Australia has reinforced its maritime borders – you will be caught!</li> </ul> <p data-bbox="1166 1272 1459 1377">For more details visit <a href="http://www.australia.gov.au/no visa">www.australia.gov.au/no visa</a></p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |       |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--|
|  <p>Australian Government</p>  <p>سوف يتم إرجاعك</p>  <p>إذا أراد أحباؤك السفر إلى<br/>أستراليا على متن قارب<br/>بطريقة غير مشروعة.</p> <p><b>لا تدعهم<br/>يسافرون!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>لم تتغير سياسات أستراليا لحماية الحدود</li> <li>لا تضللك أكاذيب مهربي البشر</li> <li>لا تهدر مالك وتخطئ بحياتك</li> <li>قامت أستراليا بتعزيز حدودها البحرية - سوف يتم<br/>الإسك بك!</li> </ul> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p>                                                                     | Arabe |  |
|  <p>Australian Government</p>  <p>شما بازگشت داده خواهید شد</p>  <p>اگر عزیزان شما می خواهند<br/>غیر قانونی ذریعه کشتی به<br/>استرالیا سفر کنند.</p> <p><b>نگذارید<br/>که بروند!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>پالیسی محافظت از سرحدات استرالیا تغییری نکرده است</li> <li>ریب دروغهای قاچاقچرهای انسانها را نخورید</li> <li>پول خود و جان خود را به هدر ندهید</li> <li>استرالیا سرحدات بحری خود را مستحکم نموده است.</li> <li>شما دستگیر خواهید شد.</li> </ul> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p> | Dari  |  |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |          |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--|
|  <p>Australian Government</p>  <p>شما بازگردانده خواهید شد</p> <p>اگر انتهایی که دوستشان دارید می خواهند غیر قانونی و با قلاب به استرالیا سفر کنند.</p> <p><b>اجازه ندهید که بروند!</b></p> <p>سیاستهای حفاظتی از مرزهای استرالیا تغییر ننموده است</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>دروغهای قاچاقبران انسان را باور نکنید</li> <li>پول خود را هدر ندهید و جانتان را به خطر نیندازید</li> <li>استرالیا مرزهای دریایی خود را مستحکم نموده است. شما گرفتار خواهید شد!</li> </ul> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p>           | Farsi    |  |
|  <p>Australian Government</p>  <p>तपाईंलाई फर्काइने छ</p> <p>बदि तपाईंका कोहि पियजन अवैधरूपमा अष्ट्रेलियामा इजाबाट यात्रा गर्ने तरखरमा छन भने।</p> <p><b>उनीहरुलाई जान नदिनुहोस्!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>अष्ट्रेलियाको सीमा सुरक्षा नीति परिवर्तन भएको छैन।</li> <li>मानव तस्कहरुको घुटमा भ्रमित नहुनुहोस्।</li> <li>तपाईं पैसा खेर नफाल्नुस् वा आफ्नो जीवन जोखिममा नपार्नुहोस्।</li> <li>अष्ट्रेलियाले मस्दी सीमाना प्रबलित गरेको छ, तपाईंलाई प्रत्रिन छ।</li> </ul> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p> | Népalais |  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |        |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--|
|  <p>Australian Government</p> <p>تاسو په بېرته وګرځول شئ</p> <p>که ستاسو عزیزان غواړي چې په ناڅاپي توګه په کښتۍ کې استرالیا ته سفر وکړي.</p> <p>د استرالیا د سرحدونو د سختې پالیسۍ نډې بدلې شوي.</p> <p>د انساني قاچاق کونکو په درواغو مه تېروځئ</p> <p>ځینې پېسې مه ضایع کوئ یا خپل ژوند په خطر کې مه اچوئ</p> <p>استرالیا خپل سمندري سرحدونه قوي کړي - تاسو په ونیول شئ!</p> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p>                                                                                                                                   | Pachto |  |
|  <p>Australian Government</p> <p>DIB AYAA LAGUU SOO CELIN DOONAA</p> <p>Haddii dadkaaga aad jeceeshahay doonayaan inay si sharci-darro ah ugu soo safaaran Australia doon.</p> <p>Qorsheyaasha ilaalinta xudduudda Australia waxba iskama baddelin</p> <p>Yaysan ku dhumintay beenta tahriibayaasha dadka</p> <p>Hayska qasaarin lacagtaada ama khatar ha-gelin naftaada</p> <p>Australia waxay xoojisey xudduudaha badeeda - waana lagu qaban doonaa!</p> <p><b>Ha u</b></p> <p>Ogolaanin inay soo aadaan!</p> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p> | Somali |  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                     |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--|
|  <p>Australian Government</p> <p>ہا پرچووک</p>  <p>لو ناس انت بنجھیم دایرین<br/>بمسافرو لاسٹرالیا پلقارب<br/>بطرفہ غیر مشروعة۔</p> <p><b>ما تخلیهم<br/>یسافرو!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>سیاسات آسٹریلیا بتاعت حمایہ الحدود ما اتغیرت</li> <li>ما یغشک کضب بتاع مہربین البشر</li> <li>ما تضیع قروش بتاعتک وتجازف بحیاتک</li> <li>آسٹریلیا عززت حدود بحریہ بتاعتا -</li> <li>ہا یسکوک!</li> </ul> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p>                                                                                                                                 | Sudarabiq<br>ue (?) |  |
|  <p>Australian Government</p> <p>آپ کو واپس بھیج دیا جائے گا</p>  <p>اگر آپ کے پیارے غیر قانونی<br/>طور پر کشتی سے آسٹریلیا کا<br/>سفر کرنا چاہتے ہیں۔</p> <p><b>تو انہیں<br/>نہ جانے دیں!</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>آسٹریلیا کی سرحدی حفاظت کی پالیسیاں نہیں بدلی ہیں</li> <li>انسانی سمگلنگ کرنے والوں کے جھوٹ سے</li> <li>گمراہ نہ ہوں</li> <li>اپنا پیسہ ضائع نہ کریں اور نہ ہی اپنی زندگی</li> <li>داؤ پر لگائیں</li> <li>آسٹریلیا نے اپنی سمندری حدود کو مزید مضبوط بنا</li> <li>لیا ہے - آپ پکڑے جائیں گے!</li> </ul> <p><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p> | Ourdou              |  |

## ANNEXE E – Grille d’analyse, vidéo 1

TITRE DE LA VIDÉO : Vidéo 1

Titre donné par le gouvernement australien : English – No change to Australia’s turn back policy

Commentaires :

- Les personnages n’ont pas de yeux, pas de nez ou de bouche. Tentative de les rendre moins personnels et donc plus facile de s’identifier aux personnages (comme les mannequins dans les vitrines)?
- Les couleurs tout au long de la vidéo sont sombres, sauf lorsque le personnage est dans son pays d’origine. Le ciel y est même bleu au travers la fenêtre.
- On n’assiste, lors de la vidéo, à aucun signe de persécution. L’Australie semble être simplement venue à l’esprit du personnage alors qu’il mangeait en famille.

Vocabulaire :

- Axé sur la criminalité et renforcement de la position souveraine du gouvernement australien avec mots tels que « *illegally, boat, detected, intercepted, removed, Australian, rules, everyone* ».

Symboles :

- Cercle barré : Signe international de prohibition, notamment utilisé pour indiquer les comportements interdits sur la route, mais également dans les espaces publics.
- Kangourou : Symbole typiquement australien, animal presque mythique.
- L’océan : Agité, sombre, dangereux, meurtrier. Il ne s’agit pas de l’océan qu’on s’imagine pour notre prochaine destination de vacances.

CAPTURE D’ÉCRAN

OBSERVATIONS,  
REMARQUES

RETRANSCRIPTION  
(INCLUANT QUI  
PARLE ETC.)

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <p>           &lt;           <br/>           This video is produced in English           <br/>           by the Australian Government to ensure           <br/>           transparency of translated anti-people smuggling           <br/>           communication material being delivered to           <br/>           audiences offshore.           <br/>           &gt;         </p> | <p>           Message en lettres blanches sur fond noir : <i>This video is produced in English by the Australian Government to ensure transparency of translated anti-people smuggling communication material being delivered to audiences offshore.</i> </p> <p>           Le même message n'apparaît pas dans les vidéos en farsi et en tamoule.         </p> |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

|                                                                                     |                                                                                                  |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|   | <p>Quatre personnes mangent sur le sol. Il y a une seule fenêtre. On peut y voir des nuages.</p> |  |
|  | <p>Rêve/pensée :<br/>Australie →<br/>Kangourou →<br/>bateau</p>                                  |  |



|                                                                                     |                                                                |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--|
|   | <p>Rêve/pensée :<br/>Australie→<br/>Kangourou →<br/>bateau</p> |  |
|  | <p>Rêve/pensée :<br/>Australie→<br/>Kangourou →<br/>bateau</p> |  |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|   | <p>Scène sombre.<br/>Discussion avec<br/>passeur (noirceur).<br/>Emphase sur la<br/>criminalité. Une<br/>somme importante<br/>est offerte au<br/>passeur. Celui-ci<br/>acquiesce d'un signe<br/>de tête</p>                                                                                              |  |
|  | <p>Carte de l'océan<br/>avec le bateau qui se<br/>dirige vers<br/>l'Australie. Il pleut,<br/>le bateau semble<br/>petit et frêle au<br/>milieu de l'océan. La<br/>musique est<br/>inquiétante. Le côté<br/>Ouest de la carte est<br/>bleu, alors que le<br/>côté Est est jaune<br/>(levé du soleil?)</p> |  |



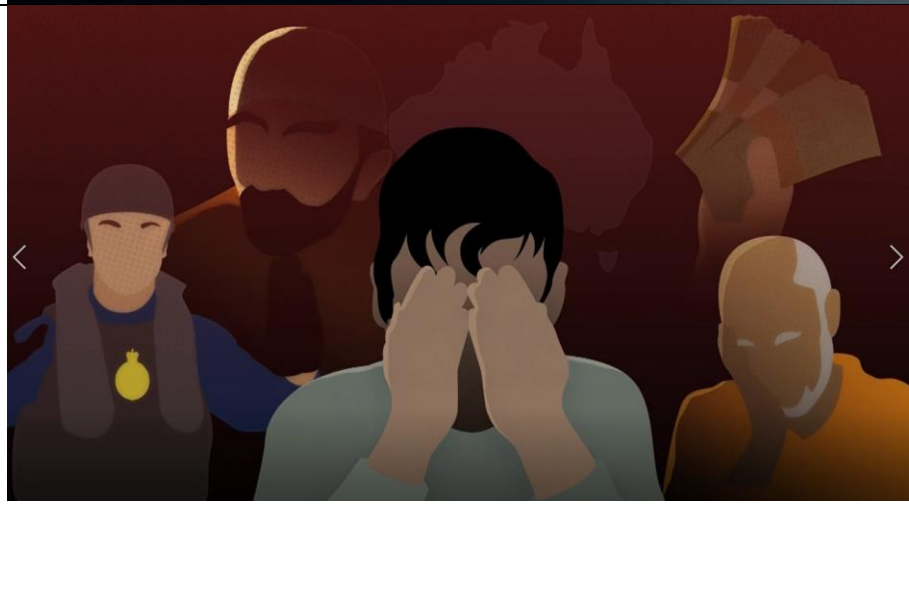


Zoom sur le bateau. L'océan est déchaîné, il pleut fort. Les nuages défilent en accéléré au-dessus de l'océan. Mis à part le personnage principal, il y a quatre autres personnes sur le bateau, dont un enfant, un homme et deux femmes. On peut presque sentir le désespoir des passagers. Une femme repose son visage avec sa main contre son front. L'homme est allongé sur le côté, alors que l'enfant entoure ses genoux pliés à l'aide de son bras. L'enfant et la femme regardent vers le bas.



Changement de prise de vue. On est désormais sur un bateau beaucoup plus gros. On voit un homme de dos qui semble caucasien et qui porte un gilet sur lequel il est inscrit « Australian Border Force ». Il regarde en direction du petit bateau chargé des migrants (dont la couleur de peau varie du beige au brun). Il fait un signe avec ses bras, et pointe vers la gauche avec son bras gauche.

|                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  <p>English - No change to Australia's boat turn back policy</p> | <p>Retour sur la carte de l'océan avec le territoire australien (sur lequel il est écrit « Australia », au cas où cela n'était pas suffisamment clair). Le bateau de migrants a fait demi-tour et s'éloigne dorénavant de l'Australie. Il pleut toujours. Les couleurs ont changé et il y a plus de bleu et plus aucun jaune. (Changement d'heure ou fin de l'espoir?)</p> |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|   | <p>Un cercle rouge avec une barre rouge apparaît autour de l'Australie (symbole fort). Zoom sur le bateau.</p>                                                                                                                                                                                       |  |
|  | <p>Le personnage principal sanglote, le visage dans les mains. Les couleurs du fond sont sombres (rouge bourgogne dégradant jusqu'au noir). Apparaissent d'abord sur le fond le territoire australien, l'argent dépensé, puis le visage de ce que l'on peut présumer être le père (ou un proche)</p> |  |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                     | du personnage, le visage du passeur, et l'agent de la garde côtière. On peut présumer que ces apparitions sont la représentation de la pensée du personnage principal.                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | Le fond de la scène change, prise de vue de retour sur le bateau, mais focus toujours sur le personnage principal qui sanglote. On peut voir deux hommes et deux femmes qui sont soit assis, soit étendus; l'une d'entre elles a le visage entre les jambes. L'ambiance semble avoir dépassé le désespoir, c'est la renonciation. | On entend la voix d'un homme (premiers mots prononcés du vidéo) qui stipule : « <i>Anyone who attempt to travel illegally by boat to Australia will be detected, intercepted, and safely removed from Australian waters. The rules apply to everyone. There are no exceptions</i> ». ». |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                        |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|   | <p>Prise de vue depuis le haut, où l'on voit le bateau bouger vers le bas de l'écran. On peut y voir tous les personnages décrits plus tôt (4 femmes, trois hommes, l'enfant et le personnage principal). Il pleut toujours. Les couleurs de l'océan sont sombres.</p> |  |
|  | <p>En lettres rouges et majuscules apparaît « NO WAY. YOU WILL NOT MAKE AUSTRALIA HOME ». On y voit également apparaître le territoire Australien entouré d'un cercle rouge avec une barre le traversant.</p>                                                          |  |

|                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  <p data-bbox="506 526 854 558"><b>Australian Government</b></p> <p data-bbox="451 607 915 644"><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a></p> | <p data-bbox="1190 306 1463 737">L'écran devient noir.<br/>On peut y voir le<br/>sceau du<br/>gouvernement<br/>australien, en<br/>dessous duquel on<br/>peut lire :<br/>« Australian<br/>Government », puis,<br/>une ligne plus bas : «<br/><a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.a<br/>u/novisa</a> ».</p> |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

## ANNEXE F – Grille d’analyse, vidéo 2

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                         |                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------|
| <p>TITRE DE LA VIDÉO : Vidéo 2</p> <p>TITRE DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT : y2mate.com - english_you_have_zero_chance_of_illegal_migration_to_australia_6Ri_T5dXYKg_1080p</p> <p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Images hautement militarisées. Message délivré par un Major Général portant ses vêtements militaires. On montre également l’équipement militaire australien (naval). Il semble qu’il puisse y avoir une volonté d’être pris au sérieux ?</li> <li>• Vocabulaire simple, peu de mots. L’histoire est presque racontée avec des images. On montre carrément des bateaux se faire arrêter par la garde côtière.</li> </ul> <p>Vocabulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emphase mise sur le caractère illégal de la migration par bateau. Le mot (et variante du mot) est répété souvent.</li> <li>• « <i>Zero chance of success</i> » → le jeu n’en vaut pas la chandelle s’il n’y a aucune chance de résultats positifs à la fin.</li> </ul> <p>Symboles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bateau : impuissant contre la marine australienne qui détecte et et « stoppe » à tout coup.</li> <li>• Flèche : la flèche de couleur jaune est circulaire, entoure le bateau tout en allant dans l’autre sens que celui-ci. Signe pour un changement de direction. Dans ce cas, la flèche illustre le « <i>turn back</i> ».</li> </ul> |                         |                                           |
| CAPTURE D’ÉCRAN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | OBSERVATIONS, REMARQUES | RETRANSCRIPTION (INCLUANT QUI PARLE ETC.) |

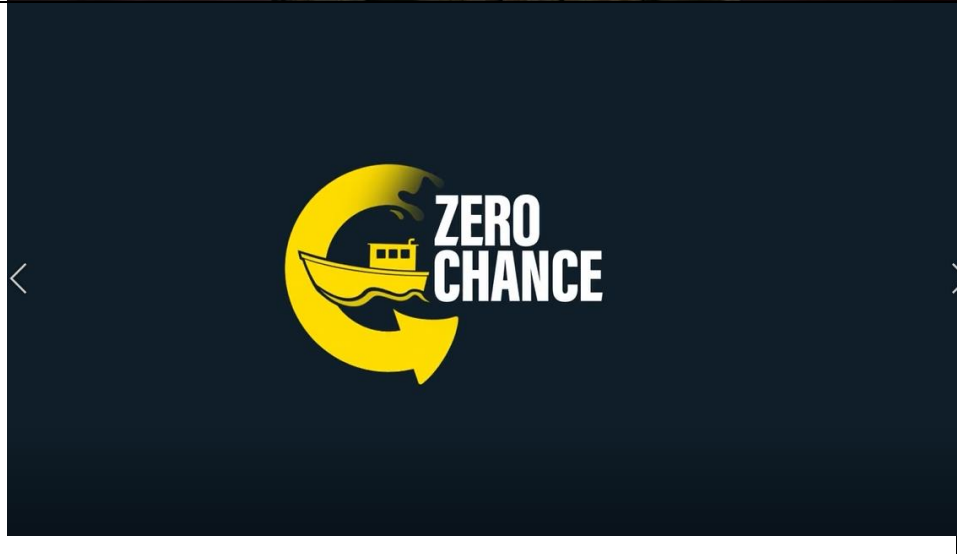


|                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>Major General Craig Furini<br/>Commander Operation Sovereign Borders</p> | <p>Prise de vue sur Major Général Craig Furini (Commandant de l'Operation Sovereign Border) tel qu'inscrit en blanc sur le bas de la vidéo.</p>                                                         | <p>Celui-ci s'adresse à son auditoire et déclare : « Following the recent Australian election, the Prime minister directed me to stop all people smuggling boats that try to travel to Australia illegally. »</p> |
|                                                                             | <p>Nouvelle prise de vue sur un bateau militaire (qui porte le sceau des forces Australiennes sur sa côté gauche), qui défie les vagues. Au larges, on peut voir une côte (peut-être l'Australie?).</p> | <p>La voix du Major Général continue : « I will do exactly that ».</p>                                                                                                                                            |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p>Prise de vue sur un petit bateau (toujours militaire) sur lequel on peut voir 5 hommes habillés de noir dotés de casques noirs. Le bateau est en mouvement sur l'eau (il pourrait s'apprêter à accoster un autre bateau). La voix de Furini continue alors que la prise de vue change.</p> |                                                                                                                  |
|  | <p>La prise de vue vient de derrière les hommes habillés de noir (sur le petit bateau) et se dirige vers ce que l'on peut présumer être un « people smuggling boat ». On peut y voir une quinzaine de personnes dont le visage et le corps ont été brouillés.</p>                             | <p>Furini poursuit : « If you attempt an illegal journey to Australia you will be stopped and turned back ».</p> |



On voit le petit bateau avec les hommes habillés de noir et un nouveau bateau, que l'on peut présumer être un « people smuggling boat » sur lequel il doit y avoir au moins une vingtaine de personnes portant des gilets de sauvetage. L'eau est calme, le ciel est clair. Le petit bateau est très proche de l'autre bateau.

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p>Retour de la prise de vue sur le Major Général Furini.</p>                                                                                                                                                                                                                       | <p>Celui-ci poursuit :<br/>« Our borders are as strong as ever. You have zero chance of success ».</p> |
|  | <p>Le fond change pour devenir entièrement opaque, d'une couleur bleu-gris très foncé. Les mots « ZERO CHANCE » écrits en blanc apparaissent, avec à leur gauche un bateau encerclé d'une flèche jaune pointant dans le sens inverse du bateau. La queue de la flèche semble se</p> |                                                                                                        |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                            |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | défaire en une vague.                                                                                                                                      |  |
|  A screenshot of a dark blue website banner. On the left, there is a yellow logo consisting of a stylized boat inside a circular arrow. To the right of the logo, the text 'OF ILLEGAL MIGRATION' is written in white, bold, uppercase letters. Below this, the URL 'AUSTRALIA.GOV.AU/ZERO CHANCE' is displayed in white, bold, uppercase letters. A small white arrow points to the left on the far left edge of the banner. | Les mots « ZERO CHANCE » disparaissent et sont remplacés par « OF ILLEGAL MIGRATION ». Le site web AUSTRALIA.GOV.AU/ZEROCHANCE apparaît au bas de l'écran. |  |

## ANNEXE G – Grille d’analyse, vidéo 3

TITRE DE LA VIDÉO : Vidéo 3

TITRE DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT : y2mate.com -

english\_australias\_tough\_border\_protection\_policies\_will\_not\_change\_pmnUFv1SZDk\_1080p

Commentaires :

- Vidéo très courte de 15 secondes.
- Peu de diversité de prises de vues en comparaison aux autres vidéos.
- La chemise camouflage et l’arrière-plan (mur de béton), ont quelque chose d’intimidant. Il ne s’agit pas d’une vidéo agréable à regarder.
- Lorsqu’il parle, le Major Général ne bouge pratiquement pas. Seule sa bouche semble bouger, à l’exception de lorsqu’il fait un petit signe pratiquement pas perceptible de gauche à droite avec sa tête, alors qu’il dit « *this will not change* ».
- Musique sans parole, mais avec un ton haut, digne d’un film d’action.

Vocabulaire :

- Il semble que la protection des frontières australiennes soit quelque chose de personnel pour le Major Général. Ex : « *Under my command* », « *people smugglers will not get through our defenses, not on my watch* ».
- Lien entre attaque militaire et people smugglers lorsque référence à la garde côtière comme ligne de défense.

Symboles :

- La flèche et le bateau reviennent en force et sont utilisés deux fois. Le « *turn back* » semble être l’option privilégiée par le gouvernement à la détention dans les centres de détentions de l’immigration extraterritoriaux.
- Chemise camouflage (en quoi est-elle nécessaire sur un arrière-plan de béton?). Ou est-ce en lien avec le fait que l’on veut être pris au sérieux avec l’habit militaire?



| CAPTURE D'ÉCRAN                                                                    | OBSERVATIONS,<br>REMARQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | RETRANSCRIPTION<br>(INCLUANT QUI<br>PARLE ETC.)                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>Major Général Craig Furini s'adresse à un public (est-ce les demandeur.e.s d'asile ou le public australien?). Il aborde une chemise militaire de style « camouflage » sur laquelle est inscrit « Furini » et « Australia ». Alors qu'il s'exprime en regardant directement dans l'objectif de la caméra, une flèche jaune fait son chemin vers lui avant de bifurquer vers où elle était d'abord apparue. Un bateau apparaît, puis on voit s'inscrire sur la flèche en lettres noires « YOU WILL BE TURNED BACK ». L'arrière-</p> | <p>Furini, dont le titre est écrit en blanc dans le bas gauche de la vidéo, s'exprime comme suit : « Under my command, any people smuggling boat that approaches Australia will be stopped and turned back. This will not change. People smugglers will not get through our defenses. Not on my watch ».</p> |

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|                                                                                    | plan est un mur de béton.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |  |
|  | <p>L'arrière-plan demeure le même mais Furini disparaît. La flèche courbée jaune avec un bateau réapparaît en plus gros. On peut toujours lire sur la flèche « YOU WILL BE TURNED BACK » en lettres majuscules noires. Dans le haut de l'écran apparaît le sceau Australien, sous lequel on peut lire « Australian Government » en lettres blanches. Le site web <a href="http://www.australia.gov.au/novisa">www.australia.gov.au/novisa</a> est écrit en lettres jaunes au centre de l'écran en lettres jaunes.</p> |  |



## ANNEXE H – Grille d’analyse, vidéo 4

TITRE DE LA VIDÉO : Vidéo 4

TITRE DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN : y2mate.com - english\_zero\_chance\_of\_success\_bCB9MT3BnIU\_1080p

### Commentaires :

- Contexte suivant les élections fédérales australiennes de mai 2019. Il s’agit du premier vidéo sur le site web lors duquel le ministre de *Home Affairs* apparaît et s’adresse à un public. Encore une fois, le nombre de mots est limité, et un fort accent est mis sur le caractère militaire de l’*Operation Sovereign Borders*.
- Un accent est également mis sur la souveraineté australienne (Drapeau australien, carte sur laquelle apparaît l’Australie).
- Dans les quatre vidéos, il est question de « *Turn back* » et non de détention. Est-ce parce que cela a davantage de chances de dissuader les potentiels demandeurs d’asile que la détention? Ou est-ce une volonté de l’Australie de s’éloigner de la détention extraterritoriale comme mesure de dissuasion?

### Vocabulaire :

- *Mistake, you will not settle, illegally, returned, zero chance of success*, sont des mots et expressions qui correspondent à la théorie de la dissuasion. On insiste sur le coup lié à la tentative d’atteindre l’Australie par bateau, ainsi que l’inévitabilité de l’échec.

### Symboles :

- Bateau : impuissant contre la marine australienne qui détecte et « stoppe » à tout coup.
- Flèche : la flèche de couleur jaune est circulaire, entoure le bateau tout en allant dans l’autre sens que celui-ci. Signe pour un changement de direction. Dans ce cas, la flèche illustre le « *turn back* ».

| CAPTURE D'ÉCRAN                                                                    | OBSERVATIONS,<br>REMARQUES                                                                                                                                                                                                                                                           | RETRANSCRIPTION<br>(INCLUANT QUI<br>PARLE ETC.) |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
|  | <p>La vidéo débute avec un fond bleu marin, sur lequel apparaît en jaune un bateau avec une flèche circulaire se dirigeant dans le sens opposé du bateau. La queue de la flèche semble se défaire en une vague. À leur droite, on peut lire en lettres blanches « ZERO CHANCE ».</p> |                                                 |

|                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p><b>The Hon Peter Dutton MP</b><br/>Minister for Home Affairs</p> | <p>La prise de vue change et on voit un homme vêtu d'un ensemble veston-cravate. Dans le bas de l'écran, on peut lire en lettres blanches sur une bande noire : « The Hon Peter Dutton MP. Minister for Home Affairs ». En arrière-plan, on peut voir une carte de ce qui semble être l'Océanie, avec un focus sur l'Australie. Il y a un drapeau Australien à la gauche du ministre.</p> | <p>Hon Peter Dutton :<br/>« Australia's position on border protection has not changed following the Australian election. The Morrison government remains in power and I continue as the minister for Home Affairs. Make no mistake, you will not settle in Australia if you attempt to come illegally by boat... »</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



La caméra semble dorénavant située sur un petit bateau militaire s'approchant d'un *smuggling* boat. Sur le petit bateau, on peut compter trois agents habillés de noir, portant un casque. Le petit bateau semble s'apprêter à accoster le plus grand bateau, sur lequel sont situées une dizaine (?) de personnes portant des gilets de sauvetage. Un drapeau indonésien est attaché au derrière du plus grand bateau.

« you will be returned. »

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
|   | <p>Un grand bateau imposant se déplace sur un océan de couleur sombre. Il semble s'agir d'un bateau militaire, puisque l'on peut voir le symbole des forces australiennes sur le côté droit du bateau. Un petit bateau le suit avec deux hommes à bord.</p> | <p>« You have zero chance of success. »</p> |
|  | <p>Un petit bateau quitte un plus grand bateau. On peut voir une personne dotée d'un casque et d'un habit « camouflé » sur le plus grand bateau. Sur le petit bateau, on compte huit agents, habillés de la même manière.</p>                               |                                             |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|   | <p>Un petit bateau (s'agit-il du même que lors de la scène précédente ?) s'approche d'un autre bateau, un peu plus gros de taille, où des personnes portent des gilets de sauvetage. On retrouve cette scène dans la vidéo 2 également.</p>                                                                        |  |
|  | <p>Un bateau chargé de personnes dotées de gilet de sauvetage flotte à une centaine (?) de mètres d'une côte. Un petit bateau se trouve à une vingtaine (?) de mètres à sa droite, mais la qualité de l'image est trop mauvaise pour pouvoir distinguer de quel type de bateau il s'agit. Au loin, on aperçoit</p> |  |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                    |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|                                                                                     | une zone industrielle.                                                                                                                                                                                                                             |  |
|  | <p>Prise de vue d'un bateau imposant, visiblement pour usage militaire. Sur le côté droit du bateau, on peut lire « Ocean Shield ».</p> <p>La plateforme d'atterrissage sur le bateau indique qu'il pourrait s'agir d'un bateau de patrouille.</p> |  |

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |  |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  | <p>Le fond change pour devenir entièrement opaque, d'une couleur bleu-gris très foncé. Les mots « ZERO CHANCE » écrits en blanc apparaissent, avec à leur gauche un bateau encerclé d'une flèche jaune pointant dans le sens inverse du bateau. Il s'agit de la même image que l'on a pu voir au début de la vidéo.</p> |  |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                   |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|  <p>The screenshot shows a dark blue background. On the left, there is a yellow circular logo containing a white silhouette of a boat. To the right of the logo, the text 'OF ILLEGAL MIGRATION' is written in white, bold, uppercase letters. Below this, the URL 'AUSTRALIA.GOV.AU/ZERO CHANCE' is displayed in white, bold, uppercase letters. A small white arrow points to the left on the far left edge of the screenshot.</p> | <p>Les mots « ZERO CHANCE » disparaissent et sont remplacés par « OF ILLEGAL MIGRATION ». Le site web AUSTRALIA.GOV.AU/ZEROCHANCE apparaît au bas de l'écran.</p> |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

## ANNEXE I – Extraits d’entretiens supplémentaires

| Contexte/Thématique                  | Extrait                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Connaissance/choix de la destination | <p data-bbox="648 508 1297 540"><i>Connaissance de l’Australie (Pré-départ et transit)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="695 565 1787 670">- Participante n°13: Yes I had. We heard that Australia is a country that is actually more advanced than our own country and that we were thinking that it’s good for the children.</li> <li data-bbox="741 678 1793 784">- Participante n°14: So what I had heard about Australia was that Australia is a free country and that discrimination against people on the basis of their ethnicity is something that isn’t prevalent here.</li> </ul> <p data-bbox="648 824 911 857"><i>Choix de destination</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="695 881 1797 954">- Participante n°2: They were saying there were options to go to Canada or England, or Australia, it didn’t matter to me where I went as long as I went to a safer place.</li> <li data-bbox="695 963 1803 1068">- Participante n°6: I wanted my kids to have a free life and have freedom and education, so I actually chose to go to New Zealand, or at least that’s what we were told. I didn’t know I was coming to Australia.</li> <li data-bbox="695 1076 1738 1149">- Participante n°7: I didn’t have any intention of « I want to go to this particular country » when I left Sri Lanka, I just thought any country was fine.</li> <li data-bbox="695 1157 1787 1287">- Participante n°10: They said, you know, you’re gonna go to Europe, and pay for the Europe, and at the last moment they said we can’t send you in Europe, and we asked what can we do now and they said we can send you to other country, and they referred to Australia to us, and they said you can go to Australia if you want.</li> <li data-bbox="695 1295 1793 1393">- Participante n°11: It was his decision, he said that we could come to Australia, and I helped because he would be in trouble in Iran, and the Iranian government was aware that he had been in the demonstrations and he was in trouble, so I said, and</li> </ul> |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                          | <p>because of the idea that I could have more support here, so I thought it's a good idea if we come.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°13: I had indeed decided to come to Australia because of the fact that my husband was already here.</li> <li>- Participante n°12: I am not sure maybe my husband had more specific information about Australia but I used to think that Australia is our only option.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Réseau social comme source d'information | <p><i>Information sur le mode de voyage :</i></p> <p><i>Dans le pays d'origine</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°10: Yeah, someone said to us « My husband know someone » and referred us to them.</li> <li>- Participante n°11: So we knew someone, my husband knew someone and then that person told my husband that he was leaving the country with the help of this person, then my husband told him that he was interested too.</li> <li>- Participante n°14: Yes, there were people, people that we actually got to know via our friends, that basically were given recommendations, or telling us how to do things at different places and so on.</li> </ul> <p><i>En transit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°2: Same people from Sri Lanka in a similar state who fled the country, they were there as refugees and they said there's a boat leaving we're going on the boat, and if you want to go as well, and I said yes.</li> <li>- Participante n°8: Our neighbours told us there is a boat leaving but they didn't know what country it was going to, and asked us if we wanted to go on that boat, and we said yes but we said we didn't have money because my husband wasn't paid for the job he did. So they said you'll work it out.</li> </ul> <p>Participante n°3: Also my cousin who told me about the boat trip, her son was coming as well so it was helpful for me to look after the kids, with him travelling with us, so I came to Australia.</p> |

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Accessibilité/exposition aux campagnes gouvernementales | <p><i>Pré-départ</i></p> <p>Participant n°11: When we wanted to come, we didn't really know because, we didn't know how difficult, how dangerous it could be. We only knew that it could be through water, that's all we knew.</p> <p><i>En transit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participant n°7 et (n°1 à n°9): (par rapport aux TPV et centres de détention) No, we didn't know about any of this, we just wanted to get here, that's all.</li> <li>- Participant n°11: No, we didn't have any information about that, we just left because of all the problems that we had there, and my husband had all those problems, and when people talked about coming this way we just left and tried to come here.</li> </ul> <p><i>Post-arrivée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participantes (n°1 à n°9): (en parlant de si elles avaient été exposées aux campagnes) Not before we came to Australia.</li> </ul> |

|                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Information transmise aux pairs post-migration</p> | <p><i>Information par rapport aux politiques d'immigration</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°3 : The people ask us, we're thinking about coming to Australia, how is it there? We say we've been here but haven't got any rights yet, so maybe not to come.</li> <li>- Participante n°5: When people ask us, and you know, their lives are under threat, then I have no right to say « don't come » and it's definitely safer than in Sri Lanka, you know, even though we haven't got any rights to stay here, we are a lot safer here. So I don't have any right to say to anyone not to come here because of course they will be alive if they come here and the kids are happy, they are safe and they are studying. That's the main thing. And we are very thankful for the Australian government for keeping us here alive but of course we have issues with the visa.</li> <li>- Participante n°11: I talk to my family but I don't really tell them much about my problems here because my mother is very unwell and I don't want to share my problems with her.</li> <li>- Participante n°12: Yes, indeed we have, mostly and actually it comes in the course of us telling them what our situation here is like.</li> <li>- Participante n°13: Because our family and friends and you know, our network of people keep on asking us like, I mean, "What is happening to you, we don't see you, is it possible" and I tell them we've been here for like six years, and there is still no clarity as to where we're gonna be at.</li> </ul> <p><i>Information par rapport à la nature du voyage par bateau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°10: No. Just my family because, not all I think, because I think they worry about me. When they ask « everything is good? » I say « yeah it's okay, don't worry » but I say to everyone not coming by boat. Nobody, nobody, too dangerous.</li> </ul> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°13: With respect of the situation of the peculiar horrific nature of the journey that got us here, I haven't shared that with my family either.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Enjeux liés au genre | <p><i>Pré-départ</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°11: I was married for a year, and my husband used to participate in demonstrations against the government and I was very worried of the consequences and I kept telling him not to go, and he would beat me up because he was saying that it wasn't anything I had to worry about, so we had a lot of arguments. Then we decided to come here and I was thinking that here, because the law supports me, that he wouldn't be able to hurt me.</li> </ul> <p><i>En transit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°2 : In India I didn't go out much because I heard that it's not safe for ladies to travel alone. They get abducted or raped.</li> <li>- Participante n°4: Because my husband had more problems and had to flee, he left and I stayed with my two children, I didn't want to take the risk of boat travel. So I stayed in India with my kids. So I was living there with the kids as a single mom and it was not safe for a single mom in India, like as a refugee. Men used to come and say they're from this and that department and they wanted to talk to me. I didn't feel safe at all and I didn't have anyone to take care of the kids if anything happened to me so even though I was scared of the boat trip initially then I thought I would take the risk and go to be with my husband.</li> </ul> |

|                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Interprétation et positionnement par rapport au matériel communicationnel</p> | <p><i>Interprétation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°10: You know, that's right it's dangerous but then I can't do anything, you know.</li> </ul> <p><i>Positionnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°11: I think it's actually a good thing because it is telling people not to come, it's telling people that they're not going to be resettled easily here and I think the message is « get on with your difficulties wherever you are » and it's not working.</li> </ul> <p><i>Positionnement sur la performance dissuasive du message</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participante n°7: We would have come because there we would be killed or raped, or you know, so you are taking the risk but are still going somewhere safe.</li> </ul> |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## APPENDICE A

### Certificat d'éthique

#### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

|                         |                                                                                                                                     |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Titre du projet:        | L'AUSTRALIE A-T-ELLE MANQUÉ LE BATEAU? CAMPAGNES DISSUASIVES ET FEMMES DEMANDEURES D'ASILE: UNE ANALYSE IMMERSIVE DU CAS AUSTRALIEN |
| Nom de l'étudiant:      | Chloé TREMBLAY-GOYETTE                                                                                                              |
| Programme d'études:     | Maîtrise en communication (communication internationale et interculturelle)                                                         |
| Direction de recherche: | Katharina NIEMEYER                                                                                                                  |

#### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing



## BIBLIOGRAPHIE

- Amnesty International. (2013). This is breaking people: Human rights violations at Australia's asylum seekers processing centre on Manus Island, Papua New Guinea. Récupéré de [https://www.amnesty.org.au/wp-content/uploads/2016/09/Amnesty\\_International\\_Manus\\_Island\\_report.pdf](https://www.amnesty.org.au/wp-content/uploads/2016/09/Amnesty_International_Manus_Island_report.pdf)
- Andrew & Renata Kaldor Centre for Refugee Law. (2019). Australia – United States Resettlement Arrangement. Récupéré de [http://www.kaldorcentre.unsw.edu.au/sites/default/files/Factsheet-Australia\\_US\\_Resettlement\\_Arrangement%2028.1.18.pdf](http://www.kaldorcentre.unsw.edu.au/sites/default/files/Factsheet-Australia_US_Resettlement_Arrangement%2028.1.18.pdf)
- Andrew and Renata Kaldor Centre for Refugee Law. (2019). Temporary Protection Visa and Safe Haven Enterprise Visas. Récupéré de <https://www.kaldorcentre.unsw.edu.au/publication/temporary-protection-visas>
- Aradau, C. (2004). Security and the democratic scene: desecuritization and emancipation. *Journal of International Relations and Development*, 7(4), 388-413.
- Asylum Insight. (2019). Facts and Analysis. Dans *Statistics*. Récupéré de <https://www.asyluminsight.com/statistics#.XXqNUGYpByx>
- Asylum Seeker Resource Centre. (Sans date). Temporary Protection Visas. Récupéré de <https://www.asrc.org.au/resources/fact-sheet/temporary-protection-visas/>
- Australian Government. (2012, 13 août). *Report of the experts panel on asylum seekers*. [Document PDF] Récupéré de <https://apo.org.au/node/30608>
- Australian Government. (2019). Operation Sovereign Borders (OSB). Dans *Operation Sovereign Borders*. Récupéré de <http://osb.homeaffairs.gov.au>
- Australian Human Rights Commission. (2004). 6. Australia's Immigration and Detention Policy and Practice. Dans *A Last Resort? National Inquiry into Children in Immigration Detention*. Récupéré de <https://www.humanrights.gov.au/our-work/6-australias-immigration-detention-policy-and-practice>

- Australian Human Rights Commission. (2019a). Australia and the Universal Declaration of Human Rights. Récupéré de <https://www.humanrights.gov.au/our-work/australia-and-universal-declaration-human-rights>
- Australian Human Rights Commission. (2019b). Court finds asylum seekers entitled to fair process. Récupéré de <https://www.humanrights.gov.au/about/news/media-releases/court-finds-asylum-seekers-entitled-fair-process>
- Australian National Audit Office. (2016). Government advertising : March 2013 to June 2015. Récupéré de <https://www.anao.gov.au/work/performance-audit/government-advertising-march-2013-june-2015>
- Barrington, A et Shakespeare-Finch, J. (2013). Working with refugee survivors of torture and trauma: An opportunity for vicarious post-traumatic growth. *Counselling Psychology Quarterly*, 26(1), 89-105.
- Barthes, R. (1964). Rhétorique de l'image. *Communication*, 4(1), 40-51. Récupéré de [https://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1964\\_num\\_4\\_1\\_1027](https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_4_1_1027)
- Behnke, A. (2000). The message or the messenger?: Reflection on the role of security experts and the securitization of political issues. *Cooperation and Conflicts*, 35(1), 89-105.
- Benson, S. et Chambers, G. (2019). Sri Lankan boat surge : sixth asylum bid halted. *The Australian*. Récupéré de <https://www.theaustralian.com.au/nation/defence/sri-lanka-asylum-surge-sixth-asylum-bid-halted/news-story/d86fe11d8108e80368a3e32352990ce1>
- Berthiaume, A. (2016). *La gouvernance néolibérale et les organismes communautaires québécois: Étude de la fondation Lucie et André Chagnon*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/8662/>
- Bertrand, G. et Delori, M. (2015). Études critiques de sécurité : introduction. *Études internationales*, 46(2-3), 139-146.
- Block, K., Riggs, E. et Haslam, N. (2013). Ethical framework and key concepts. [Chapitre de livre]. Dans K. Block, E. Riggs. et N. Haslam (dir.), *Values and Vulnerabilities : The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers* (p. 1-20). Toowong: Australian Academic Press.

- Bretton, P. et Proulx, S. (1993). *L'explosion de la communication*. Paris: La Découverte.
- Buzan, B., Waeber, O. et De Wilde, J. (1998). *Security : A new framework for analysis*. Londres, Royaume Uni: Lynne Rienner Publisher.
- Çalkivik, A. (2015). Des études critiques de sécurité au démantèlement de la sécurité. *Études internationales*, 46(2-3), 252-270.
- Carbado, D., Crenshaw, K., Mays, V. et Tomlinson, B. (2013). Intersectionality: Mapping the Movements of a Theory. *Du Bois Review*, 10(2), 303-312.
- Chan, G. (2019). Voters accross Australia left asking: 'What's the deal with the polls?'. Récupéré de <https://www.theguardian.com/australia-news/2019/may/19/voters-across-australia-left-asking-whats-the-deal-with-the-polls>
- Charadeau, P. (2001). La television et l'autre-étranger. Conditions d'une étude [Chapitre de livre]. Dans P. Charadeau, G. Lochard, J-C. Soulage, M. Fernandez et A. Croll (dir.), *La télévision et la guerre : Déformation ou construction de la réalité ? Le conflit en Bosnie (1990-1994)* (p. 7-29). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Clark, C. (2013). Intersectionality. [Chapitre de livre]. Dans P. Mason (dir), 2 *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumain ou dégradants*. (1984, 10 décembre). RTNU, vol. 1465, p. 85.
- Convention relative au statut des réfugiés*. (1951, 28 juillet). RTNU, vol. 189, p. 137.
- Convention relative aux droits de l'enfant*. (1989, 20 novembre). RTNU, vol. 1577, p. 3.
- Cornaglia, A. (2016). The invisibility of women migrants in the European society: an analysis on refugee and asylum-seeking women's integration into the EU. Dans *EU-Logos Athéna*. Récupéré de <https://www.eu-logos.org/2016/03/10/the-invisibility-of-women-migrants-into-the-european-society-an-analysis-on-refugee-and-asylum-seeking-womens-integration-in-the-eu/>
- Crenshaw, K. (1989a). Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violence contre les femmes de couleurs. *Cahier du Genre*, 39, 51-82.

- Crenshaw, K. (1989b). Demarginalizing the intersection of race and sex: a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *University of Chicago Legal Forum*, 14, 139-167.
- Crock, M. et Ghezelbash, D. (2010). Do loose lips bring ships? The role of policy, politics and human rights in managing unauthorised boat arrivals. (Australia), *Griffith Law Review* 19(2), 238-287.
- Cullen, F., Wright, J. et Blevins, K. (2008). *Taking Stock: The Status of Criminological Theory*. New Brunswick: Transaction.
- Davidson, H. (2019). Home Affairs created fake horoscopes to discourage Sri Lankans from seeking asylum in Australia. *The Guardian*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/australia-news/2019/dec/18/home-affairs-created-fake-horoscopes-to-dissuade-sri-lankans-from-seeking-asylum-in-australia>
- Davidson, H. et Doherty, B. (2018). Suspected Asylum Seekers who Fled Boat in Daintree taken to Christmas Island. *The Guardian*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/australia-news/2018/aug/29/suspected-asylum-seekers-who-fled-boat-in-daintree-taken-to-christmas-island>
- Davis, K. (2008). Intersectionality as a buzzword: A sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist Theory*, 9(1), 67-85.
- De Maio, J., Silbert, M., Stathopoulos, M., Rioseco, P., Jenkinson, R. et Edwards, B. (2017). Empowering migrant and refugee women : Supporting and empowering beyond five-year post-settlement. Récupéré de <https://aifs.gov.au/publications/empowering-migrant-and-refugee-women>
- Déclaration universelle des droits de l'Homme*. (1949, 10 décembre). (217 A (III)).
- Delmas, V. (2012). Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique. *Presses universitaires de France*, 48(1), 103-122.
- Department of Immigration and Border Protection. (2013). *Asylum Trends Australia: 2012-2013 Annual Publication*. Récupéré de <https://www.homeaffairs.gov.au/research-and-stats/files/asylum-trends-aus-2012-13.pdf>

- Dutton, P. (2016). *Introduction of the Migration Legislation Amendment Regional Processing Cohort Bill 2016, House of Representatives, Parliament House*, [Communiqué]. Récupéré de <http://www.minister.border.gov.au/peterdutton/Pages/Introduction-of-the-Migration-Legislation-Amendment-Regional-Processing-Cohort-Bill-2016,-House-of-Representatives,-Parliame.aspx>
- Dutton, P. (2019). Australia's 'border integrity as been restored' following Medevac repeal: Dutton. [Communiqué]. Récupéré de <https://www.news.com.au/national/australias-border-integrity-has-been-restored-following-medevac-repeal-dutton/video/3ecb3a6324ea6f0038f11ada027eedb9>
- Fleay, C., Cokley, J., Dodd, A., Briskman, L. et Schwartz, L. (2016). Missing the Boat: Australia and Asylum Seeker Deterrence Messaging, *International Migrations*, 54(4), 60-73.
- Fleay, C. et Hoffman, S. (2014). Despair as a Governing Strategy: Australia and the Offshore Processing of Asylum-Seekers on Nauru, *Refugee Survey Quarterly*, 33(2), 1-19.
- Fleury, A. (2016). Women Migrating to Mexico for Safety: The Need to Improve Protection and Rights. Récupéré de <https://gcm.unu.edu/publications/policy-reports/women-migrating-to-mexico-for-safety-the-need-for-improved-protections-and-rights.html>
- Forced Migration Review. (2019). Writing for FMR. Récupéré de <https://www.fmreview.org/writing-fmr>
- Gagnon, Y. C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Garang, A. (2019). Australia's Duty of Care to Detained Refugees and Asylum Seekers in Nauru and Papua New Guinea. Récupéré de <https://www.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2019/06/australias-duty>
- Gelber, K. and M. McDonald (2006). Ethics and exclusion: representations of sovereignty in Australia's approach to asylum-seekers, *Review of International Studies* 32(2), 269-289.
- Gerard, A. et Pickering, S. (2014). Gender, securitization and transit: Refugee women and the journey to EU, *Journal of Refugee Studies*, 27(3), 338-359.

- Gibson, P. (2014). Extending the Ally Model of Social Justice to Social Work Pedagogy. *Journal of Teaching in Social Work*, 34(2), 199-214.
- Gillam, L. (2013). Ethical Considerations in Refugee Research: What Guidance do Formal Research Ethics Documents Offer? [Chapitre de livre]. Dans K. Block, E. Riggs. et N. Haslam (dir.), *Values and Vulnerabilities : The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers* (p. 21-40). Toowong: Australian Academic Press.
- Gregory, B. (2016). No Advantage? Lessons from Australia's Experiments in Asylum Policy. *Georgetown Journal of International Affairs*, 17(1), 20-27.
- Guilbert, T. (2017). Une analyse sémio-discursive de la culpabilisation des ménages modestes. *Économie et institutions*, 25, 1-25.
- Hall, S. (1994). Codage/Décodage, *Réseaux*, 68(6), 27-39.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. Montréal-Paris: Les Éditions l'Harmattan.
- Holland, J. (2007). Emotions and Research. *International Journal of Social Research Methodology*, 10(3), 195-209.
- Hull, A., Bell-Scott, P. et Smith, B. (1982). *All the Women are White, all the Blacks are Men, Some of Us Are Brave*. New York: Feminist Press.
- Human Rights Council. (2015). *Report of the Special Rapporteur on torture and other cruel, inhuman and degrading treatment or punishment*, Juan E. Méndez. A/HRC/28/68/Add.1. Récupéré de <https://static.guim.co.uk/ni/1425873116713/Mendez-report.pdf>
- Human Rights Council (2018). *Opinions adopted by the Working Group on Arbitrary Detention at its eighty-third session, 19-23 November 2018*. A/HRC/WGAD/2018/74. Récupéré de <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/003/84/PDF/G1900384.pdf?OpenElement>
- Huysmans, J. (2006). *The Politics of Insecurity: Fear, Migration and Asylum in the EU*. Londres, Royaume Uni: Routledge.
- Jesuit Refugee Service Australia. (2018). *Free from violence against women and girls (VAWG)*. Report for 2018.

- John, R. et Johnson, C. (2016). Border militarisation and the re-articulation of sovereignty. *Transactions of the Institute of British Geography*, 41(2), 187-200.
- Kirmayer, L. (2013). Foreword [Chapitre de livre]. Dans K. Block, E. Riggs. et N. Haslam (dir.), *Values and Vulnerabilities : The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers* (p. v-xi). Toowong: Australian Academic Press.
- Koser, K. (2002). *The social networks of asylum seekers and the dissemination of information about countries of asylum*. Récupéré de [http://www.urbanlab.org/articles/Koser\\_2002\\_SocialNetworksOfAsylumSeekers.pdf](http://www.urbanlab.org/articles/Koser_2002_SocialNetworksOfAsylumSeekers.pdf)
- Koser, K. et Kuschminder, K. (2016). *Understanding irregular migrant's decision making factors in transit* (Rapport n°. 21). Canberra: Department of Immigration and Border Protection.
- Koser, K. et McAuliffe, M. (2013). *Establishing and evidence-based for future policy development on irregular migration to Australia* (Rapport n° 1). Canberra: Department of Immigration and Citizenship.
- Krieg-Planque, A. (2011). Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques. *Communication & Langages*, 2(68), 23-41.
- Laffey, M. et Weldes, J. (2004). Methodological reflexions on discourse analysis. *Qualitative Methods*, 2(1), 28-30.
- Lieberman, E. (2013). *Reconceptualising Deterrence : Nudging Toward Rationality in Middle Eastern Rivalries*. Londres, Royaume Uni: Routledge.
- Lieu, J. (2016). Um, why I am being targeted by Australian anti-refugee ads on Facebook? Dans *Mashable*. Récupéré de <https://mashable.com/2016/11/04/border-protection-ads-facebook/#WBQQiFQ1.Oqf>
- Maingueneau, D. (1995). Présentation. *Langages*, 117, 5-11.
- Maley, W. (2003). Asylum Seekers in Australia's International Relations, *Australian Journal of International Affairs*, 57(1), 187-202.
- Matsuda, M. (1991). Beside my Sister, Facing the Enemy: Legal Theory out of Coalition. *Stanford Law Review*, 43(6), 1183-1192.

- McAdam, J. (2013). Australia and Asylum Seekers, *International Journal of Refugee Law*, 25(3), 435-448.
- McNair Inguenuity Research. (2013). *Campaign evaluation by boat no visa, final report of findings. Prepared for Department of immigration and citizenship.* Récupéré de <https://www.border.gov.au/AccessandAccountability/Documents/FOI/FA140100210.pdf>
- McPhail, K., Nyamori Ochoki, R. et Taylor, S. (2016). Escaping accountability : A case of Australia's asylum seeker policy. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 29(6), 947-984
- Mountz, A. (2011). The enforcement archipelago: Detention, haunting, and asylum on islands, *Political Geography* 30(3), 118-128.
- National Museum Australia. (sans date). Defining moments in Australian history. Récupéré de [http://www.nma.gov.au/online\\_features/defining\\_moments/featured/white\\_australia\\_policy\\_begins](http://www.nma.gov.au/online_features/defining_moments/featured/white_australia_policy_begins)
- Odin, R. (2000). La question du public : Approche sémio-pragmatique. *Réseaux*, 18(99), 49-72.
- Office of the High Commissioner for Human Rights. (2019). Documents on Australia. Récupéré de [https://ap.ohchr.org/documents/dpage\\_e.aspx?c=11&su=22](https://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?c=11&su=22)
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques*. (1966, 16 Décembre). RTNU, vol. 999, p. 171.
- Panier, L. (1985). Sémiotique du discours biblique et questions christologiques. *Laval théologique et philosophique*, 41(3), 289-303.
- Parish, A. (2017). Gender Based Violence Against Women: Both Cause for Migration and Risk along the Journey. Dans *Migration Policy Institute*. Récupéré de <https://www.migrationpolicy.org/article/gender-based-violence-against-women-both-cause-migration-and-risk-along-journey>
- Parliament of Australia. (2013). Boat arrivals in Australia since 1976. Récupéré de [https://www.aph.gov.au/about\\_parliament/parliamentary\\_departments/parliamentary\\_library/pubs/bn/2012-2013/boatarrivals#\\_Toc347230716](https://www.aph.gov.au/about_parliament/parliamentary_departments/parliamentary_library/pubs/bn/2012-2013/boatarrivals#_Toc347230716)



- Parliament of Australia. (2014). Australia's human rights obligation and duty of care responsibilities. *Dans* Incident at the Manus Island Detention Centre from 16 February to 18 February 2014. Récupéré de [https://www.aph.gov.au/Parliamentary\\_Business/Committees/Senate/Legal\\_and\\_Constitutional\\_Affairs/Manus\\_Island/Report/c07](https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Committees/Senate/Legal_and_Constitutional_Affairs/Manus_Island/Report/c07)
- Parliament of Australia. (2016). Australia's offshore processing of asylum seekers in Nauru and PNG: a quick guide to statistics and resources. Récupéré de [https://www.aph.gov.au/About\\_Parliament/Parliamentary\\_Departments/Parliamentary\\_Library/pubs/rp/rp1617/Quick\\_Guides/Offshore](https://www.aph.gov.au/About_Parliament/Parliamentary_Departments/Parliamentary_Library/pubs/rp/rp1617/Quick_Guides/Offshore)
- Parliament of Australia. (2017). Migration legislation amendment (regional processing cohort) bill 2016. Récupéré de [https://www.aph.gov.au/Parliamentary\\_Business/Bills\\_Legislation/bd/bd1617a/17bd072](https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Bills_Legislation/bd/bd1617a/17bd072)
- Pennington-Hill, K. (2014). Australia makes a U-turn with the revival of the Pacific Solution: should asylum seekers find a new destination?, *Washington University Global Studies Law Review* 13(3), 585-603.
- Péquignot, J. (2017). Comment faire une enquête sémio-pragmatique? Les publics des web-séries et leurs discours « spontanés ». *¿ Interrogations ?*, (24). Récupéré de <https://www.revue-interrogations.org/De-Peirce-a-Odin-tenants-et>
- Pickering, S. et Barry, J. (2013). Women fleeing Iran : Why women leave Iran and seek asylum in Australia, *Australian Journal of Human Rights*, 19(3), 79-99.
- Pickering, S. et Cochrane, B. (2013). Irregular border-crossing deaths and gender : Where, how and why women die crossing borders. *Theoretical Criminology*, 17(1), 27-48.
- Pickering, S. et Powell, R. (2017). Migration Displacement and Briefing Notes Series 1: State of Evidence Women and Irregular Migration. Monash Oxfam Partnership. Récupéré de [https://www.monash.edu/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0005/1298399/briefing-note-series-I-women-and-irregular-migration.pdf](https://www.monash.edu/__data/assets/pdf_file/0005/1298399/briefing-note-series-I-women-and-irregular-migration.pdf)
- Pickering, S., Tazreiter, C., Powell, R. et Barry, J. (2015). *Information consumption and decision making of irregular migrants in Indonesia* (Rapport n° 19). Canberra: Department of Immigration and Border Protection.

- Pickering, S. et Weber, L. (2014). New Deterrence Scripts in Australia's Rejuvenated Offshore Detention Regime for Asylum Seekers, *Law & Social Inquiry: Journal of the American Bar Foundation* 39, 1006-1057.
- Pigner, N. (2006). Pour une approche sémio-pragmatique de la communication. *Questions de communication*, 9, 419-433.
- Piquet, M. (2012). Le multiculturalisme australien. *Pouvoirs*, 141(2), 65-76.
- Pittaway, E. et Bartolomei, L. (2013). Doing Ethical Research : 'Who's Problem Is It Anyway'? [Chapitre de livre]. Dans K. Block, E. Riggs. et N. Haslam (dir.), *Values and Vulnerabilities : The Ethics of Research with Refugees and Asylum Seekers* (p. 151-170). Toowong: Australian Academic Press.
- Refugee Advice & Casework Service. (2014). Radical refugee laws have now been passed by Parliament. Récupéré de <https://www.racs.org.au/wp-content/uploads/RACS-FACT-SHEET-The-Asylum-Legacy-Caseload-Act-18-February-2015.pdf>
- Refugee Advice & Casework Service. (2016). Refugee law timeline: Legal changes and changes to processing procedures affecting asylum seekers. Récupéré de <https://www.racs.org.au/wp-content/uploads/2016/10/RACS-FACT-SHEET-Chronology-of-legal-changes-affecting-asylum-seekers-aug-2016.pdf>
- Refugee Council of Australia (2014). Are people seeking asylum by boat illegal? Récupéré de <https://www.refugeecouncil.org.au/illegals/>
- Refugee Council of Australia. (2016a). Australia's offshore processing regime. Récupéré de <https://www.refugeecouncil.org.au/offshore-processing-facts/>
- Refugee Council of Australia. (2016b). Migration legislation amendment (regional processing cohort) bill 2016. Récupéré de [https://www.refugeecouncil.org.au/wp-content/uploads/2016/11/Refugee-Council-of-Australia\\_Briefing-on-lifetime-visa-ban\\_2016.pdf](https://www.refugeecouncil.org.au/wp-content/uploads/2016/11/Refugee-Council-of-Australia_Briefing-on-lifetime-visa-ban_2016.pdf)
- Refugee Council of Australia. (2018). Australia's asylum policies. Récupéré de <https://www.refugeecouncil.org.au/asylum-policies/10/>
- Refugee Council of Australia. (2019). Offshore processing statistics. Récupéré de <https://www.refugeecouncil.org.au/operation-sovereign-borders-offshore-detention-statistics/2/>

- Richardson, R. (2008). *Sending a Strong Message? The Refugee's Reception of Australia's Immigration Deterrence Policies*. (Thèse de doctorat). Charles Sturt University. Récupéré de <https://trove.nla.gov.au/result?q-field0=&q-type0=all&q-term0=Roslyn+richardson&q-field1=title%3A&l-australian=y&l-format=Thesis&button=Search>
- Richardson, R. (2010). Sending a Message? Refugees and Australia's Deterrence Campaign, *Media International Australia* 135(1), 7-18.
- Rowe, E. et O'Brien, E. (2014). 'Genuine' refugees or illegitimate 'boat people' : Political constructions of asylum seekers and refugees in the Malaysian Deal debate, *Australian Journal of Social Issues*, 49(2) 171-242.
- Schloenhardt, A. et Craig, C. (2015). 'Turning Back the Boats': Australia's Interdiction of Irregular Migrants at Sea, *International Journal Of Refugee Law* 27(4), 536-572.
- Seignour, A. (2011). Méthode d'analyse de discours: L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique. *Revue française de gestion*, 211(2), 29-45.
- Simonneau, D. (2015). Regard critique sur le label « études critiques de sécurité ». *Études internationales*, 46(2-3), 147-166.
- Stenger, T. et Coutant, A. (2011). *Ces réseaux numériques dits sociaux*. Paris : CNRS Éditions.
- Stewart, L. (2016). Sovereign Borders: The Militarisation of Asylum Seekers Discourses in Australia News Media. *Glocalism: Journal of Culture, Politics and Innovation*, 2, 1-19.
- Swedish Red Cross. (2015). Gender Perspective in Asylum and Return Cases. Récupéré de <https://www.refworld.org/pdfid/5a9677674.pdf>
- Tazreiter, C., Pickering, S. et Powell, R. (2016). *Women's decision making and information sharing in the course of irregular migration* (Rapport n°X). Canberra: Department of Immigration and Border Protection.
- Teule, C. (2017). « Accord » UE-Turquie : Le troc indigne, *Plein droit*, 3(114), 23-26.
- The Government of the Republic of Nauru. (2018). Visiting Nauru. Récupéré de <http://www.naurugov.nr/about-nauru/visiting-nauru.aspx>

- Threadgold, T. (2006). Dialogism, Voice and Global Contexts. *Australian Feminist Studies*, 21(5), 223-244.
- Trump, D. (2019, 27 Juin). These flyers depict Australia's policy on illegal immigration. Much can be learned! [Gazouillis sur Twitter]. Récupéré de <https://twitter.com/realDonaldTrump/status/1144033134129758208>
- UN Women. (2017). Report on the Legal Rights of Women and Girls Asylum Seekers in the European Union. Récupéré de <https://www.refworld.org/pdfid/59201c884.pdf>
- UNHCR. (2019a). Ce qu'il faut savoir des passages irréguliers à la frontière. Récupéré de <https://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2019/04/Facts-About-Irregular-Border-Crossings-FRE-Feb2019.pdf>
- UNHCR. (2019b). Sexual and Gender Based Violence. Récupéré de <https://www.unhcr.org/en-au/sexual-and-gender-based-violence.html>
- United States Committee for Refugees and Migrants. (2001). Paying the Price: Australia, Indonesia try to Stop Asylum Seekers. *Refugee Reports*, 22(8). Récupéré de <https://www.refworld.org/docid/3c58099a1.html>
- Whiting, N. (2019). Manus Island Refugee Processing is coming to an End. *ABC News*. Récupéré de <https://www.abc.net.au/news/2019-09-11/manus-island-refugee-processing-end-what-next/11486268>